



**Banque Degroof Petercam**

Rue de l'Industrie 44  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

TVA BE 0403 212 172  
RPM Bruxelles  
FSMA 040460 A  
T +32 2 287 91 11  
[contact@degroofpetercam.com](mailto:contact@degroofpetercam.com)

**Éditeur responsable**

Philippe Masset

Le rapport annuel  
est disponible sur le site  
[degroofpetercam.com](http://degroofpetercam.com)

Het jaarverslag  
is beschikbaar op  
[degroofpetercam.com](http://degroofpetercam.com)

The annual report  
is available at  
[degroofpetercam.com](http://degroofpetercam.com)

[blog.degroofpetercam.com](http://blog.degroofpetercam.com)  
[degroofpetercam.com](http://degroofpetercam.com)

04	Message du conseil d'administration
09	Chiffres clés
13	Faits marquants
21	Corporate governance
29	Rapport de gestion
39	Déclaration non-financière
69	Comptes consolidés
161	Comptes sociaux
170	Contact



« Nous sommes heureux de clôturer l'année 2017 sur un bilan largement positif. Nos clients ont bénéficié de performances de gestion robustes et de nos solutions sur mesure. Nos résultats consolidés pour 2017 confirment la solidité financière et la croissance de notre groupe ».

## Madame, Monsieur,

L'exercice 2017 a été à la fois robuste et enthousiasmant. Robuste par ses résultats. Enthousiasmant par ses défis. Il a été marqué par la consolidation de notre mission : offrir à nos clients privés, professionnels ou institutionnels les meilleurs services afin de les aider à concrétiser leurs ambitions.

### Solides performances de gestion dans des marchés contrastés

Du côté des marchés, 2017 a été une bonne année boursière avec, en toile de fond, une croissance économique synchronisée pour la première fois depuis 2010. Ainsi, d'un côté, les États-Unis ont poursuivi leur cycle économique positif, tandis que la reprise de la croissance se confirmait en Europe, au Japon et dans les pays émergents. Toutefois, la baisse du dollar a pesé sur les performances boursières ramenées en euro. Du côté des obligations, 2017 n'a, par contre, pas été un bon cru. Les évolutions dans les politiques monétaires menées tant par la Banque centrale européenne que la Réserve fédérale américaine ont impacté les taux longs, ce qui a pesé sur les performances obligataires.

Dans cet environnement complexe, les équipes de gestion du Private Banking et de l'Institutional Asset Management ont, une fois de plus, fait valoir leur valeur ajoutée en délivrant à leurs clients des performances en actions et obligations supérieures à la moyenne. Nos fonds se sont ainsi vus récompensés par de nombreux prix démontrant le savoir-faire financier et l'expertise technique de nos collaborateurs.

### Transversalité, proactivité et agilité

En 2017, Degroof Petercam a renforcé ses fondations pour se déployer autour de ses principaux axes stratégiques. Nos clients ont ainsi tiré parti des synergies d'expertises naturelles entre nos différents métiers, à savoir le Private Banking, l'Institutional Asset Management, l'Investment Banking et l'Asset Services (activité de dépositaire et d'administration de fonds).

En parallèle, nos organes de gouvernance ont évolué pour répondre au mieux aux nouveaux défis de notre industrie et de notre groupe en particulier. Nos objectifs ? Être plus proactifs, plus agiles et capitaliser sur notre réseau international et les synergies qui font la richesse de notre business model pour nos clients.

Cette année, les Family Business Owners ont fait l'objet de toutes nos attentions dans le cadre de notre développement. Notre approche nous permet en effet d'apporter des réponses pointues à leurs besoins spécifiques et ce, tant pour la gestion de leur patrimoine privé que professionnel.

### Poursuite de l'internationalisation

Au niveau international, notre offre de services s'est étendue au sein des différentes entités du groupe avec toujours plus d'efficacité grâce à un plus grand partage d'outils informatiques, de reporting et de communication. Le développement de nos filiales s'est poursuivi avec succès. Nous avons étendu notre réseau en Espagne et créé un hub spécialisé au Luxembourg pour accompagner nos clients dans leurs projets internationaux. Du côté de l'Institutional Asset Management, les équipes locales ont été renforcées dans nos marchés de conquête, à savoir en Allemagne, en France, en Espagne et en Italie. L'Investment Banking a, de son côté, enregistré d'excellents résultats, en particulier en France, tandis que l'Asset Services a fortement progressé au Luxembourg.

# Message du conseil d'administration

## Revenus et rentabilité du groupe en croissance

Notre dynamique commerciale transversale et internationale nous a permis de réaliser une excellente année, en particulier du côté de la distribution de nos fonds, du crédit et du Private Banking à l'international.

En 2017, notre produit net s'est établi à 468 millions d'euros, en hausse par rapport aux 436 millions enregistrés en 2016. Ce résultat reflète la bonne performance des métiers générateurs de commissions notamment la gestion institutionnelle, la banque privée, la banque d'affaires et les activités d'Asset Services, qui a largement compensé la baisse des activités de marchés dans un contexte de taux négatifs.

En 2017, Degroof Petercam a enregistré un résultat opérationnel brut de 129 millions d'euros comparé à 122 millions d'euros en 2016. Après éléments exceptionnels, principalement liés aux coûts d'intégration et après impôts, le bénéfice net consolidé pour 2017 atteint 86 millions d'euros en hausse par rapport aux 58 millions d'euros de 2016.

Au 31 décembre 2017, les actifs sous gestion s'élevaient à 54,8 milliards d'euros contre 52,3 milliards d'euros fin 2016. Cette hausse s'explique par de nouveaux actifs importants générés notamment par la distribution de nos fonds et par les effets de marché. L'encours de crédits prélevés s'établissait au 31 décembre 2017 à 1,9 milliard d'euros pour un bilan de 8,3 milliards d'euros et des dépôts en espèces de 6,7 milliards d'euros. Le ratio de fonds propres (CET1) a atteint 17,1 %, dépassant largement les exigences réglementaires et témoignant de la solidité de notre bilan. Par rapport à 2016, le nombre de nos collaborateurs a légèrement augmenté.

## Investissements dans les talents, les expertises et le digital

Pour 2018, nous restons positifs sur les perspectives économiques et des marchés boursiers, en particulier en Europe. La croissance économique semble se maintenir à un rythme relativement soutenu dans les différentes zones géographiques et notre scénario de base table sur une poursuite de cette dynamique. Nous restons toutefois, bien entendu, attentifs aux différents facteurs de risque qui persistent, à savoir les taux, l'inflation, le dollar et le besoin de rééquilibrage de l'économie chinoise. La dynamique commerciale positive entamée en 2017 nous rend confiants pour cette année. Nous allons en effet capitaliser sur les avancées enregistrées qui devraient à présent développer leur plein potentiel.

Nous poursuivons nos efforts dans l'univers digital afin d'offrir la meilleure expérience possible à nos clients et à nos collaborateurs. Nos plateformes et applications digitales font partie de nos priorités et nous prévoyons d'y investir d'importants moyens. L'objectif étant toujours que le digital soit un outil qui renforce la relation et la convivialité des services et ne se substitue pas au contact humain.

Nous nous réjouissons de fêter cette année les dix ans de la Degroof Petercam Foundation. Cette dernière bénéficie de moyens renforcés pour soutenir des projets liés aux nouveaux gisements d'emploi à venir. De même que la dynamique autour de l'Investissement Responsable, la dimension de responsabilité sociétale nous tient particulièrement à cœur dans la mesure où nous sommes convaincus du rôle important que peut jouer un acteur économique comme le nôtre dans la communauté. Cette conviction, nous la partageons avec nos clients qui se montrent de plus en plus demandeurs d'une finance responsable.

Nous profitons de cette occasion pour, une fois de plus, remercier tous nos clients pour leur fidélité et leur confiance. Nous souhaitons également témoigner notre reconnaissance à l'ensemble de nos collaborateurs pour leur engagement. Nous sommes fiers de leur travail accompli en équipe, étant conscients que la complexité de leurs efforts n'est pas toujours

perceptible dans un environnement réglementaire difficile. Pour les accompagner dans un monde en évolution permanente, nous poursuivons un ambitieux programme de formations. Être agile et bien préparé aux évolutions digitales sont, sur ce plan, les lignes de force de notre organisation. Par ailleurs, Degroof Petercam est à la recherche de nouveaux talents pour venir renforcer ses équipes, en particulier en Flandre où nos ambitions de croissance sont importantes.

Enfin, nous sommes reconnaissants envers nos administrateurs et actionnaires familiaux pour leur soutien permanent. Nous sommes résolus à continuer à investir dans les talents et l'expertise et dans nos outils pour offrir les meilleurs services à nos clients dans un monde en constante évolution.



Philippe Masset  
CEO



Alain Philippson  
Président du conseil  
d'administration

Depuis, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le conseil d'administration de Degroof Petercam est présidé par Ludwig Criel qui a succédé à Alain Philippson. Après 45 années passées au sein du groupe, Alain Philippson a passé le flambeau de président, tout en restant membre du conseil d'administration. Ludwig Criel connaît parfaitement le groupe. Au moment d'accéder à la présidence, il en était administrateur indépendant, président du comité de rémunération et membre des comités de nomination et des risques. Alain Philippson : « Je suis convaincu que sous la présidence de Ludwig Criel, nous resterons à la pointe pour servir nos clients dans un monde financier de plus en plus complexe. Notre groupe indépendant, aux mains d'actionnaires familiaux, va poursuivre sa route en capitalisant sur son héritage unique qui remonte à 1871. Je souhaite remercier nos clients pour leur fidèle confiance. Ma famille va continuer à être étroitement impliquée dans le groupe comme actionnaire de référence et en participant activement au conseil d'administration. »



---

# Chiffres clés

Forte de son histoire remontant à 1871, Banque Degroof Petercam est une institution financière indépendante de référence, proposant ses services à des investisseurs privés et institutionnels ainsi qu'à des organisations.

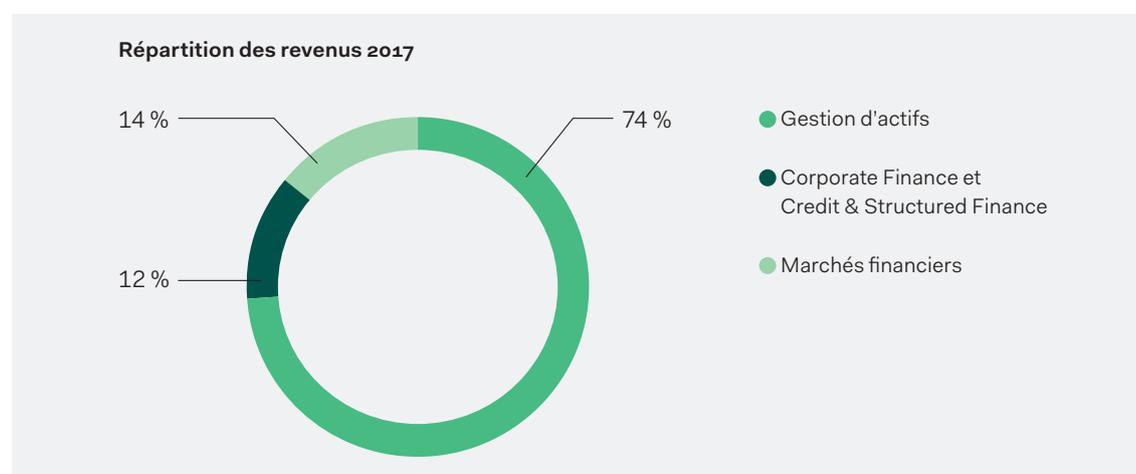
## Conseil d'administration

Président du conseil d'administration	Administrateurs
Baron Philippson	Ludwig Criel*
Président du comité de direction	Miguel del Marmol
Philippe Masset	Jean-Baptiste Douville de Franssu
Administrateurs membres du comité de direction	Christian Jacobs*
Nathalie Basyn	Jean-Marie Laurent Josi
Gautier Bataille de Longprey	Véronique Peterbroeck
Bruno Colmant	Jacques-Martin Philippson
Benoît Daenen	Alain Schockert
Gilles Firmin	Frank van Bellingen
Pascal Nyckees	

\*Administrateur indépendant.

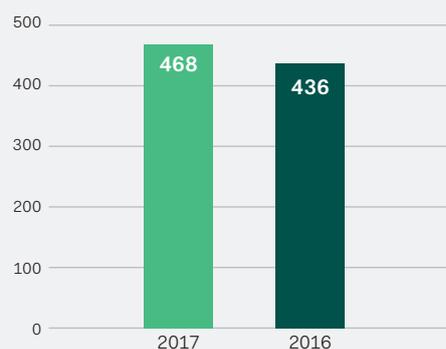
(en milliards EUR)

Actifs sous gestion	31.12.2017	31.12.2016
Clientèle privée	34,9	35,1
Clientèle institutionnelle	8,0	8,0
Tiers détenteurs de Sicav	9,3	7,0
Tiers gérants	2,6	2,2
<b>Total</b>	<b>54,8</b>	<b>52,3</b>

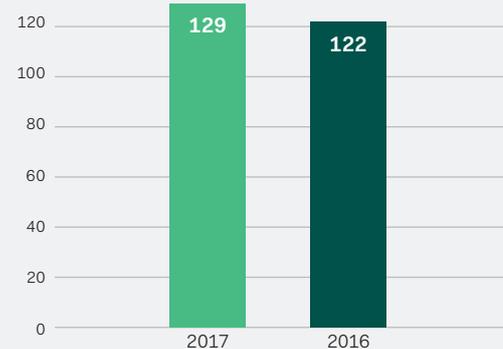


<sup>1</sup> Retraitement des données 2016 suite à un transfert entre clients institutionnels et tiers détenteurs de Sicav.

**Produit net** (en millions EUR)



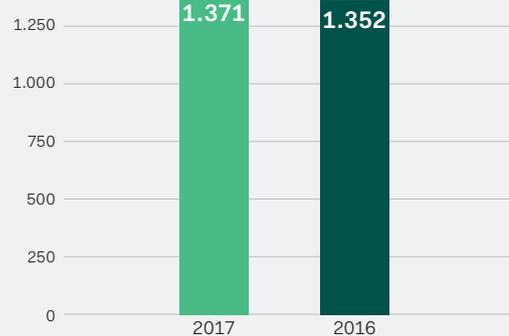
**Bénéfice brut opérationnel** (en millions EUR)



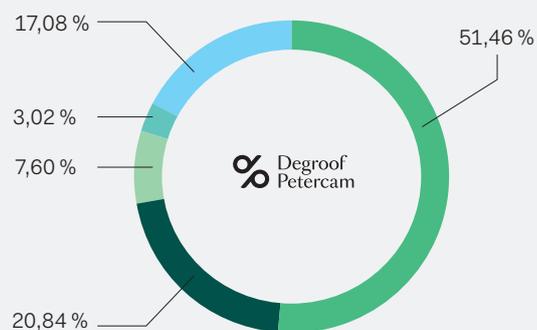
**Bénéfice net consolidé** (en millions EUR)



**Effectifs** (en ETP)



**Structure du capital au 31.12.2017**



- DSDC \*
  - Petercam Invest \*
  - Management et personnel
  - Auto-contrôle
  - Partenaires financiers
- Nombre total d'actions : 10.842.209

\* Actionnaires familiaux et de référence  
 DSDC : familles Philippon, Haegelsteen, Schockert et Siaens, CLdN Finance et Cobepa (agissant de concert entre eux)  
 Petercam Invest : familles Peterbroeck et Van Campenhout (agissant de concert entre eux)



---

# Faits marquants

## Private Banking

- 34,9 milliards d'euros gérés pour la clientèle privée.
- Performances des portefeuilles gérés au-dessus de la moyenne (premier quartile).
- Activités ayant contribué au développement :
  - de mandats 100 % socialement responsables pour les clients en gestion discrétionnaire ;
  - d'un service de Family Office dédié aux grandes familles disposant de patrimoines complexes ;
  - d'une offre pour les Family Business Owners en partenariat avec l'équipe de Corporate Finance en Belgique et en France ;
  - d'une offre 'Impact Investing' par le biais de projets de la société d'investissement immobilier à vocation sociale Inclusio et de la plateforme collaborative Gingo ;
  - d'une offre d'investissement dans des projets de Private Equity ;
  - de missions philanthropiques importantes.
- Poursuite de l'Internationalisation des activités par le biais du :
  - développement d'un hub international au Luxembourg ;
  - lancement d'un réseau d'indépendants en Espagne.
- Investissements et avancées dans le domaine du digital, avec de nouvelles fonctionnalités pour l'outil de consultation et de reporting MyDegroofPetercam sur tablette et smartphone.
- Organisation du sixième Degroof Petercam Business Day qui rassemble des entrepreneurs pour un partage d'expérience.
- Engagement de Private Bankers, en particulier en Flandre pour soutenir la croissance dans le nord du pays.
- Nomination de *Best Private Bank 2017* en Belgique par Euromoney pour la deuxième année consécutive.

## Institutional Asset Management

- Croissance importante de l'activité en gestion d'actifs institutionnels grâce à des apports nets, les actifs bruts gérés atteignant 41,9 milliards d'euros et les actifs nets (double comptage exclus) 29,9 milliards d'euros.
- Gestion de près de 300 mandats institutionnels pour un total de 7,8 milliards d'euros.
- Poursuite de l'expansion internationale, avec plus de 50 % des fonds et mandats vendus en dehors de la Belgique, confirmant les ambitions paneuropéennes.
- Croissance de presque 33 % des actifs gérés pour des tiers détenteurs en un an (de 7,0 milliards d'euros en 2016 à 9,3 milliards d'euros en 2017).
- Excellentes performances de gestion (top deuxième quartile – Morningstar).
- Renforcement des équipes de vente en Allemagne, France, Espagne et Italie.
- Nombreux prix récompensant la qualité de la gestion et les performances des fonds :
  - Extel Awards : meilleur gestionnaire de fonds en Belgique ;
  - L'Echo / De Tijd : meilleur gestionnaire obligataire et meilleur fonds en actions américaines ;
  - La Libre Belgique / De Standaard : meilleurs fonds d'actions européennes et globales ;
  - Morningstar : meilleur fonds d'actions belges ;
  - Thomson Reuters Lipper : 14 awards notamment pour la gestion durable, les obligations à haut rendement, les obligations émergentes, les obligations liées à l'inflation et l'immobilier coté.

## Asset Services

- 38 milliards d'euros d'actifs sous administration et/ou en dépôt dans les fonds d'investissement de droit belge et luxembourgeois.
- Croissance de 9 % des fonds mutuels destinés à des clients tiers qui ont atteint 8,8 milliards d'euros.
- Intégration réussie des fonds luxembourgeois ex-Petercam.
- Position dans le haut du classement de Degroof Petercam Asset Services et de Banque Degroof Petercam Luxembourg dans le rapport 2017 établi par Monterey Insight, dans les catégories 'Société de gestion', 'Administrateur de fonds' et 'Dépositaire de fonds'.
- Création du premier Fonds d'Investissement Alternatif Réserve (FIAR) pour une banque privée suisse.

## Investment Banking

- 94 missions réalisées en fusions et acquisitions (M&A), marchés de capitaux et en études et conseils, confortant la position forte de Degroof Petercam dans toutes les catégories de conseil financier pour les entreprises de taille moyenne.
- Activité soutenue en 2017 qui s'est traduite par des opérations pour plus de 2,5 milliards d'euros sur les marchés obligataires (Befimmo, Immobil, Argan, Laurent Perrier, Limagrain, Gemalto) ainsi que sur les marchés des capitaux (placements privés accélérés : Biocartis, Mithra, Argan – augmentations de capital : Aedifica, Sipef, Xior – introductions en bourse : Nextstage et Prodways).
- 29 mandats de M&A pour des entreprises en Belgique (Vio/SD Worx, Roularta/De Persgroep, Cegeka/GIMV, Connex Group/St Stanley Black & Decker, Beltrami/Brachot Hermant, Nafilyan/Immobilier) et en France (Moret/Europa, Ardian/Assystem, Biogroup) pour un montant total de près de 3 milliards d'euros.
- Troisième (Benelux), quatrième (France) et cinquième (Europe) position dans le classement des League Tables 2016 en placements privés de Standard and Poor's et Private Placement Monitor.
- Nomination 'Best Liquidity Provider' par Euronext pour la huitième année consécutive.
- Organisation de séminaires institutionnels couvrant les secteurs de la santé, de la consommation, de l'immobilier, etc. dans d'importants centres financiers internationaux tels que New York, Londres, Paris, Milan, Zurich, Bruxelles ou Luxembourg.
- Après une année 2016 exceptionnelle, recul limité des résultats de trésorerie grâce à la stratégie de gestion du comité 'Asset Liability Management', qui a dû faire face à des taux courts négatifs.
- Activité de plans d'options d'actions en forte progression avec un record de 400 sociétés clientes.

## Investissement responsable

- Croissance soutenue des actifs sous gestion au travers de fonds ISR à 2,8 milliards d'euros grâce aux entrées nettes dans les différents fonds et au fort intérêt des clients institutionnels et privés.
- Meilleur rating (A+) dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU.
- Communication et transparence complète des profils ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) de tous les fonds d'investissement gérés par DPAM.
- Renforcement de l'équipe de recherche interne sur l'investissement responsable grâce au recrutement de trois nouveaux professionnels.
- Lancement du premier 'Sustainable Seminar' à Bruxelles, sixième participation consécutive à la 'Semaine de la finance responsable' à Paris et quatrième participation au GFSI (Global Food Safety Institute) en Suisse.
- Élargissement du Fixed Income Sustainability Advisory Board à quatre experts externes renommés pour inclure les derniers défis durables dans le modèle de durabilité des pays.
- Élargissement du Voting Advisory Board à trois experts indépendants spécialisés dans les questions de gouvernance d'entreprise et participation aux assemblées générales des actionnaires de 507 entreprises avec plus de 8.000 résolutions votées.
- Organisation de plusieurs événements internes pour sensibiliser davantage les collaborateurs aux questions ESG.

## Private Equity

- Élargissement de l'offre et confirmation de la demande croissante de nos clients.
- Succès de placements privés, principalement exclusifs, au travers de structure 'feeder' offrant l'accès à des fonds internationaux de premier ordre et à des stratégies diversifiées (le dernier fonds buy-out phare de CVC Capital Partners, la plateforme de co-investissement Alpinvest et un fonds Warburg Pincus).
- Clôture de la première tranche d'une deuxième levée de fonds pour un montant de 28 millions d'euros d'Inclusio, un fonds à vocation d'impact investing.
- Développements positifs des fonds d'énergies renouvelables : première cession ayant donné lieu à une première distribution dans le Greenfund II et poursuite du déploiement du capital du Greenfund III.
- Nouveaux fonds d'investissement alternatifs permettant une mise en place et un time-to-market améliorés, grâce à la collaboration transversale étroite entre plusieurs équipes et pays au sein du groupe.

## Credits

- Hausse des encours de crédit à 1,9 milliard d'euros, résultat d'une activité soutenue en crédit Lombard auprès de clients privés belges, luxembourgeois, français, espagnols et suisses.
- Développement avec succès d'une offre de service au niveau international grâce à des solutions flexibles, des conditions de crédit compétitives et un environnement de taux bas.
- Bonne qualité du portefeuille de crédit.

## Financial Research

- Équipe de recherche buy-side d'analystes actions et crédit qui établissent une liste de recommandations de plus de 100 actions européennes et américaines et couvrent plus de 500 obligations de sociétés (à haut rendement et investment grade).
- Publication de deux ouvrages macroéconomiques : 'Vingt questions d'actualité sur la situation économique et financière' et 'Vingt questions d'actualité sur l'économie belge'.
- Publication du 'Benelux Company Handbook'.
- Équipe d'analystes sell-side couvrant la plupart des entreprises du Benelux avec une couverture étendue à 140 sociétés et rédigeant plus de 1.000 rapports et 40 études détaillées sur des sociétés cotées. Génération d'un 'alpha positif' confirmant le track record de l'équipe année après année.

## Philanthropie

- Deuxième année d'existence pour Gingo.community, la première plateforme belge de philanthropie collaborative qui a récolté au total 272.087 euros et financé 21 projets.
- Lancement de trois nouveaux projets visant à améliorer la formation générale, technique et professionnelle et à encourager l'esprit d'entreprise : La Petite École, Synlab et le Collective Impact.
- Organisation de forums philanthropiques accueillant Mrs Shirin Ebadi, première femme musulmane à recevoir le prix Nobel de la Paix et Mr Kenneth Roth, directeur exécutif de Human Rights Watch.
- Soutien à la Fondation belge contre le cancer grâce à des fonds récoltés par l'équipe de cyclistes de Degroof Petercam.
- Participation au sommet annuel de l'European Venture Philanthropy Association (EVPA) à Oslo, sur le rôle des banques dans la promotion des investissements sociaux.
- Investissement de 100 % du portefeuille de la Degroof Petercam Foundation en investissement socialement responsable.
- Participation de 275 collègues à la cinquième édition des Degroof Petercam Solidarity Days offrant 2.200 heures de bénévolat à des organisations caritatives en Belgique.

## Nos filiales à l'étranger

### Luxembourg

- Mise en place de structures groupe transversales entre la Belgique et le Luxembourg, avec le développement :
- . de plateformes BeLux pour l'IT, la banque dépositaire et les Opérations ;
- . d'un hub international chargé de l'expansion internationale des activités du Private Banking ;
- . du département 'International Patrimonial Services' pour répondre aux questions transnationales complexes en matière d'Estate Planning.
- Lancement du 'Forum des entrepreneurs', plateforme d'échanges contribuant au développement de la culture entrepreneuriale, avec la participation de Norbert Becker (Arthur Andersen, Atoz) et Yves Elsen (Université du Luxembourg, Hitec et Luxembourg Space Cluster).
- Développement du programme 'Micro-dons', permettant aux collaborateurs de verser un montant de leur salaire à une œuvre caritative.

### France

- Forte croissance de l'Investment Banking pour la deuxième année consécutive, en revenus et en taille des opérations réalisées.
- Réorganisation des activités Wealth Management, adaptation de l'offre et accroissement des synergies avec le groupe.
- Développement de la société de gestion, augmentation des effectifs.
- Lancement officiel de l'activité de banque privée et de Family Office, à Lyon, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Financement par la Degroof Petercam Foundation de l'ouverture d'une antenne à Roubaix de Mozaik RH, premier cabinet français de recrutement et de conseil en ressources humaines spécialisé dans la promotion de la diversité.

### Espagne

- Importante hausse des actifs sous gestion.
- Croissance du réseau de Private Bankers à Barcelone, Madrid et Pampelune.
- Migration réussie sur une nouvelle plateforme technologique.
- Fort engagement sociétal qui se traduit notamment par la participation active Net Mentora (Réseau entreprendre), à l'Oxfam Trailwalker 2017, à la Banc dels Aliments, etc.

### Suisse

- Poursuite de la croissance soutenue des actifs sous gestion.
- Développement important de la clientèle locale suisse.





---

# Corporate governance

## 1 Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Banque Degroof Petercam regroupe les administrateurs membres du comité de direction et les administrateurs non exécutifs.

La composition du conseil d'administration est déterminée sur la base des règles suivantes :

- la composition d'ensemble du conseil doit lui permettre de fonctionner de façon effective et efficace, dans l'intérêt social ; elle doit être basée sur une diversité et une complémentarité d'expériences et de compétences ;
- aucun groupe d'administrateurs ou membre individuel ne peut dominer la prise de décision par le conseil ;
- les administrateurs non exécutifs sont majoritaires ;
- le conseil compte parmi ses membres deux administrateurs indépendants.

Le comité de nomination a pour mission de formuler périodiquement, et notamment lors des renouvellements de mandats, des recommandations au conseil d'administration concernant la taille et la composition du conseil. Les membres du conseil disposent tous de l'honorabilité professionnelle et de l'expérience adéquate exigée par les dispositions légales.

Dans ses recommandations à l'assemblée générale des actionnaires en vue de la nomination d'administrateurs, le comité de nomination est attentif à l'équilibre de connaissances, de compétences, de diversité et d'expérience au sein du conseil.

Au cours de l'exercice, les changements suivants sont intervenus dans la composition du conseil d'administration et du comité de direction.

L'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2017 a nommé pour, un terme de six années, Monsieur Benoît Daenen à la fonction d'administrateur. Le conseil d'administration, en sa réunion du 16 mars 2017, a décidé de nommer celui-ci administrateur délégué et membre du comité de direction.

Au 31 décembre 2017, le conseil d'administration était composé comme suit :

	<b>Échéance du mandat</b>
<b>Président du conseil d'administration</b>	
Baron Philippson	05/2019
<b>Président du comité de direction – administrateur délégué</b>	
Philippe Masset	05/2020
<b>Administrateurs membres du comité de direction – administrateurs délégués</b>	
Nathalie Basyn	05/2021
Gautier Bataille de Longprey	05/2022
Bruno Colmant	02/2021
Gilles Firmin	05/2019
Pascal Nyckees	05/2021
Benoît Daenen	05/2023
<b>Administrateurs</b>	
Ludwig Criel <sup>1</sup>	05/2021
Miguel del Marmol	05/2021
Jean-Baptiste Douville de Franssu	05/2021
Christian Jacobs <sup>1</sup>	05/2019
Jean-Marie Laurent Josi	05/2022
Véronique Peterbroeck	06/2021
Jacques-Martin Philippson	05/2022
Alain Schockert	05/2022
Frank van Bellinghen	05/2019

Le conseil d'administration considère comme personnalités indépendantes ceux de ses membres qui répondent aux critères mentionnés à l'article 526ter du Code des Sociétés. Il y a lieu de considérer comme administrateur indépendant les personnes suivantes : Monsieur Christian Jacobs et Monsieur Ludwig Criel.

Après avis du comité de nomination, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2018, pour un terme de six années, la nomination de Monsieur Guido Vanherpe, qui avait été nommé provisoirement administrateur en remplacement de Monsieur Xavier Van Campenhout, démissionnaire au 31 décembre 2017, lors du conseil d'administration du 8 février 2018 ainsi que celle de Monsieur François Wohrer. Ce dernier intégrera le comité de direction sous réserve de sa nomination par l'assemblée générale et d'une décision du conseil d'administration.

Conformément aux dispositions légales applicables, cette proposition est soumise à l'approbation des autorités de contrôle.

<sup>1</sup> Administrateur indépendant.

## 2 Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la définition de la stratégie et de la politique générale. Il veille à sa mise en œuvre par le comité de direction et détermine, sur la base des propositions du comité de direction, les moyens nécessaires à cette fin. Il détermine la compétence et la composition du comité de direction et contrôle son action. Il veille à la mise en œuvre des moyens adéquats en vue d'assurer la pérennité de l'entreprise.

Il délibère sur tous les sujets et matières relevant de sa compétence, tels que l'arrêté des comptes annuels et des rapports de gestion ainsi que la convocation aux assemblées générales. Il reçoit lors de chaque réunion trimestrielle l'information adéquate sur l'évolution de la marche des affaires et les chiffres clés, tant pour la société elle-même que pour ses principales filiales. Il approuve également le budget annuel.

Le conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par an. Il s'est réuni huit fois au cours de l'exercice.

Le conseil d'administration a examiné à la fin de chaque trimestre en autres, les résultats réalisés par le groupe. Il a mené des réflexions stratégiques sur l'orientation à donner à certaines activités du groupe, sur des éventuels dossiers de reprise et a suivi l'évolution des travaux d'intégration.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée. Chaque administrateur ne peut représenter plus de deux de ses collègues. Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix. En cas de partage, la proposition est rejetée.

Le total des rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration figure à l'annexe aux comptes sociaux (point XXIX, sous-rubrique A4). La version intégrale des comptes sociaux est disponible au siège de la société.

## 3 Gestion journalière du groupe – comité de direction

Le conseil d'administration a, conformément à l'article 17 de ses statuts, constitué en son sein un comité de direction.

Le comité de direction est compétent pour la gestion des activités de l'établissement de crédit dans le cadre de la politique générale définie par le conseil d'administration.

À cet effet, le comité de direction est investi par le conseil d'administration des pouvoirs de décision et des pouvoirs de représentation de la société dans ses relations avec le personnel, la clientèle, les autres établissements de crédit, l'environnement économique et social et les autorités ainsi que des pouvoirs de décision quant à la représentation de la société auprès de ses filiales et auprès des sociétés dans le capital desquelles elle est intéressée.

La composition du comité de direction est déterminée sur la base des principes suivants :

- la complémentarité des compétences (en matière financière, gestion des risques, connaissances opérationnelles, etc.) requises pour assurer la mise en œuvre de la stratégie définie par le conseil d'administration ;
- l'évolution des besoins ;
- la prise en compte des critères moraux, déontologiques et éthiques applicables au sein du groupe.

Le comité de direction se réunit en principe quatre fois par mois. Il s'est réuni 54 fois au cours de l'exercice.

## 4 Comités créés par le conseil d'administration

Au sein du conseil d'administration, la Banque a, conformément aux dispositions légales, constitué des comités spécialisés, exclusivement composés d'administrateurs non exécutifs.

### 4.1 Comité d'audit

Le comité d'audit assiste le conseil d'administration dans sa fonction de surveillance et plus spécifiquement dans les matières relatives :

- aux informations financières destinées aux actionnaires et aux tiers ;
- au processus d'audit ;
- au fonctionnement du contrôle interne ;
- au suivi de la relation avec le commissaire.

Le comité est présidé par Monsieur Christian Jacobs.

Monsieur Ludwig Criel est membre du comité d'audit en qualité d'administrateur indépendant.

Le Chief Executive Officer, le Chief Risk Officer et le Chief Audit Officer sont invités aux réunions du comité d'audit sans en être membres. Le Chief Financial Officer est invité aux réunions relatives à l'analyse des comptes semestriels et annuels et à l'évolution des résultats.

Le commissaire de la société participe quant à lui aux réunions qui ont trait à l'examen des comptes semestriels et annuels.

Le président du comité d'audit est un administrateur indépendant et est membre du comité d'audit de la filiale au Luxembourg.

Le comité d'audit s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice. Il a systématiquement fait rapport au conseil d'administration de ses activités.

Les réunions ont porté principalement sur l'examen des situations semestrielles, des comptes annuels et des rapports d'activité, le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne groupe et l'approbation de la planification des missions de l'audit interne. Le comité est également informé des conclusions des comités d'audit et risques des filiales. Les représentants des principales filiales du groupe ont fait rapport de leurs activités et de leurs défis. Le comité a pris connaissance du relevé des litiges.

### 4.2 Comité des risques

Le comité des risques assiste le conseil d'administration en ce qui concerne l'évaluation du niveau de tolérance en matière de risques et propose des plans d'action en cette matière.

Le comité des risques est présidé par Monsieur Frank van Bellingen.

Monsieur Christian Jacobs est membre du comité des risques en qualité d'administrateur indépendant.

Le Chief Executive Officer, le Chief Risk Officer et le Chief Audit Officer sont invités aux réunions du comité des risques sans en être membres.

Le comité des risques s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice. Il a systématiquement fait rapport au conseil d'administration de ses activités.

Le comité des risques traite des grandes orientations du groupe en matière de risque. Il bénéficie d'exposés spécifiques des cadres compétents, examine les procédures de contrôle de certains risques de marché et des risques structurels de taux d'intérêt.

---

<sup>1</sup> Internal Capital Adequacy Assessment Process.

<sup>2</sup> Internal Liquidity Adequacy Assessment Processes.

Le comité des risques a porté une attention particulière au suivi réalisé par le risk management et plus spécifiquement à l'impact de certaines décisions sur le profil de risque de la Banque. Le comité a par ailleurs veillé à la bonne application de la politique de rémunération. Il a validé les rapports ICAAP<sup>1</sup> et ILAAP<sup>2</sup>, Plan de redressement, les rapports périodiques de risk management et de risque opérationnel, ainsi que le rapport annuel du Compliance Officer.

## 4.3 Comité de nomination

Le comité de nomination est consulté sur les questions relatives :

- à la composition et à la taille du conseil d'administration et du comité de direction ;
- à la définition du profil des membres du conseil d'administration, du comité de direction et des 'Identified Staff', et au processus de sélection de ceux-ci;
- aux propositions de nomination et de réélection des administrateurs et des membres du comité de direction.

Le comité est présidé par Monsieur Alain Philippon et Monsieur Ludwig Criel est membre du comité de nomination, en qualité d'administrateur indépendant. Le Chief Executive Officer et le Group Chief HR Officer sont invités aux réunions du comité de nomination.

Le comité de nomination s'est réuni huit fois au cours de l'exercice. Il a fait systématiquement rapport de ses activités au conseil.

## 4.4 Comité de rémunération

Le comité de rémunération est consulté sur les questions relatives :

- à la politique de rémunération générale ;
- à l'enveloppe globale des rémunérations variables ;
- à la rémunération des administrateurs membres du comité de direction ;
- à la rémunération des 'Identified Staff' et des fonctions de contrôle indépendantes ;
- aux plans d'intéressement des membres du personnel de la Banque.

Messieurs Ludwig Criel (président) et Christian Jacobs font partie du comité de rémunération en leur qualité d'administrateur indépendant.

Le Chief Executive Officer et le Group Chief HR Officer sont invités aux réunions du comité de rémunération.

Le comité de rémunération s'est réuni sept fois au cours de l'exercice. Il a fait systématiquement rapport de ses activités au conseil. Il s'est principalement penché sur l'harmonisation des rémunérations suite à la fusion.

## 5 Politique d'affectation des résultats

Le dividende est déterminé en fonction de l'évolution du bénéfice net consolidé, du report à nouveau et de la stratégie du groupe.

## 6 Mémoire de gouvernance

La Banque a élaboré un mémoire de gouvernance évaluant les caractéristiques de base de sa structure de gestion relatif :

- à l'honorabilité et à la santé financière des actionnaires significatifs ;
- à une structure de gestion transparente favorisant une gestion saine et prudente ;
- à la détermination des compétences et responsabilités de chaque segment de l'organisation ;
- au caractère collégial de la direction effective ;
- aux fonctions de contrôle indépendantes ;
- au profil adéquat et aux qualités de ses dirigeants ;
- à la politique de rémunération de ses dirigeants ;
- à la détermination des objectifs stratégiques et valeurs que s'assigne la Banque ;
- à la bonne connaissance de la structure opérationnelle et des activités par la direction ;
- à la communication adéquate sur la gestion et le contrôle avec les différentes parties concernées.

Cette information est transmise à la Banque nationale de Belgique et est périodiquement actualisée.



---

# Rapport de gestion

Les comptes consolidés sont établis conformément aux normes IFRS.

## 1 Commentaires généraux

En 2017, les résultats financiers de la Banque ont bénéficié d'une amélioration du contexte économique et des marchés boursiers. La pente de la courbe des taux s'est légèrement accentuée ; cependant, les taux d'intérêt à court terme sont restés négatifs.

Ces résultats reflètent la bonne performance des métiers générateurs de commissions, principalement la gestion institutionnelle, la banque privée, la banque d'affaires, et les activités d'administration de fonds, alors que la marge d'intérêt a continué de pâtir des taux courts négatifs.

Au 31 décembre 2017, les actifs sous gestion s'élevaient à EUR 54,8 milliards contre EUR 52,3 milliards, fin 2016. Cette hausse s'explique principalement par les effets de marché et par de nouveaux actifs générés notamment par la distribution de nos fonds à des tiers détenteurs. L'évolution annuelle des actifs sous gestion a néanmoins été impactée défavorablement par la mise en œuvre des mesures fiscales de fin d'année.

Les actifs gérés pour la clientèle privée s'élevaient à EUR 34,9 milliards au 31 décembre 2017, ce qui représente un niveau relativement stable par rapport au 31 décembre 2016.

La gestion d'actifs institutionnels a enregistré une croissance des actifs bruts gérés de EUR 37,2 milliards à EUR 41,9 milliards (y compris les investissements des clients privés dans les fonds gérés par le groupe). Le réseau commercial hors Belgique poursuit son expansion avec le renforcement des équipes notamment en France, Italie, Allemagne et Espagne.

Le métier Asset Services comptabilisait, au 31 décembre 2017, EUR 38 milliards d'actifs sous administration et/ou dépôt, dont EUR 8,8 milliards pour des fonds mutuels destinés à des clients tiers.

L'encours de crédits utilisés par la clientèle s'établissait, au 31 décembre 2017, à EUR 1,9 milliard pour un bilan de EUR 8,3 milliards et des dépôts en espèces de EUR 6,7 milliards.

Notons aussi, en France, la croissance soutenue de l'activité Corporate Finance ; en Espagne, le développement d'un réseau de banquiers privés indépendants et une activité de crédit en développement en Suisse.

## 2 Commentaires sur les comptes

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à EUR 86.459.998 par rapport à EUR 57.876.665 pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé (part du groupe) s'établit en ajoutant au bénéfice net consolidé les gains et pertes latents directement comptabilisés en fonds propres (réserves de réévaluation) pour représenter EUR 88.228.590 au 31 décembre 2017 contre EUR 56.336.622, un an plus tôt.

La marge nette d'intérêts, toutes activités confondues, se situe en retrait par rapport aux résultats affichés l'exercice précédent. L'année 2017 est fortement marquée par la persistance des taux courts négatifs, partiellement mitigée par la contraction durable des spreads de crédit. Les revenus des crédits sont en hausse suite à la croissance des volumes et l'augmentation des marges à Luxembourg.

Les résultats comptables de réalisation du portefeuille obligataire sont nettement inférieurs à ceux de 2016.

Les résultats relatifs aux activités de 'Marchés Financiers' se maintiennent par rapport à l'exercice précédent, notamment au niveau des desk bonds et produits structurés de l'activité d'intermédiation. Le desk change renouvelle aussi les chiffres de 2016, avec un niveau de commissions supérieur généré par l'entité bancaire luxembourgeoise. Par ailleurs, l'activité Private Equity a connu un essor remarquable en 2017 avec la concrétisation d'un nombre important de nouveaux deals. L'activité de commercialisation des stock option plan a poursuivi son développement en 2017 avec la signature de nouveaux contrats clientèle.

Le revenu net des commissions a connu une croissance à deux chiffres (de l'ordre de 13 %) par rapport à l'exercice précédent. À fin de période, les capitaux en gestion ont globalement progressé de 4,7 % par rapport à 2016.

Les commissions de gestion et d'administration sur les actifs gérés ont été soutenues par l'effet positif des marchés, la refonte de la tarification des fonds maison, ainsi que par les apports nets de capitaux de l'activité de distribution des fonds, et de la clientèle privée internationale. Le chiffre d'affaires des activités Corporate Finance a connu un développement fort significatif en France, mais également en Belgique, appuyé par un nombre important de transactions dans les derniers mois de l'année.

Seuls les courtages sur titres n'ont pas suivi le trend haussier général, se situant à un niveau proche de celui de l'an dernier.

Les résultats comptables consolidés des portefeuilles en actions 'disponibles à la vente' (en abrégé 'AFS'- Available For Sale), en hausse par rapport à 2016, sont influencés par les plus-values réalisées sur les opérations de placement de titres dirigées par la 'Salle des Marchés' et structurées préalablement par les équipes Corporate Finance.

Si les autres résultats opérationnels nets de l'exercice sont stables dans l'ensemble, ceux-ci ont néanmoins été influencés par des mouvements significatifs qui se compensent ; principalement la reconnaissance en résultat des impacts positifs de la modification des conditions des avantages postérieurs à l'emploi (dans le cadre de l'harmonisation HR), qui est contrebalancée par l'évolution négative des principaux postes de provisions.

Les frais de personnel sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Cette situation résulte des indexations ainsi que de l'augmentation du nombre de collaborateurs dans le groupe. À fin de période, le nombre de FTE pour l'ensemble du groupe est en croissance nette de 19 unités par rapport à fin 2016. Par ailleurs, les provisions de rémunérations variables, ainsi que les coûts IAS19 liés aux pensions futures sont en hausse par rapport à 2016.

Les autres frais généraux sont en recul significatif : si les dépenses opérationnelles courantes sont quelque peu en hausse, ce sont surtout les coûts d'intégration et de transformation qui sont nettement moins élevés qu'en 2016.

Les amortissements de l'exercice sur immobilisations corporelles et incorporelles sont stables. Les dépréciations nettes sur actifs sont d'importance équivalente à celles de 2016 ; toutefois, si celles de l'exercice précédent portaient essentiellement sur certains crédits, et accessoirement sur des instruments financiers, les réductions de valeur de 2017 s'appliquent surtout à la valorisation de certains fonds de commerce en gestion privée.

Les estimations d'impôts en date de clôture sont modérément à la baisse par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des impôts courants de certaines filiales (dont les sociétés de gestion OPC belge et luxembourgeoise) est intégralement compensée par l'impact positif de la révision des stocks d'impôts différés sur certains actifs et passifs bilantaires (suite à la réforme fiscale de fin d'année abaissant les taux effectifs respectivement à 29,58 % en 2018 et 25 % en 2020). Par ailleurs, le stock de pertes fiscales cumulées de certaines entités du groupe s'est sensiblement réduit au cours de l'exercice clôturé.

La progression des autres composantes du résultat global s'explique par la variation positive des réserves de réévaluation sur les portefeuilles d'actions et autres Sicav d'accompagnement, ainsi que par une évolution favorable des effets des réévaluations des hypothèses financières et autres sur les plans de pension.

## 2.1 Affectation du résultat social

Au 31 décembre 2017, le résultat social de Banque Degroof Petercam SA atteint un niveau de bénéfice net de EUR 70.144.212. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de EUR 195.186.507, la base de bénéfice à affecter s'élève à EUR 265.330.719.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

	(en EUR)
Bénéfice de l'exercice	70.144.212
+ Report à nouveau	195.186.507
<b>= Bénéfice à affecter</b>	<b>265.330.719</b>
- Affectation aux autres réserves	0
- Tantièmes	795.000
- Dividendes	65.053.254
- Parts bénéficiaires	345.957
<b>= Bénéfice à reporter</b>	<b>199.136.508</b>

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de EUR 6 par action.

## 2.2 Fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés, en ce compris les intérêts de tiers, s'élèvent à la fin de l'exercice à EUR 939,8 millions, ce qui représente une hausse de EUR 40,9 millions par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de EUR 40,9 millions se justifie par les effets combinés de la distribution relative à l'exercice précédent (-EUR 47,3 millions), par le résultat (tiers compris) de l'exercice (EUR 86,5 millions), par la réévaluation des actifs financiers à la juste valeur (EUR 4 millions), la réévaluation IAS 19 des conditions des avantages postérieurs à l'emploi (EUR 1 million) et par l'évolution des écarts de conversion (-EUR 3,3 millions).

Les fonds propres utiles aux calculs des coefficients réglementaires Bâle III s'élèvent à EUR 519,1 millions et excèdent largement les exigences fixées par les normes prudentielles. Les ratios de solvabilité Tier 1 (fonds propres de base) et Tier 2 (fonds propres au sens large) représentent 17,1 % au 31 décembre 2017.

## 2.3 Dépôts à découvert

Au terme de l'exercice 2017, les dépôts à découvert consolidés atteignent EUR 80,9 milliards.

## 3 Évolution du capital

Au 31 décembre 2017, le capital social est fixé à EUR 34.211.634. Il est représenté par 10.842.209 actions sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées. Le pair comptable moyen par action correspond à EUR 3,1554.

## 4 Détention d'actions propres dans le groupe (art. 624 du Code des Sociétés)

Banque Degroof Petercam SA ne détient pas d'actions propres.

Au 31 décembre 2017, les sous-filiales de la Banque, BD Square Invest SA, Degroof Finance SA, Industrie Invest SA, Industrie Invest 2 SA et Immobilière Cristal Luxembourg SA détiennent 327.879 actions Banque Degroof Petercam SA, ce qui représente 3,02 % du capital social.

La valeur comptable consolidée de l'ensemble des actions propres détenues par les filiales s'élève à EUR 47.604.007 au 31 décembre 2017.

Les actions propres détenues dans le groupe ont pour objectif de servir de support aux plans d'intéressement du personnel.

Dans le courant de l'exercice écoulé, le total des titres détenus en autocontrôle a diminué de 4 actions.

## 5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets d'intégration sur la période 2016-2018, des investissements informatiques importants sont consentis dans les principaux métiers de la Banque en vue de doter progressivement celle-ci d'une technologie de pointe, notamment dans le domaine du 'digital'.

De par la fusion d'une part, et le déploiement progressif des nouvelles technologies IT d'autre part, le groupe continuera à bénéficier d'effets de synergies et sera équipé d'une plateforme moderne favorisant la croissance des métiers.

De manière générale, la croissance et la rentabilité du groupe sont également influencées par :

- l'effort permanent pour accroître le fonds de commerce en fonction des opportunités, comme en témoignent les acquisitions réalisées dans le passé ainsi que les investissements commerciaux ;
- l'évolution des capitaux gérés et des marchés boursiers ;
- les missions de corporate finance ;
- l'environnement macroéconomique.

## 6 Activités en matière de recherche et de développement

Le groupe poursuit ses activités en matière de recherche et de développement au travers de la mise en œuvre progressive de son programme de transformation des applications opérationnelles et de support.

## 7 Politique de rémunération

La politique de rémunération qui fait partie intégrante du mémorandum de bonne gouvernance est entrée en vigueur le 24 septembre 2014.

Elle a été déterminée par le comité de direction en concertation avec le conseil d'administration, le comité de nomination et de rémunération et les fonctions de contrôle.

Cette politique de rémunération favorise la gestion saine et efficace des risques et n'encourage aucune prise de risque qui excéderait le niveau de risque toléré par la Banque, ce tout en promouvant les objectifs et les intérêts à long terme de la Banque et l'absence de conflits d'intérêts.

Conformément à la législation en vigueur, la politique a été publiée sur le site Internet de la Banque.

Les principes généraux sont les suivants :

- le volume total des rémunérations variables octroyées ne limite pas la capacité de la Banque à renforcer ses fonds propres ;
- une rémunération variable n'est jamais garantie, sauf dans le cas exceptionnel d'un collaborateur nouvellement recruté et pour sa première année d'engagement ;
- le comité de direction, en application de la méthodologie de sélection et des critères fixés par le conseil d'administration basés sur l'incidence significative de ces personnes sur le profil de risque de la Banque, a désigné les 'Identified Staff' et a rédigé une politique de rémunération qui leur est destinée. Cette politique prévoit, en outre, un rapport maximum entre le montant de la rémunération fixe et le montant de la rémunération variable ainsi que des régimes de report dans le temps de la rémunération variable en cash ou éventuellement en instruments financiers, selon les modalités prévues par le régulateur ;
- la rémunération des membres non-exécutifs du conseil d'administration ne consiste qu'en une rémunération fixe déterminée en fonction de références de marché. Ces membres ne bénéficient d'aucune forme de rémunération variable.

## 8 Principaux risques auxquels est exposée la Banque

De par ses activités, Banque Degroof Petercam est exposée à un certain nombre de risques.

Les principaux risques sont les suivants :

- les risques de marché, essentiellement liés aux activités d'investissement dans des portefeuilles titres (actions, obligations) et à l'activité de transformation de taux d'intérêt ('Asset and Liability Management') ;
- le risque de liquidité résultant des différences d'échéance entre les financements (généralement à court terme) et leurs emplois ;
- le risque de contrepartie lié à l'activité de crédit (risque qui est fortement limité par l'utilisation de garanties sous forme de portefeuilles titres) et aux opérations d'intermédiation en dérivés ;
- les risques liés à l'activité de gestion de fortune (risque d'actions en justice de clients dont le mandat n'aurait pas été respecté, risque commercial de pertes de clients mécontents et risques de réputation qui y sont liés) ;
- le risque opérationnel issu de ses activités, entre autres, bancaires (erreur dans l'exécution d'ordres, fraude, cybercrime, etc.), de banque dépositaire (pertes d'actifs) ou de gestionnaire de fonds (non-respect des contraintes).

## 9 Politique en matière d'utilisation d'instruments financiers

Au sein du groupe, les dérivés sont utilisés pour compte propre des manières suivantes.

Dans le cadre de la gestion ALM (Asset and Liability Management), des dérivés de taux (principalement des futures et des interest rate swaps) sont utilisés afin de réaliser des couvertures du risque de taux à long terme du groupe.

Des dérivés de taux de type interest rate swaps sont utilisés pour couvrir un portefeuille d'obligations souveraines et covered bonds, dans une optique de micro-hedge (le portefeuille est reconnu en comptabilité en 'Fair Value Option through P&L', mais les couvertures s'effectuent position par position), mais aussi de manière globale, dans une optique de macro-hedge. Cet emploi de dérivés est supervisé par le comité ALM.

De même, la trésorerie de la Banque (risque de taux < 2 ans) fait usage de dérivés de taux et de swaps de trésorerie pour gérer le risque de taux et la trésorerie du groupe.

La gestion de la position de change du groupe implique également l'usage de produits dérivés (contrats de change à terme et swaps de change) afin de couvrir des engagements vis-à-vis de la clientèle ainsi que le financement des filiales dans la devise correspondant à leurs activités.

Des dérivés (achats d'options put avec vente d'options calls) sont utilisés pour couvrir certaines positions du portefeuille de placement et en canaliser le rendement.

Lorsque des opérations de couverture économique par des dérivés sont effectuées sur des positions en actions, ces dernières sont comptabilisées comme des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Il est à noter que cette utilisation de dérivés a été arrêtée en fin d'année.

La Banque a également une activité d'intermédiation en dérivés pour sa clientèle, notamment en options sur actions.

## 10 Comités au sein du conseil d'administration

Conformément à l'article 56 §4 de la loi bancaire, le conseil d'administration doit justifier dans son rapport annuel la compétence individuelle et collective des membres des comités d'audit, des risques, de rémunération et de nomination.

Le conseil considère que les membres des quatre comités précités disposent de l'expertise et de l'honorabilité professionnelle nécessaires à l'exercice de ses missions.

### 10.1 Comité d'audit

Au 31 décembre 2017, le comité d'audit était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Ludwig Criel	
Monsieur Miguel del Marmol	
Monsieur Christian Jacobs	Président
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	
Monsieur Frank van Bellingen	

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux administrateurs indépendants sont membres du comité d'audit ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en matière de gestion financière, reporting financier, comptabilité et audit ;
- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités ;
- les membres du comité d'audit disposent d'une compétence collective dans le domaine des activités de la Banque.

Le président du comité siège également au conseil de la filiale au Luxembourg où il est membre du comité d'audit ainsi qu'au conseil de la filiale Degroof Petercam Asset Management (jusqu'au 31 juillet 2017).

## 10.2 Comité des risques

Au 31 décembre 2017, le comité des risques était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Jean-Baptiste Douville de Franssu	
Monsieur Christian Jacobs	
Monsieur Jacques-Martin Philippson	
Monsieur Frank van Bellingen	Président

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- un administrateur indépendant est membre du comité des risques ;
- chacun des membres du comité des risques a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- chacun des membres disposent des connaissances, des compétences, de l'expérience et des aptitudes nécessaires leur permettant d'appréhender la stratégie et le niveau de tolérance au risque de la Banque ;
- les membres du comité des risques ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

## 10.3 Comité de nomination

Au 31 décembre 2017, le comité de nomination était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Ludwig Criel	
Monsieur Jean-Marie Laurent Josi	
Madame Véronique Peterbroeck	
Baron Philippson	Président
Monsieur Jacques-Martin Philippson	

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux des membres du comité ont une expérience dans d'autres comités de nomination ;
- un administrateur indépendant est membre du comité de nomination ;
- les membres du comité de nomination ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités ;
- les membres du comité disposent collégalement des compétences nécessaires pour permettre au comité d'exercer un jugement pertinent et indépendant sur la composition et le fonctionnement des organes de gestion et d'administration de la Banque.

## 10.4 Comité de rémunération

Au 31 décembre 2017, le comité de rémunération était composé des personnes suivantes :

Membres	
Monsieur Ludwig Criel	Président
Monsieur Christian Jacobs	
Monsieur Alain Schockert	

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- deux des membres du comité ont une expérience dans d'autres comités de rémunération ;
- deux administrateurs indépendants sont membres du comité de rémunération ;
- chacun des membres du comité a une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité de rémunération disposent des compétences nécessaires afin d'exercer un jugement compétent et indépendant sur les politiques de rémunération et sur les incitations créées pour la gestion des risques, des fonds propres et de la liquidité.

## 11 Décharge aux administrateurs et commissaire

Conformément à la loi et aux statuts, il est demandé à l'assemblée générale de donner décharge aux administrateurs et au commissaire de Banque Degroof Petercam SA pour l'exercice de leur mandat pour l'année sociale écoulée.

## 12 Liste des mandats exercés par les dirigeants conformément à l'application de la loi du 3 mai 2002 modifiant le régime d'incompatibilité des mandats applicable aux dirigeants d'établissements de crédit et d'entreprises d'investissement et du règlement de la Commission bancaire, financière et des assurances du 9 juillet 2002

La liste des mandats extérieurs exercés par les dirigeants de Banque Degroof Petercam, et soumis à publication, est disponible sur le site internet [www.degroofpetercam.com](http://www.degroofpetercam.com).

Fait à Bruxelles, le 26 avril 2018.



Degroof  
Petercam

---

---

# Déclaration non-financière consolidée dans le cadre du rapport annuel 2017

Le présent document constitue le projet  
de déclaration d'informations non-financières  
de Degroof Petercam pour l'année 2017.

42	Introduction
44	Degroof Petercam – une banque, un groupe
45	Investir de manière responsable – la responsabilité du groupe
45	1. Principe
45	2. Périmètre
45	3. Politiques, approches et ressources
45	a. Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)
47	b. Processus décisionnel en matière d'investissement au niveau de DPAM
47	I. Intégration en amont du processus d'investissement
47	II. Investissement Durable & Responsable – Sustainable & Responsible Investing (SRI)
47	1. Philosophie et approche
48	2. Reconnaissance externe
49	3. DPAM – 15 ans d'expérience en investissement responsable et durable
49	c. Rôle de DPAM en tant qu'actionnaire responsable
50	d. Les ressources mises en œuvre au niveau du groupe Degroof Petercam
50	I. Groupe de pilotage pour l'Investissement Responsable
50	II. Le centre de compétence pour l'Investissement Responsable
50	III. Experts externes
50	IV. Fixed Income Sustainability Advisory Board (Fisab)
50	V. Responsible Investment Corners
50	e. Transparence
51	Ressources humaines
51	1. Principes
51	2. Périmètre
51	3. Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs
51	a. Situation et rotation du personnel
52	b. Engagement durable du personnel
53	c. Diversité
53	d. Bien-être
54	e. Flexibilité du travail – Introduction du télétravail
54	f. Relations sociales
54	g. Non-discrimination
55	h. Formations et développement personnel
56	i. Engagement du personnel dans les relations avec la collectivité

57	Environnement
57	1. Principes
57	2. Périmètre
57	3. Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs
57	a. Réduction et compensation des émissions CO <sub>2</sub>
58	b. Soutien de projets pour le climat – Saving Trees
59	c. Autres actions visant à réduire l’empreinte écologique de Degroof Petercam
59	I. Consommation d’énergie/eau
59	II. Mobilité
59	III. Certification des immeubles
60	IV. Pollution / Gestion des déchets
60	V. Papier
60	VI. Fournisseurs
61	Politiques, procédures et normes anti-corruption
61	1. Périmètre des données
61	2. Détection des indices de corruption chez les clients
61	a. De manière générale
61	b. En pratique
62	3. Détection des indices de corruption chez les collaborateurs
62	a. De manière générale
62	b. En pratique
62	4. Collaborateurs dédiés à ce travail
63	5. Formation appropriée des salariés
63	6. Procédure de dénonciation (whistleblowing)
63	7. Reporting
64	Philanthropie – Degroof Petercam Foundation
64	1. Vision et mission
65	2. Fonctionnement
65	3. Réalisations
66	4. Objectifs de Développement Durable de l’ONU (SDG)
66	5. Objectifs à terme de la Fondation

## Introduction

### Les défis d'aujourd'hui sont les opportunités de demain

Face à la modernisation de nos sociétés, au changement climatique, à l'évolution démographique et à l'épuisement des ressources naturelles qui les accompagne inexorablement, les autorités publiques et les entreprises, dont Degroof Petercam, doivent faire face à de nouveaux paradigmes. Ce constat est encore renforcé par les récentes crises financières et plusieurs scandales majeurs qui ont conduit à la destruction de valeur actionnariale et à une crise de confiance sans précédent dans les secteurs financier et public.

L'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des activités de Degroof Petercam constitue non seulement une priorité mais aussi une nécessité absolue dans le cadre d'une vision globale, tenant compte de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue, et ce dans une perspective à long terme.

L'identification des risques liés aux enjeux ESG permet à la fois une meilleure appréhension des risques et dès lors une meilleure anticipation dans la gestion. De cette manière, les risques représentent des opportunités d'investissement et créent de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Degroof Petercam estime que les défis mondiaux d'aujourd'hui constituent les opportunités de demain. C'est en adoptant une vision disciplinée et globale du monde qu'elle peut en faire bénéficier ses clients et partenaires investisseurs et collaborateurs.

Ces défis ne valent que s'ils sont partagés par tous. Les considérations ESG doivent être intégrées à tous niveaux et ne sont pas un processus isolé. La performance ESG fait intrinsèquement partie d'un ensemble complexe qui peut générer un avantage compétitif pour les sociétés.

Quels que soient les défis liés à la nécessité de replacer les sociétés dans leur contexte global, le développement durable doit être encouragé. Plus que jamais, il est une condition préalable à la pérennité d'une société et par conséquent à sa rentabilité et à sa capacité à créer de la valeur actionnariale à long terme.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins présents sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »<sup>1</sup>

## ESG

ESG est un acronyme international utilisé pour cibler les matières environnementale, sociale et de gouvernance qui constituent les trois piliers fondamentaux de l'information non-financière et de la responsabilité sociétale des entreprises et des banques.



### Environnement

Ces critères évaluent la prise en compte par l'entreprise de son empreinte environnementale en termes de priorité et de performance (consommation d'énergie et d'eau, production de CO<sub>2</sub> et de déchets, etc.).



### Société

Ces critères portent sur l'impact sociétal de l'entreprise auprès de l'ensemble des parties prenantes, par exemple le respect des droits du travail, de la santé et de la sécurité de chacun, de la non-discrimination, etc.



### Gouvernance

Ces critères concernent la façon dont l'entreprise est gérée, dirigée et contrôlée, en mettant l'accent sur les règles de déontologie et de transparence, notamment dans les relations entre la direction, le conseil d'administration et les actionnaires.

<sup>1</sup> Rapport Brundtland pour les Nations Unies – 1987.

L'objectif de la présente déclaration non-financière est d'exposer la politique de Degroof Petercam en tant que banque et groupe financier face aux enjeux du développement durable et ainsi d'analyser les progrès et les améliorations à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

Seront présentées dans ce contexte les informations non financières concernant Degroof Petercam, tel qu'imposé par la *loi du 3 septembre 2017 relative à la publication d'informations non-financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes sociétés et par certains groupes*, publiée au Moniteur belge du 11 septembre 2017. Cette loi a modifié le Code des sociétés en son article 119 en prévoyant l'obligation d'intégrer, dans le rapport de gestion aux comptes consolidés du groupe concerné, une déclaration destinée à permettre la compréhension de l'évolution des affaires, des performances, de la situation du groupe et des incidences de son activité, relatives au moins aux questions sociales, environnementales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption. Cette même disposition permet, en son paragraphe 2, dernier alinéa, à une société mère d'établir cette déclaration non-financière consolidée dans un rapport distinct.

La présente déclaration constitue un tel rapport distinct. Établie par Banque Degroof Petercam SA, cette déclaration contient les informations non-financières qui la concernent ainsi que les filiales belges du groupe dont elle est la société mère. À cet égard, le nom 'Degroof Petercam' fait indistinctement référence, dans cette déclaration, à la société Banque Degroof Petercam SA et au groupe de sociétés dont elle constitue la société faitière.

Après avoir brièvement décrit le modèle commercial de Degroof Petercam, seront successivement présentées les informations suivantes :

- sa responsabilité en tant qu'investisseur responsable ;
- son approche sociale et en matière de personnel ;
- son approche environnementale ;
- son approche en matière de lutte contre la corruption ; et
- l'aide à l'emploi et à l'enseignement au travers de la fondation Degroof Petercam.

Degroof Petercam s'est notamment appuyée, dans l'établissement de cette déclaration, sur les cadres internationaux suivants :

- la publication de la fédération européenne des associations d'analystes financiers intitulée '*KPIs for Environmental, Social and Governance (ESG) Issues, A Guideline for the Integration of ESG into Financial Analysis and Corporate Valuation*'<sup>2</sup> ;
- les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies<sup>3</sup> (PRI) ; et
- les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies<sup>4</sup> (SDG).

La présente déclaration intègre, dans les diverses sections susvisées, les indicateurs clés de performance (KPI) non-financiers s'inscrivant dans les cadres précités que Degroof Petercam a jugé nécessaires pour la compréhension de l'évolution de ses affaires, de ses performances, de sa situation et des incidences de son activité.

En ce qui concerne les thématiques pour lesquelles il n'aurait pas été possible de fournir dans cette première déclaration non-financière tous les indicateurs clés de performance pertinents, les appréciations et quantifications nécessaires seront effectuées dans courant de l'exercice 2018 en vue d'être intégrées dans la prochaine déclaration non-financière.

---

<sup>2</sup> En français : Indicateurs clés de performance (ICP) pour les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Lignes directrices pour l'intégration des critères ESG dans l'analyse financière et l'évaluation des entreprises.

---

<sup>3</sup> En anglais : Principles for Responsible Investments (PRI).

---

<sup>4</sup> En anglais : Sustainable Development Goals (SDG).

---

## Degroof Petercam – une banque, un groupe

Forte de son histoire remontant à 1871, Degroof Petercam est une institution financière de référence basée à Bruxelles. Groupe indépendant détenu par des actionnaires familiaux engagés sur le long terme, Degroof Petercam propose ses services à des investisseurs privés et institutionnels.

Les clients de Degroof Petercam bénéficient d'une combinaison unique de services articulée, selon le business model actuellement en place, autour de quatre pôles principaux :

- la banque privée ;
- la gestion institutionnelle ;
- l'*Investment Banking* (*Corporate Finance* et intermédiation financière) ; et
- les Asset Services.

Fin 2017, Degroof Petercam gère à ce titre directement ou indirectement au travers des entités de son groupe EUR 55 milliards d'actifs pour des investisseurs particuliers, familles, sociétés, fonds de pension, universités, compagnies d'assurances et organisations gouvernementales et sans but lucratif.

À la même date, Degroof Petercam emploie 1.371 professionnels<sup>1</sup> expérimentés en Belgique, au Luxembourg, en France, en Espagne, en Suisse, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie.

Sa mission est d'offrir à ses clients privés, professionnels ou institutionnels les meilleurs services afin de les aider à concrétiser leurs ambitions.

Pour ce faire, le groupe applique dans le cadre de sa stratégie de développement une dynamique commerciale transversale et internationale.

## Renvois

Thématiques	Documents
Organisation et structure de gouvernance de Degroof Petercam	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Corporate governance – rapport annuel 2017</i> Disponible sur le site <a href="http://www.degroofpetercam.be">www.degroofpetercam.be</a></li><li>• <i>2017 en bref</i> Disponible sur le site <a href="http://www.degroofpetercam.be">www.degroofpetercam.be</a></li><li>• <i>Rapport de gestion 2017</i> Disponible sur le site <a href="http://www.degroofpetercam.be">www.degroofpetercam.be</a></li></ul> <p>7. <i>Politique de rémunération</i> (pp. 6 et 7) 10. <i>Comités au sein du conseil d'administration</i> (pp. 8 à 10)</p>
Trends et facteurs pouvant avoir une influence sur le développement futur du groupe Degroof Petercam	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Rapport annuel 2017</i> Disponible sur le site <a href="http://www.degroofpetercam.be">www.degroofpetercam.be</a> <i>Chapitre 5 – Gestion des risques</i> (pp. 27 à 40)</li><li>• <i>Rapport de gestion 2017</i> Disponible sur le site <a href="http://www.degroofpetercam.be">www.degroofpetercam.be</a></li></ul> <p>5. <i>Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement du groupe</i> (pp. 5 et 6) 8. <i>Principaux risques auxquels est exposée la Banque</i> (p. 7)</p>

<sup>1</sup> Équivalents temps plein (ETP).

# Investir de manière responsable – la responsabilité du groupe

## 1 Principe

Degroof Petercam opère une réflexion continue sur toutes les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) liées à l'exercice de ses activités de gestion d'actifs et de banque privée et a pour objectif de garantir à cet égard une transparence et une cohérence dans son approche, sa méthodologie, ses produits et ses services.

Dans cette perspective, le groupe a en permanence à l'esprit les principes et la dynamique des principes d'investissement responsable qui sont ancrés dans sa culture d'entreprise et dont les questions ESG constituent le fil conducteur.

Consciente du fait que l'intégration de ces questions fait partie du devoir fiduciaire d'un investisseur vis-à-vis de ses clients et bénéficiaires, Degroof Petercam développe des politiques claires et cohérentes à cet égard, notamment sur l'éligibilité de produits et services spécifiques appréciée sous l'angle plus général du développement durable. Elle informe de manière régulière son personnel sur les sujets ESG pertinents et les activités controversées.

## 2 Périmètre

C'est essentiellement au travers de Degroof Petercam Assets Management SA ('DPAM'), entité du groupe Degroof Petercam en charge de la gestion de ses fonds d'investissement, que les politiques liées aux questions ESG sont plus développées et appliquées.

Elles servent cependant également de ligne de conduite à l'ensemble des entités du groupe Degroof Petercam qui sensibilise et met à contribution ses ressources afin que ces politiques soient assimilées et appliquées de manière invariable dans chaque segment de ses activités.

Les données reprises dans cette section concernent donc essentiellement DPAM, bien que l'ensemble du groupe Degroof Petercam met activement en œuvre les politiques visées.

## 3 Politiques, approches et ressources

### a. Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI)

DPAM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)<sup>2</sup> parrainés par les Nations Unies depuis 2011.

Dans ce contexte, DPAM s'est engagée à implémenter les six principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et par conséquent, à intégrer les facteurs ESG à son processus décisionnel en matière d'investissement et à ses pratiques d'actionariat dans le cadre de sa participation active aux assemblées des actionnaires des positions détenues à travers les fonds d'investissement qu'elle gère.

Ces principes<sup>3</sup> forment un cadre à l'attention de la communauté mondiale des investisseurs, afin de participer à l'élaboration d'un système financier plus stable et pérenne du point de vue économique. Ce système vise à diminuer les risques liés au court-termisme sur la performance des entreprises, les rendements des investissements et l'attitude des marchés et à récompenser les investissements responsables à long terme, profitant tant à l'environnement qu'à la société toute entière.

<sup>2</sup> En anglais : Principles for Responsible Investment (PRI).

<sup>3</sup> Les Principes pour l'Investissement Responsable ont été mis au point par un groupe international d'investisseurs institutionnels, en écho à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise pour les pratiques d'investissement. Le processus a été organisé par le Secrétaire général des Nations Unies. En signant les Principes, Degroof Petercam, en tant qu'investisseur, s'engage publiquement à les adopter et à les mettre en œuvre, dès lors qu'ils sont en phase avec ses responsabilités fiduciaires. Elle s'engage également à évaluer l'efficacité et à améliorer le contenu des Principes au fil du temps. Elle estime qu'elle pourra ainsi mieux honorer ses engagements vis-à-vis des bénéficiaires, et mieux aligner ses activités d'investissement sur l'intérêt général de la société.

# Déclaration non-financière consolidée

## 6 PRINCIPES :

1. Nous intégrerons les questions ESG à nos processus décisionnels et d'analyse des investissements.
2. Nous serons des actionnaires actifs et intégrerons les questions ESG à nos politiques et procédures en matière d'actionariat.
3. Nous demanderons, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles nous investissons de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
4. Nous encouragerons l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements.
5. Nous coopérerons pour améliorer l'efficacité de notre mise en œuvre des Principes.
6. Nous rendrons chacun compte de nos activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

Chaque année, une évaluation des progrès de tous les signataires des PRI, dont DPAM, dans la mise en œuvre de ces principes est opérée. Le reporting public effectué dans ce cadre est disponible sur le site web de l'UNPRI (<https://www.unpri.org/>).

DPAM a obtenu, lors de son évaluation en 2017, le meilleur rating A+ témoignant des progrès enregistrés sur l'implémentation des six principes et en particulier du sérieux de l'intégration des facteurs ESG (Principe 1) et de sa responsabilité actionnariale (Principe 2).

« L'intégration ESG est l'inclusion explicite, par les gestionnaires d'actifs, des risques et opportunités ESG dans l'analyse financière traditionnelle et les décisions d'investissement, basée sur un processus systématique et des sources de recherche appropriées. Ce processus d'intégration englobe la prise en compte explicite des facteurs ESG avec les facteurs financiers dans l'analyse générale des investissements. Il met l'accent sur l'impact potentiel des questions ESG sur les états financiers des sociétés (positifs et négatifs), pouvant affecter la décision d'investissement. »

(Source : EUROSIF)

Environnement	Social	Gouvernance
✓ Changements climatiques	✓ Conditions de travail, en ce compris l'esclavage et le travail des enfants	✓ Rémunération des dirigeants
✓ Émissions de gaz à effet de serre	✓ Communautés locales, en ce compris les communautés indigènes	✓ Corruption
✓ Épuisement des ressources en ce compris l'eau	✓ Conflits	✓ Lobby politique et donations
✓ Déchets & pollution	✓ Santé et Sécurité	✓ Structure et diversité du management
✓ Déforestation	✓ Relations avec les employés et diversité	✓ Corruption

## b. Processus décisionnel en matière d'investissement au niveau de DPAM



DPAM opère une gradation de sa 'responsabilité sociétale' sur deux niveaux dans le cadre de ses décisions d'investissement :

### I. Intégration en amont du processus d'investissement

Les facteurs ESG sont intégrés, en amont, dans tous les fonds DPAM par les équipes d'analystes et de gestionnaires de portefeuilles de DPAM dans le cadre du processus d'investissement.

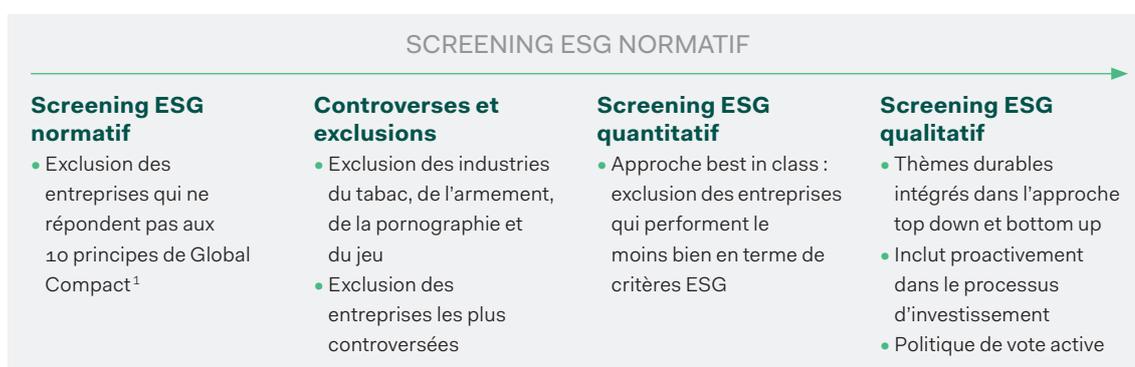
### II. Investissement Durable & Responsable – Sustainable & Responsible Investing (SRI)

#### 1. Philosophie et approche

DPAM s'interdit spécifiquement par ailleurs, dans le cadre de la gestion de certains fonds dits 'sustainable', d'investir dans certains secteurs ou émetteurs dont les profils ESG ne sont pas satisfaisants et démontre sa volonté d'investir majoritairement dans les émetteurs proposant des solutions aux différents défis de demain, sur base des préceptes suivants :

- défendre les droits fondamentaux – Pacte Mondial des Nations Unies ;
- formuler une opinion sur les activités controversées ; et
- être partie prenante responsable et promouvoir les meilleures pratiques et les progrès.

Ces Principes sont repris dans la politique d'investissement durable et responsable de DPAM.



<sup>1</sup> Le pacte mondial (*Global Compact*), initié par les nations Unies, au travers de dix Principes, offre aux entreprises un cadre pratique pour développer et promouvoir des business modèles et des marchés durables. Les principes ont été universellement acceptés et se réfèrent à quatre domaines principaux, à savoir : les droits de l'homme, les droits au travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

# Déclaration non-financière consolidée

Fin 2017, DPAM détient plus de 25,8 milliards sous gestion, dont environ 2,8 milliards sous l'appellation 'Sustainable', soit plus de 10 % du total des actifs sous gestion.

SRI (FONDS) actifs sous gestion :

(évolution en million EUR)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	30.09.2016	31.12.2017
Equity	315,96	355,77	365,89	424,31	610,31	758,14
Fixed income	204,55	108,64	206,35	860,73	1.372,44	2.003,35
Multi assets	19,97	21,95	37,93	36,90	43,84	52,74
<b>Total</b>	<b>540,48</b>	<b>486,36</b>	<b>610,16</b>	<b>1.321,93</b>	<b>2.026,59</b>	<b>2.814,23</b>
Actif	540,48	486,36	610,16	1.321,93	1.890,11	2.588,27
Passif					136,48	225,97
<b>Total</b>	<b>540,48</b>	<b>486,36</b>	<b>610,16</b>	<b>1.321,93</b>	<b>2.026,59</b>	<b>2.814,23</b>

Nombre de fonds :

(évolution en million EUR)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	30.09.2016	31.12.2017
Equity	2	2	2	3	6	7
Fixed income	1	2	2	3	3	3
Multi assets	1	1	1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>11</b>

Ventilation des investissements sustainable par fonds :

(évolution en million EUR)

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	30.09.2016	31.12.2017
Equities World Sustainable	267,64	293,21	330,72	313,63	375,90	416,91
Equities Europe sustainable	48,32	62,56	35,16	35,85	32,07	25,39
L Bonds Government Sustainable	204,55	58,97	86,68	69,05	67,14	108,03
L Bonds Emerging Markets Sustainable		49,66	119,67	160,26	437,00	1.008,48
Sustainable Food Trends (auparavant Agrivalue)				74,84	65,86	56,18
NewGems Sustainable (auparavant World)						33,70
EUR Quality Sustainable				631,42	868,31	886,84
indexed SRI EMU					58,26	59,69
indexed SRI US					31,81	81,41
indexed SRI World					46,42	84,86
Glob Balanced Conservative Sust. (ex-Degroof Ethical)	19,97	21,95	37,93	36,90	43,84	52,74
<b>Total</b>	<b>540,48</b>	<b>486,36</b>	<b>610,16</b>	<b>1.321,93</b>	<b>2.026,59</b>	<b>2.814,23</b>

## 2. Reconnaissance externe

DPAM a obtenu en 2017 le label LuxFLAG<sup>1</sup> pour quatre des fonds d'investissement qu'elle gère actuellement (DPAM Equities World Sustainable, DPAM Europe Sustainable, DPAM L Bonds Government Sustainable et DPAM L Bonds EM Sustainable), récompensant de la sorte les stratégies d'investissement responsable mises en place pour ces fonds.

<sup>1</sup> L'Agence Luxembourgeoise de Finances (LuxFLAG) est une association indépendante, à but non lucratif, créée au Luxembourg en juillet 2006. Elle vise à promouvoir les levées de capitaux pour le secteur de l'investissement Responsable en attribuant un label reconnaissable aux véhicules d'investissement éligibles.

L'objectif principal du label LuxFLAG ESG est de rassurer les investisseurs sur le fait que le fonds d'investissement investit réellement dans des actifs qui intègrent des considérations ESG (environnementales, sociales, de gouvernance) tout au long de son processus d'investissement. Les critères d'éligibilité au label LuxFLAG ESG requièrent que le fonds du candidat sélectionne 100 % de son portefeuille investi conformément à l'une des stratégies et normes ESG reconnues par LuxFLAG.

D'ici la fin de l'année 2018, l'objectif est d'avoir les huit stratégies en gestion actives labellisées.

3. DPAM – 15 ans d'expérience en investissement responsable et durable

#### IMPORTANT TRACK RECORD

2001	2003	2008	2009	2011	2012
<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> expertise en gestion durable diversifiée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>ère</sup> expertise en actions européennes durables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> classement de durabilité pays réalisés interne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du steering group Investissement Responsable</li> <li>Signature des principes UN PRI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Founding Reponsable Investment Steering group</li> <li>UN PRI Singatory</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membre du Forum belge pour l'investissement durable</li> </ul>
2018	2017	2016	2015	2014	2013
<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention du label Luxflag</li> <li>Stratégie durable thématique au travers des fonds Food Trends et NEWGEMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Facsheets ESG pour tous les fonds d'investissement</li> <li>Publication de l'emprunte carbone des portefeuilles durables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de fonds indexés ISR</li> <li>Deuxième fournisseur indépendant de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des critères ESG pour le fonds EUR IG credit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formalisation du processus ESG pour les actions globales</li> <li>Programme d'engagement</li> <li>'Best-efforts' intégré dans la stratégie durable en actions européennes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement du fonds durable EM debt</li> <li>Intégration des critères ESG pour la recherche en actions européennes</li> <li>1<sup>er</sup> fournisseur indépendant de recherche</li> <li>Politique de vote</li> </ul>

#### c. Rôle de DPAM en tant qu'actionnaire responsable

Dans le cadre de ses activités de gestion de fonds, DPAM est amenée à exercer les droits de vote revenant aux fonds sous gestion dans plus de 500 entreprises en Europe et Amérique du Nord, le tout au travers de plus de 8.000 résolutions votées dans leurs assemblées.

Le *Voting Advisory Board* mis en place par DPAM, composé de trois membres externes et sept membres internes, a plusieurs missions :

- revoir la politique et les directives de vote ;
- assurer la mise en œuvre adéquate des directives de vote ;
- adopter des instructions de vote sur des questions pratiques non couvertes par les directives ;
- décider dans des cas donnant lieu à des conflits d'intérêts potentiels ; et
- valider le rapport d'activité.

#### L'engagement de DPAM en chiffres

<b>+ 500</b>	En 2017, DPAM a participé aux assemblées générales et extraordinaires de plus de 500 sociétés en Europe et Amérique du Nord.
<b>+ 8.100</b>	DPAM s'est exprimée sur plus de 8.100 résolutions et a soutenu 85 % de celles-ci incluses dans les propositions d'actionnaires.
<b>59</b>	DPAM a engagé un dialogue avec 59 entreprises et poursuit son effort d'engagement vers une meilleure gouvernance, plus de transparence et une réponse aux enjeux de demain.

## d. Les ressources mises en œuvre au niveau du groupe Degroof Petercam

Divers organes et actions ont été mis en place au sein du groupe Degroof Petercam ou plus particulièrement au niveau de DPAM en vue d'assurer le respect des principes précités.

### I. Groupe de pilotage pour l'Investissement Responsable

Afin d'orienter toutes les initiatives relatives à l'investissement responsable et d'être proactif dans son approche, le groupe de pilotage pour l'Investissement Responsable (RISG) réunit 12 professionnels issus de différentes branches d'activité au sein du groupe. Il a pour but de refléter les enjeux ESG et d'assurer la transparence et la cohérence des approches, des méthodologies, des produits et des services et de s'assurer que la dynamique des principes d'investissement responsable soit en ligne avec les six principes de l'Investissement Responsable des Nations Unies.

### II. Le centre de compétence pour l'Investissement Responsable

Le centre de compétence pour l'Investissement Responsable, constitué au sein de DPAM, est composé de quatre membres. Il guide toutes les initiatives, méthodologies et projets liés aux aspects ESG des processus d'investissement et travaille en étroite collaboration avec les différentes expertises : gestion obligataire, recherche crédit, gestion actions et recherche actions. Il dispose des recherches ESG indépendantes des leaders mondiaux en la matière.

En outre, le centre de compétence est chargé d'agir comme contact privilégié pour les PRI de l'ONU et pour d'autres parties impliquées dans l'investissement responsable (Beama, Eurosif, etc.) et rapporte au comité de direction de DPAM.

### III. Experts externes

Il est également important pour les membres du groupe Degroof Petercam de pouvoir s'appuyer sur de nombreux experts indépendants spécialisés en environnement, gouvernance ou problématiques sociales. En tant que membres des conseils scientifiques créés au sein du groupe (politique de vote, durabilité des pays) ou comme invités des 'Responsible Investment Corners' (voir infra), ils contribuent largement à l'amélioration des processus et méthodologies appliquées à l'échelle du groupe.

### IV. Fixed Income Sustainability Advisory Board (Fisab)

Ce comité, créé au niveau de DPAM, est composé de quatre experts externes et quatre experts internes.

Son rôle :

- définir la durabilité de chaque pays ;
- fournir une assistance sur les critères et la construction des modèles (modèle pays émergents et modèle OCDE) ;
- discuter et faire des recommandations de changements ; et
- approuver la méthodologie et le classement final.

### V. Responsible Investment Corners

Degroof Petercam organise sur une base trimestrielle des événements internes à l'occasion desquels un expert externe présente des thèmes spécifiques aux questions ESG à destination des collaborateurs du groupe. L'objectif de ces événements :

- augmenter la sensibilité du personnel sur les questions ESG ;
- responsabiliser chaque collaborateur de son rôle au sein du groupe ; et
- réaliser des investissements en pleine connaissance de cause.

## e. Transparence

Les politiques et les rapports d'activité ESG sont tous disponibles sur le site web de Degroof Petercam [www.degroofpetercam.com](http://www.degroofpetercam.com), en ce compris la politique de vote, la politique d'investissement durable et responsable, la politique en matière d'activités controversées et le programme d'engagement.

Degroof Petercam travaille activement sur la détermination d'Objectifs de Développement Durable (SDG) prioritaires appelés à être formalisés dans le courant de l'année 2018. Ceux-ci s'accompagneront, dans un souci de transparence accru, d'indicateurs clés de performance (KPI) pertinents afin de rendre compte des résultats obtenus à ce sujet.

# Ressources humaines

## 1 Principes

En date du 31 décembre 2017, Degroof Petercam offrait des emplois de qualité à 882 collaborateurs en Belgique<sup>1</sup>, pour des fonctions aussi diverses que celles de banquier privé, analyste financier, gestionnaire d'actifs ou personnel administratif.

Degroof Petercam a vocation à octroyer à ses employés une rémunération compétitive, des programmes de formation et des opportunités de développement personnel et professionnel au sein du groupe. Elle a la volonté d'être considérée comme un employeur attractif au sein de l'environnement qui est le sien. Dans cette optique, Degroof Petercam veille à attirer, développer et conserver des collaborateurs de haut niveau en leur offrant des rôles de leadership attrayants et stimulants leur ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de développement.

## 2 Périmètre

Cette section regroupe les données relatives aux sociétés belges suivantes, qui emploient du personnel en Belgique :

- Banque Degroof Petercam SA ;
- Degroof Petercam Asset Management SA (DPAM) ;
- Degroof Petercam Corporate Finance SA (DPCF) ; et
- Imofig SA.

## 3 Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs

### a. Situation et rotation du personnel

- ESG 5 – Âge des travailleurs

L'âge moyen des travailleurs de Degroof Petercam est de 44,9 ans, soit 45,2 pour les femmes et 44,6 pour les hommes.

- ESG 5-1 – Structure/distribution âge (nombre d'employés par tranche d'âge, intervalles de 10 ans)

Tranche d'âge	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	Total
Femme	25	82	115	114	19	355
Homme	40	116	196	139	36	527
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>198</b>	<b>311</b>	<b>253</b>	<b>55</b>	<b>882</b>

- ESG 3-1 Pourcentage des employés sortants par an/total employés (ETP)

60 départs en 2017 sur 882 employés à la fin de l'année, ce qui représente un pourcentage de 6,8 % largement compensé par plus de 70 recrutements pendant la même période.

<sup>1</sup> Ce chiffre représente le nombre total de personnes employées par Degroof Petercam au 31 décembre 2017, y compris les prépensionnés, les malades de longue durée et les administrateurs indépendants. Ces derniers ne sont pas inclus dans le bilan social, ce qui explique le différentiel de 21 headcounts entre le bilan social et ce rapport.

# Déclaration non-financière consolidée

## RECRUTEMENTS 2017

Tranche d'âge	20-29	30-39	40-49	50-59	Total
Femme	8	8	5	4	25
Homme	13	17	13	3	46
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>71</b>

## DÉPARTS 2017

Tranche d'âge	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	Total
Femme	3	4	8	1	3	19
Homme	4	13	8	12	4	41
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>60</b>

- ESG 5-2 – Pourcentage de la main-d'œuvre appelée à prendre sa retraite dans les cinq prochaines années

Retraite attendue en 2023, sur la base de l'âge

Âge	60	61	62	63	64	65	67	70	Total
Femme	5	3	1	2		1			12
Homme	13	6	7	3	2		1	1	33
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>45</b>

Au cours des cinq prochaines années, le départ de plus de 40 personnes ayant atteint l'âge de la retraite de 65 ans est attendu.

## b. Engagement durable du personnel

En 2017, une enquête sur l'engagement du personnel a été menée pour la première fois après la fusion entre Degroof et Petercam, basée sur la méthodologie Willis Towers Watson et axée sur l'engagement durable du personnel et la collecte de données de référence à l'échelle nationale et sectorielle. 650 employés y ont participé en Belgique (parmi environ 1.100 participants au niveau du groupe), ce qui représente un taux de réponse de 76 %. Cette participation renforce la pertinence des conclusions de l'enquête, mais montre également l'espoir des employés que l'enquête apporte du changement.

Le score d'engagement global était de 73 %, c'est-à-dire quatre points de moins que la norme nationale belge<sup>1</sup>.

Par rapport à la norme nationale belge, les cinq domaines qui ont livré des scores supérieurs à la moyenne sont :

- la dimension 'Bien-être' et le fait que Degroof Petercam offre un cadre de travail dépourvu de discrimination et de harcèlement, et que les collaborateurs ne se sentent pas souvent submergés par leur travail ;
- la dimension 'Orientation client' à tous les niveaux de Degroof Petercam ;
- la proximité de notre équipe de direction et la liberté d'exprimer ses opinions et sa vision ;
- le degré d'engagement à manifester pour répondre à l'ambition de l'entreprise ;
- l'importance attachée aux questions éthiques.

À côté de ces résultats positifs, les résultats obtenus dans plusieurs domaines ne sont pas conformes aux ambitions de Degroof Petercam. Nous en épinglerons quelques-uns :

- la compréhension de la vision et de la stratégie de l'entreprise ;
- l'aspect de l'excellence, plus particulièrement en rapport avec l'excellence opérationnelle ;
- l'aspect 'Formation et développement' (les informations et les ressources fournies pour gérer sa carrière efficacement) ;
- la question du 'Bien-être' : le bien-être des employés est-il un sujet qui revêt une grande importance pour la direction ?

<sup>1</sup> Ce score représente le pourcentage d'employés ayant répondu 'd'accord' ou 'plutôt d'accord' à une série de huit questions de l'enquête de Towers Watson correspondant à leur mesure de référence d'engagement durable. Le score de Degroof Petercam (73 %) est ensuite comparé à la norme belge de référence de toutes les entreprises belges participant à l'enquête.

Les résultats à l'échelle du groupe ont permis d'identifier cinq domaines clés susceptibles d'amélioration :

1. la communication de la direction aux employés, par la voie hiérarchique ;
2. la charge de travail et la flexibilité ;
3. la culture de l'excellence ;
4. l'engagement *Corporate Social Responsibility* ;
5. la culture de développement personnel.

Certains des sujets mis en exergue dans ce rapport, en particulier dans les domaines prioritaires 2, 4 et 5, illustrent déjà nos progrès.

L'objectif pour 2018 est de mener une enquête de référence similaire sur l'engagement durable du personnel afin de mesurer les progrès réalisés dans ces cinq domaines d'amélioration et d'augmenter notre score d'engagement durable du personnel. Cette mesure spécifique est intégrée dans l'évaluation des performances servant à mesurer et à récompenser les performances des membres du comité exécutif du groupe Degroof Petercam.

### c. Diversité

#### ESG 15 – Diversité

- ESG 15-1 – Pourcentage des employées par rapport au total
- ESG 15-2 – Pourcentage des femmes cadres par rapport au le total

Selon les chiffres du bilan social 2017, le pourcentage de femmes au sein de l'organisation est de 41,69 %. Au sein de la population cadre, la proportion de femmes est de 38,45 %. Cette proportion est de 28,22 % dans des rôles de people management.

Tranche d'âge	Cadres	
Femme	293	38,45 %
Homme	469	61,55 %
<b>Total</b>	<b>762</b>	

### d. Bien-être

#### ESG 6 – Taux d'absentéisme

- ESG 6-1 – Nombre de jours perdus par employé par an

Sur l'année 2017, une moyenne de 6,94 jours de travail par employé a été perdue pour cause de maladie ou accident, ce qui est nettement inférieur à la moyenne sectorielle. Si l'on exclut les maladies de longue durée (plus d'un an), Degroof Petercam se situe à 2,63 % en 2017, en diminution par rapport à 2016, pour une moyenne sectorielle calculée sur la même base de 4,10 % d'absentéisme maladie.

Degroof Petercam a pour volonté de créer un environnement sain et développe des efforts significatifs afin de promouvoir le bien-être au travail et d'éliminer les risques pour la santé liés au travail.

Pour ce faire, Degroof Petercam dispose d'un comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) qui se réunit au minimum une fois par mois et qui est responsable pour l'unité d'exploitation Degroof Petercam en Belgique. Il a pour mission de rechercher et de proposer tous les moyens et de contribuer activement à tout ce qui est entrepris pour favoriser le bien-être de tous les travailleurs (100 %) lors de l'exécution de leur travail. Les membres de la délégation du personnel assistent à toutes les visites du médecin de travail afin d'être dans la mesure de proposer des améliorations.

En 2018, Degroof Petercam portera une attention particulière aux absences de longue durée, avec l'activation d'une politique de réintégration, définie en accord avec les partenaires sociaux.

# Déclaration non-financière consolidée

En 2017, il n'y a pas eu d'accidents mortels ou accidents avec une incapacité permanente. Il y a eu deux accidents de travail sur le lieu de travail avec incapacité temporaire pour un total de 23 journées calendrier perdues, à calculer à partir de la date après l'accident. L'incapacité en question concernait un homme et une femme.

Les plus importants risques pour les membres du personnel de Degroof Petercam sont des risques psychosociaux et des risques liés au travail informatique.

Différentes mesures spécifiques ont été prises en 2017 pour promouvoir ou assurer la sécurité et le bien-être au travail tels que : les travaux de rénovation complète des bâtiments principaux, l'aménagement des nouveaux plateaux mobiliers, l'enquête d'engagement et bien-être Tell Us (voir supra), des sessions de coaching individuels préventives et curatives contre le stress, des sessions de formation au Stress Management dans le cadre de notre Summer Academy (voir infra) pour les employés et les responsables d'équipe.

Degroof Petercam occupe un faible nombre d'ouvriers. Ils disposent du matériel de sécurité requis. Un petit nombre d'employés dispose également d'un uniforme spécial. Des conventions individuelles spécifiques ont été conclues avec les travailleurs en question concernant les conditions d'utilisation. Aucun accord formel supplémentaire (avec les syndicats) n'a été conclu en matière de santé et de sécurité.

## e. Flexibilité du travail – Introduction du télétravail

Une des mesures principales mises en place en 2017-2018 en matière de flexibilité du travail est le déploiement progressif du télétravail à raison d'un jour par semaine de travail à domicile pour tous les employés, à l'exception de ceux dont la fonction ne permet pas le travail à distance (nature de la fonction ou accès à des données ou des systèmes). À ce jour, 88,3 % des 350 collaborateurs environ auxquels ont été proposée cette offre de flexibilité l'ont acceptée. Le déploiement du travail à distance se poursuit pour couvrir tous les départements en 2018. Seule une vingtaine de personnes, représentant moins de 10 fonctions ont été exclues en raison de contraintes liées à la nature de leur travail (sécurité, accès, etc.).

## f. Relations sociales

Degroof Petercam soutient le principe des négociations collectives de manière constructive et transparente.

Lors de la fusion de Degroof et Petercam en octobre 2015, un nouveau modèle de concertation sociale a été instauré et de nouveaux membres de la délégation sociale ont été désignés pour représenter les intérêts de tous les membres du personnel (100 %). Les relations sociales sont exercées dans les organes de concertation suivants : la délégation sociale, un conseil d'entreprise et un comité pour la prévention et la protection au travail. Ces organes sont installés jusqu'aux nouvelles élections sociales de 2020. Des réunions régulières sont organisées afin de garantir une concertation sociale constructive au sein de Degroof Petercam.

Plusieurs conventions collectives de travail (CCT) ont été négociées en 2017, toujours conclues avec un terme spécifique ou avec un délai de préavis négocié (généralement de six mois). Degroof Petercam est convaincue des relations durables avec son personnel.

Des séances d'information spécifiques ont été organisées afin d'informer notre personnel des modifications apportées à leurs conditions de travail.

De plus, l'intranet de Degroof Petercam (*Wallstream*) sert d'outil de communication permettant aux employés de trouver facilement des informations.

Les changements opérationnels d'importance significative pour les employés et leurs représentants sont notifiés en temps opportun et toujours avant que la décision soit rendue publique.

Concernant les contrats de travail individuels, la direction respecte la période de préavis légale en cas de cessation, de même que la législation en matière d'aide au reclassement.

## g. Non-discrimination

(GRI 406 – Divulgateion 406-1)

Les conflits, le harcèlement moral, la discrimination, le harcèlement sexuel et l'agression sur le lieu de travail sont des formes de harcèlement. Ce comportement inacceptable met en péril le bien-être des travailleurs, y compris leur santé mentale et physique, la qualité de leur travail et les résultats de l'organisation. La prévention et le traitement du harcèlement sur le lieu de travail sont essentiels pour le bien-être psychosocial et l'intégrité physique de tous les employés. C'est pourquoi Degroof Petercam a mis en place un mécanisme de plainte spécifique, permettant à un individu d'introduire une plainte auprès d'un conseiller externe en prévention. Un conseiller interne en prévention peut endosser le rôle de conseiller confidentiel ou de premier contact afin de conseiller sur les mesures susceptibles d'être prises.

En 2017, Degroof Petercam n'a enregistré aucun cas formel de discrimination basée sur la race, la couleur, le sexe, les convictions religieuses ou politiques ou l'origine nationale ou sociale, conformément à la définition de l'OIT. Cet état de fait a d'ailleurs été souligné par les employés comme point fort dans l'enquête de Bien-être 'Tell Us' 2017 de Degroof Petercam.

## h. Formations et développement personnel<sup>1</sup>

ESG 4 – Training & qualification

- ESG 4-1 – Pourcentage d'employés formés par an/total employés (ETP)
- ESG 4-2 – Dépenses moyennes de formation par employé par an

Selon les chiffres du bilan social 2017, 763 collaborateurs ont participé à des actions de formation en 2017, totalisant 21.350 heures de formation. En moyenne, chaque collaborateur a suivi 26,6 heures de formation (soit 25,5 en moyenne pour les femmes et 27 pour les hommes) pour un coût moyen par employé de EUR 1.625 par an.

Suite à la fusion de Degroof et Petercam fin 2015 et à l'intégration des plateformes informatiques des deux entités, les actions de formation se sont concentrées en 2017 sur les compétences professionnelles, techniques et de leadership.

Un effort particulier a été consacré à l'introduction des nouveaux collègues avec l'organisation de deux journées internationales, totalisant pas moins de 130 participants en 2017 et visant la connaissance des métiers du groupe.

Un programme de 'Summer Academy' a été mis en place, couvrant quatre semaines de formation avec accès libre à tous les employés autour de quatre thèmes choisis.

71 formations ont été organisées dans ce cadre, totalisant pas moins de 2.500 heures de formation. 368 collaborateurs ont participé à ce programme avec un total d'environ 1.000 inscriptions (chaque collaborateur pouvant suivre plusieurs heures de formation).

Thèmes choisis :

- Personal Balance, couvrant à la fois les thématiques d'efficacité personnelle et du bien-être ;
- Know Our Bank, consacré à la connaissance de nos métiers en interne ; et
- Digitalisation, couvrant les nouvelles tendances dans le secteur bancaire.

Un programme de développement des leaders a également été entamé pour 250 collaborateurs au niveau du groupe, dont deux jours en 2017 et trois jours en 2018.

En outre, tous les employés ont un entretien annuel de performance dans lequel les besoins de développement des compétences et de formation sont discutés.

<sup>1</sup> Source : bilan social belge

# Déclaration non-financière consolidée

Degroof Petercam soutient particulièrement la formation continue de ses experts en leur offrant le financement de formations certificatives de longue durée directement liées à l'exercice de leur fonction.

## i. Engagement du personnel dans les relations avec la collectivité

Au travers des *Solidarity Days*, 275 employés volontaires ont donné un jour de leur temps de travail pour soutenir différentes associations. Pour 2017, cet effort spontané a représenté 2.200 heures de travail données à des causes sociales.

L'ambition de Degroof Petercam ne s'arrête pas là, en 2018, elle s'engage davantage avec son personnel dans diverses actions majeures :

- mise en place d'une politique de micro-dons au sein des employés à Bruxelles ;
- lancement d'un mécénat de compétences grâce auquel ses employés pourront donner deux heures par mois de leur temps de travail et de leur compétences à des associations en demande ; et
- lancement d'un volontariat et de micro-dons à Luxembourg.

L'objectif de Degroof Petercam est de consacrer un budget de un jour par employé et par an au volontariat d'ici 2022.

# Environnement

## 1 Principes



Degroof Petercam obtient chaque année le label 'CO<sub>2</sub>-Neutral', certification internationale de responsabilité climatique conforme à la norme PAS2060<sup>1</sup>. Le label est également validé par Vinçotte<sup>2</sup>.

Par ailleurs, Degroof Petercam veille à mettre progressivement en place des politiques de consommation et des moyens techniques appropriés afin de réduire de manière significative l'empreinte écologique liée à ses activités.

## 2 Périmètre

Cette section regroupe les données relatives aux sociétés belges suivantes :

- Banque Degroof Petercam SA ;
- Degroof Petercam Asset Management SA (DPAM) ;
- Degroof Petercam Corporate Finance SA (DPCF) ; et
- Imofig SA.

## 3 Politiques, gestion des risques, résultats et objectifs

### a. Réduction et compensation des émissions CO<sub>2</sub>



Afin d'obtenir le label 'CO<sub>2</sub> Neutral', Degroof Petercam calcule, sur base de ses propres statistiques, ses émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que son impact climatique avec l'aide d'une société de compensation CO<sub>2</sub>logic<sup>3</sup>.

Degroof Petercam mène, dans ce cadre, des initiatives favorables pour l'environnement en réduisant sa consommation d'énergie et ses émissions de CO<sub>2</sub>. Elle planifie actuellement, entre autres, des mesures importantes visant à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> et plus spécifiquement l'impact de la mobilité au sein de l'entreprise, qui représente la majeure partie de ces émissions.

En parallèle, Degroof Petercam compense le résidu des émissions de CO<sub>2</sub> afin de devenir une entreprise neutre en CO<sub>2</sub> et de ne pas faire supporter par la communauté les conséquences de son impact climatique.

L'objectif principal pour 2018 consiste à créer un tableau de bord visant à mesurer, contrôler et réduire l'empreinte carbone de Degroof Petercam et à établir un plan d'actions concrètes sur cette base pour les années à venir.

« En choisissant la neutralité en CO<sub>2</sub>, Degroof Petercam a décidé d'assumer ses responsabilités quant à l'impact réel de ses émissions de CO<sub>2</sub> au lieu de les reporter sur la société et les générations futures. »

<sup>1</sup> PAS 2060 est une spécification détaillant comment démontrer la neutralité en carbone produite et publiée par la British Standards Institution.  
<sup>2</sup> Vidéo intégrée : [www.youtube.com/watch?v=shn3dh7xfhw](https://www.youtube.com/watch?v=shn3dh7xfhw) (version en ligne).  
<sup>3</sup> [www.co2logic.com](http://www.co2logic.com).

## b. Soutien de projets pour le climat – Saving Trees

Degroof Petercam reverse un montant proportionnel à son impact en soutenant des projets climatiques certifiés *Gold Standard*<sup>1</sup>, en partenariat avec CO<sub>2</sub>logic.

Le projet écologique 'Saving Trees' en Ouganda (Afrique), soutenu par Degroof Petercam, contribue à la lutte contre la déforestation par l'utilisation de fours performants. Trois milliards de personnes (sur 7,5 milliards sur la planète) cuisinent encore chaque jour à l'aide de charbon ou de bois. La croissance démographique importante en Afrique exerce une pression de plus en plus grande sur la biodiversité locale (forêts, écosystèmes, etc.). La pauvreté empêche la population d'accéder à des solutions d'énergie renouvelable.

Avec le soutien financier de Degroof Petercam, CO<sub>2</sub>logic permet la distribution de fours efficaces et accessibles financièrement qui permettent la réduction d'environ 50 % de la quantité de bois et de charbon nécessaire. De quoi apporter une contribution essentielle à la lutte vitale contre la déforestation<sup>2</sup>.

Le projet écologique soutenu contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (SDG)<sup>3</sup> tels que :



### SDG1 – Éradication de la pauvreté

Ce projet aide les populations à réduire la quantité de charbon qu'elles doivent acheter sur une base récurrente et intensive. Il permet aussi aux familles d'économiser de l'argent qui peut être investi dans d'autres domaines tels que l'éducation et la nourriture.

### SDG3 – Santé et bien-être

Les fours performants réduisent l'exposition aux fumées toxiques et diminuent les maladies respiratoires.

### SDG8 – Travail décent et croissance économique

Le projet crée des emplois dans la construction, la distribution et la vente des fours au sein des communautés.

### SDG11 – Villes et communautés durables

Les fours contribuent au développement et à la réduction de la pollution de l'air dans des zones densément peuplées.

### SDG13 – Lutte contre le changement climatique

Réduire la déforestation permet d'éviter des quantités élevées d'émissions de CO<sub>2</sub>.

### SDG15 – Protection de la faune et de la flore terrestres

S'attaquer au problème de la déforestation contribue aussi à préserver la vie terrestre.

<sup>1</sup> Gold Standard est un organisme de normalisation et de certification qui s'est donné pour mission de s'assurer que chaque contribution financière en faveur du climat et du développement soit allouée de manière effective aux objectifs fixés – <https://www.goldstandard.org/>

<sup>2</sup> On considère souvent qu'éviter la déforestation est souvent plus efficace que les projets de reforestation dans la mesure où l'on s'attaque à la racine du problème. La reforestation est un objectif positif mais si la cause du problème n'est pas traitée, des arbres continueront d'être abattus à proximité des zones protégées / reboisées.

<sup>3</sup> Voir *supra*, note infrapaginale 9.

## c. Autres actions visant à réduire l’empreinte écologique de Degroof Petercam

### I. Consommation d’énergie/eau

Degroof Petercam a signé des contrats d’énergie renouvelable et souhaite atteindre 100 % d’énergie renouvelable d’ici 2020. Lorsqu’elle rénove des immeubles qui lui appartiennent, Degroof Petercam s’efforce d’installer les technologies les plus écologiques afin de réduire sa consommation d’eau et d’électricité.

Tous les bureaux sont équipés de fontaines d’eau pour réduire la quantité de contenants et bouteilles en plastique.

### II. Mobilité

En juillet 2017, Degroof Petercam a lancé son nouveau plan de mobilité pour les employés bénéficiant d’un véhicule de société. Ce nouveau plan de mobilité repose sur trois piliers : durabilité, confort et sécurité.

L’objectif de Degroof Petercam est de réduire l’impact environnemental et d’améliorer l’équilibre entre travail et vie privée pour ses employés.

Degroof Petercam a sélectionné des voitures de société ayant, pour chaque catégorie, des émissions de CO<sub>2</sub> réduites. Les employés peuvent opter pour des voitures plus petites (essence/diesel/hybride/électrique) et les combiner avec une forme de mobilité alternative comme les transports publics, un vélo (électrique), une trottinette électrique, etc.

Avec l’aide de ses partenaires de leasing, Degroof Petercam a développé et redéfini le processus complet afin de réduire tous les désagréments possibles lors de la commande d’un véhicule entièrement électrique. Ainsi, Degroof Petercam pourra réduire sensiblement son empreinte carbone associée à la mobilité.

Degroof Petercam autorise également ses employés à échanger leur véhicule contre un modèle entièrement électrique en cas d’émissions supérieures à 145 g/km.

À partir de 2018, un tableau de bord sera créé afin de contrôler la consommation de carburant des véhicules à essence et d’analyser l’impact des modèles hybrides et 100 % électriques sur la moyenne des émissions de CO<sub>2</sub>.

Depuis 2015, l’émission moyenne de CO<sub>2</sub> (g/km) basée sur la consommation réelle de carburant de chaque voiture, a constamment diminué.

	01.01.2015	01.01.2016	01.01.2017	01.01.2018
Moyenne totale des émissions CO <sub>2</sub> DPCF	136	133	133	123
Moyenne totale des émissions CO <sub>2</sub> DPAM	126	121	119	110
Moyenne totale des émissions CO <sub>2</sub> BDP	130	119	121	117

En 2018, des bornes de chargement pour véhicules électriques et hybrides seront installées dans deux bureaux régionaux et au siège.

### III. Certification des immeubles

L’un des principaux immeubles de Degroof Petercam à Bruxelles est certifié BREEAM<sup>4</sup> et le futur bureau phare à Gand sera majoritairement neutre en énergie.

<sup>4</sup> Building Research Establishment Environmental Assessment Method.

## **IV. Pollution / Gestion des déchets**

En collaboration avec les fournisseurs, le traitement sélectif des déchets est organisé dans l'ensemble des locaux. À partir de 2018, un tableau de bord sera créé pour contrôler les quantités de déchets produits et recyclés.

## **V. Papier**

Tout le papier utilisé dans les imprimantes centralisées et décentralisées est certifié FSC<sup>1</sup> ou PEFC<sup>2</sup>. Le papier issu des documents confidentiels ou non confidentiels et des archives détruites est recyclé. Les volumes de ce papier recyclé seront inclus dans le tableau de bord des déchets.

Toutes les imprimantes décentralisées sont contrôlées afin de détecter les excès en matière d'impression. De plus, une campagne de sensibilisation sera lancée à ce sujet au cours de l'année 2018.

## **VI. Fournisseurs**

Une politique d'achat au niveau du groupe (Global procurement policy) favorisant les achats durables est actuellement en cours de rédaction.

<sup>1</sup> Forest Stewardship Council.

<sup>2</sup> Programme for the Endorsement of Forest Certification.

# Politiques, procédures et normes anti-corruption

## 1 Périmètre des données

En vue de l'établissement de cette section, Degroof Petercam s'est basée sur les données relatives à Banque Degroof Petercam SA uniquement.

## 2 Détection des indices de corruption chez les clients

### a. De manière générale

Le département Compliance de Degroof Petercam est chargé de veiller au respect de diverses dispositions légales et entre autres de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces<sup>3</sup>.

Ces dispositions légales visent à identifier et déclarer les mouvements d'argent provenant d'activités criminelles. La participation à la commission d'une infraction liée au détournement de fonds par des personnes exerçant une fonction publique et la corruption<sup>4</sup> font partie des activités criminelles listées par la loi. Tout le dispositif mis en place par Degroof Petercam est donc également applicable à l'argent provenant de la corruption.

Ce dispositif se base sur différents types d'actions : l'identification des futurs clients avant l'ouverture de leur compte et le monitoring de leurs transactions. La loi requiert qu'une attention spéciale soit accordée aux ouvertures de comptes et aux transactions faites par des personnes politiquement exposées (PEP). Une mention spéciale est donc ajoutée au dossier électronique de ces clients afin de permettre une surveillance adaptée de leurs transactions.

Au 31 décembre 2017, Degroof Petercam comptait 158 matricules identifiés comme PEP.

Dès que la Banque a un soupçon de blanchiment de capitaux liés à ces activités criminelles, elle doit le communiquer à la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF)<sup>5</sup>.

### b. En pratique

La problématique de corruption est prise en charge dans la procédure interne d'acceptation des clients et des capitaux.

Chaque pays fait l'objet d'un scoring interne par Degroof Petercam (*Country Risk Assesment*) afin de déterminer si l'entrée en relation avec une personne physique ou morale originaire de ce pays présente un risque éventuellement accru. Ce scoring tient compte, entre autres, de l'indice de corruption établi par l'organisation *Transparency International*<sup>6</sup>.

Toute entrée en relation avec des personnes physiques ou morales établies dans des pays à haut niveau de corruption ou tous les fonds provenant de ces pays sont monitorés par le Département Compliance et font, selon le risque, l'objet d'un accord préalable à un niveau hiérarchique adapté.

<sup>3</sup> Moniteur belge du 06/10/2017

<sup>4</sup> La corruption active, passive, le trafic d'influence sont des délits visés aux articles 246, 247, 504 bis et 504 ter du Code pénal belge.

<sup>5</sup> <http://www.ctif-cfi.be/website/>

<sup>6</sup> <https://www.transparency.org>

# Déclaration non-financière consolidée

Degroof Petercam a mis en place une procédure visant à détecter toute entrée en relation avec des PEP provenant d'un pays à haut niveau de corruption et/ou d'autres pays à haut niveau de risque. Cette procédure (dite procédure de ligne rouge) a été renforcée depuis septembre 2017.

La direction de Degroof Petercam et le département Compliance sont impliqués dans cette procédure renforcée.

Les entrées en relation avec des PEP domestiques sont en 2017 soumises à l'accord préalable du département Compliance et depuis la nouvelle procédure d'"onboarding" de 2017 entrant en vigueur le 9 avril 2018, ces entrées en relation doivent être approuvées au final par le Comité de diligence Groupe.

Une procédure similaire est appliquée pour les personnes morales et leurs bénéficiaires effectifs.

Un contrôle de seconde ligne visant à monitorer ces ouvertures de compte et le transfert de fonds provenant de l'étranger est effectué de manière constante.

Les transferts de fonds provenant de PEP sont monitorés avec une attention particulière.

## 3 Détection des indices de corruption chez les collaborateurs

### a. De manière générale

Degroof Petercam a mis en place différentes politiques et procédures pour détecter et empêcher les tentatives de corruption de ses collaborateurs.

Le Code de conduite de l'entreprise contient des dispositions qui encadrent différents comportements qui pourraient être des indicateurs de corruption :

- les collaborateurs de Degroof Petercam ne peuvent pas avoir de procurations sur le compte de clients ;
- l'acceptation de cadeaux est limitée et soumise à une approbation préalable ;
- les cadeaux acceptés sont généralement mis en commun au sein du département et tirés au sort ; et
- l'exercice de mandats d'administrateurs tant dans des sociétés du groupe que dans la sphère privée est encadré et soumis à une autorisation préalable.

### b. En pratique

Des procédures d'application pour chacune de ces dispositions sont en vigueur et le département Compliance émet des recommandations dans la majorité de ces cas.

Il effectue également un monitoring des cadeaux et des mandats externes.

## 4 Collaborateurs dédiés à ce travail

Au sein du département Compliance de la Banque Degroof Petercam SA, quatre travailleurs temps plein (FTE) sont dédiés à la prévention et à la détection du blanchiment. La détection de la corruption est l'un des aspects de ce travail.

Degroof Petercam Asset Management SA (DPAM), entité du groupe chargée de la gestion des fonds, y dédie quant à elle une équipe composée de quatre travailleurs temps plein (FTE).

## 5 Formation appropriée des salariés

Chaque nouveau collaborateur reçoit un document intitulé 'Welcome Pack Compliance' qui explique les différentes sphères de compétence du Département Compliance dont la lutte contre le blanchiment de capitaux issus des activités criminelles et quelles sont les mesures préventives prises par la Banque.

Des formations thématiques ont été organisées en 2017.

La mise en place d'un e-learning sur le thème de la prévention du blanchiment est prévue pour l'année 2018.

Une page d'information dédiée aux activités du Département Compliance sera mise en ligne en 2018. Cette page contiendra les différentes politiques et procédures concernant les matières couvertes par du Département Compliance.

## 6 Procédure de dénonciation (whistleblowing)

Afin de compléter ce dispositif, une politique de dénonciation (whistleblowing) est mise en place au sein de Degroof Petercam. Cette procédure permet d'offrir une alternative aux collaborateurs qui souhaiteraient dénoncer une pratique frauduleuse et qui ne peuvent pas utiliser la voie hiérarchique pour ce faire.

La dénonciation leur permet de faire part de leurs soupçons de manière éventuellement anonyme et protégée soit au Group Compliance Officer, soit au Chief Human Resources Officer. La politique prévoit l'intervention du comité des risques si la personne concernée par la dénonciation est un membre de la direction effective.

## 7 Reporting

Degroof Petercam mène actuellement une réflexion visant à améliorer son reporting en la matière et déterminer les indicateurs clés de performance (KPI) les plus pertinents, aux fins de rendre compte, dans les prochains rapports, des résultats obtenus d'une manière encore plus spécifique.

## Philanthropie – Degroof Petercam Foundation

### 1 Vision et mission

La Degroof Petercam Foundation (ci-après la 'Fondation') fête cette année ses dix ans d'existence et fait désormais partie du top 10 des plus grandes fondations belges.

La Fondation croit en une société durable et inclusive, où chacun reçoit l'opportunité de prospérer. Elle a notamment pour mission de soutenir les créateurs des emplois de demain sur le chemin de la croissance.

La Fondation identifie des solutions créatrices de futurs emplois, investit dans les créateurs de ces solutions et les soutient en leur procurant les ressources et les réseaux nécessaires à leur réussite.

Nous **soutenons** les **créateurs** des **solutions pour l'emploi** de demain sur le chemin de la **croissance**.

#### 4 Soutenons, c.-à-d.

- La Fondation fournit aux créateurs divers services d'appui financiers et non-financiers.
- Les services d'appui sont basés sur des besoins individuels, ils s'étalent sur une période prolongée et ils sont fournis en partie par les employés de la Fondation.

#### 1 Créateurs, c.-à-d.

- La Fondation travaille avec des incubateurs, des 'architectes' ou des créateurs de nouvelles solutions pour l'emploi.
- Les bénéficiaires peuvent être des pionniers au sein de grandes institutions ou des entrepreneurs (sociaux) lui lancent des solutions indépendamment sur le marché.

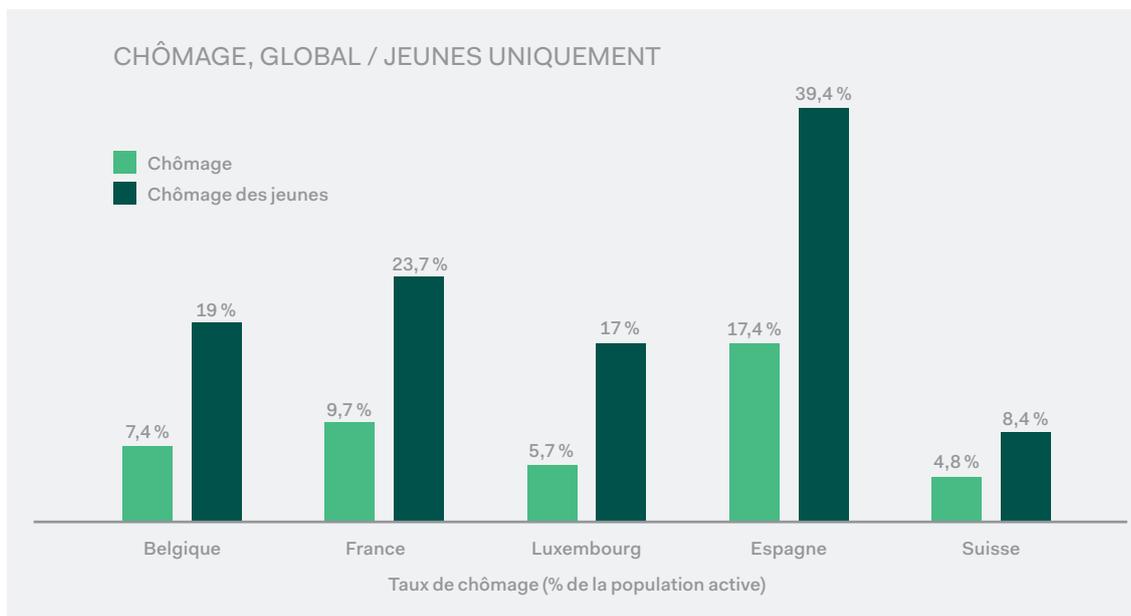
#### 2 Solutions, c.-à-d.

- La Fondation soutient des programmes et des services innovants avec un impact potentiel significatif.
- Des solutions sont sélectionnées pour leur capacité à aider des citoyens sans emploi et/ou 'sous-employés' à décrocher l'emploi correspondant à leur parcours et leur potentiel.

#### 3 Croissance, c.-à-d.

- Malgré la priorité accordée à des solutions innovantes, la Fondation recherche des modèles prêts à s'étendre.
- Dans le cadre de sa procédure de sélection, les créateurs sont priés de démontrer l'efficacité de leur solution ainsi que leur capacité organisationnelle à la déployer.

La Fondation est active dans les pays où Degroof Petercam est établie : Belgique, France, Luxembourg, Espagne et Suisse. Le tableau ci-dessous illustre la situation à laquelle elle est confrontée en matière de chômage dans ces cinq pays.



Par ailleurs, la Fondation s'est donnée une autre mission majeure consistant à promouvoir l'enseignement via l'amélioration de l'enseignement général, technique et professionnel. Plus particulièrement, la Fondation soutient l'éducation en contribuant à la réduction du nombre d'abandons scolaires. Elle se concentre principalement sur les enfants de ménages à bas revenus et socialement défavorisés.

Elle contribue à une éducation de qualité et équitable en soutenant les étudiants et les enseignants par des séances de coaching, des conseils d'orientation et des ateliers d'information et d'éducation.

En marge de ces missions, la Fondation cherche à créer de la valeur pour Degroof Petercam et ses clients en :

- renforçant l'héritage et la position de Degroof Petercam en tant qu'institution crédible et inclusive ;
- proposant des opportunités concrètes à forte incidence pour les clients et les employés de Degroof Petercam.

La Fondation entend intégrer, dans l'accomplissement de sa mission, les valeurs de Degroof Petercam qui visent à exceller, faire équipe, témoigner d'humanité, manifester l'esprit d'entreprise et privilégier le client dans tout ce qu'elle entreprend.

## 2 Fonctionnement

La Fondation bénéficie de 0,30 % des résultats nets du groupe Degroof Petercam avec un minimum de EUR 250.000 par an. De plus, elle reçoit des legs de clients de Degroof Petercam, jouissant par ce biais désormais d'un budget annuel avoisinant le million d'euros.

Son patrimoine propre est désormais géré par Degroof Petercam.

Par essence, la Fondation est dans une logique d'impact sociétal, ce qui suppose qu'elle aborde ce thème sous toutes ses dimensions, y compris au niveau de ses avoirs et de ses investissements. La Fondation limite son impact sur la société en éliminant les investissements dans certains secteurs et/ou les investissements ne respectant pas certains critères ESG. L'objectif est d'être investi à 100 % en investissement socialement responsable (SRI) d'ici la fin de l'année 2018.

À cet égard, la Fondation investit au travers de lignes directes d'actions ou via des fonds ayant le label *Socially Responsible Investment* (SRI). Elle dispose d'une très belle offre au sein de Degroof Petercam via la gamme de fonds SRI de DPAM mais ne s'interdit pas de recourir à des fonds de tiers.

La Fondation fait en sorte que les clients de Degroof Petercam puissent s'impliquer dans les projets qu'elle sélectionne en tant que *coach* ou *mentor*. Par ailleurs, lorsqu'un projet de la Fondation a besoin d'accès à de nouveaux capitaux, la Fondation lui ouvre également son réseau.

## 3 Réalisations

En 2017, 13 projets ont été soutenus par la Fondation. Le montant engagé en dons s'est élevé à EUR 570.000.

Au cours des dix dernières années, la Fondation a comptabilisé 30 projets soutenus et EUR 2,5 millions de dons. La croissance de la Fondation en termes de budget s'est élevée à 25 % et en termes d'effectif humains à 50 %.

En termes de résultats, faute de mise en place d'un cadre de référence dès le début des soutiens, le taux de réussite ne peut à l'heure actuelle être mesuré. Ce cadre de référence et de 'mesure d'impact' est un des objectifs principaux de 2018 pour tous les projets entrant dans le programme de la fondation dès 2019.

## 4 Objectifs de Développement Durable de l'ONU (SDG)<sup>1</sup>

La Fondation est active dans les deux domaines définis par les SDG pour solutionner les problèmes relatifs à l'emploi et contribuer à un travail décent et une croissance économique durable :

- SDG8 – Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ; et
- SDG4 – Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;



## 5 Objectifs à terme de la Fondation

La Fondation a défini plusieurs objectifs à atteindre d'ici 2023. La réalisation de ces objectifs consisterait à avoir :

- engagé EUR 5 millions d'aides ;
- contribué à la création de 3.000 emplois ;
- engagé 30 % des employés et des clients de Degroof Petercam dans son travail en tant que fondation.

<sup>1</sup> Voir supra, note infrapaginale 9.





---

# Comptes consolidés

72	Bilan consolidé
74	État consolidé du résultat global
76	Tableau consolidé des variations des capitaux propres
78	Tableau consolidé des flux de trésorerie
80	Annexes aux comptes consolidés
80	1. Informations générales
80	2. Changements dans les principes et méthodes comptables
83	3. Résumé des principes et méthodes comptables
83	3.1 Principes de consolidation
84	3.2 Conversion des devises étrangères
84	3.3 Instruments financiers
87	3.4 Comptabilité de couverture
88	3.5 Contrats de location
89	3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)
89	3.7 Immobilisations incorporelles
90	3.8 Autres actifs
90	3.9 Dépréciation d'actifs
91	3.10 Provisions
92	3.11 Impôts
92	3.12 Avantages au personnel
93	3.13 Autres passifs
93	3.14 Capitaux propres
94	3.15 Produits et charges d'intérêts
94	3.16 Dividendes
94	3.17 Honoraires et commissions
94	3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers
95	3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie
95	4. Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers
95	5. Gestion des risques
95	5.1 Principes généraux
96	5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test
96	5.3 Risque de liquidité
101	5.4 Risque de marché
104	5.5 Risque de crédit
107	5.6 Risque de gestion de fortune
107	5.7 Risque opérationnel
108	5.8 Gestion du capital
109	6. Périmètre de consolidation
109	6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017
110	6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017
110	6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice
110	6.4 Filiales immobilières non consolidées
111	6.5 Fusion Banque Degroof et Petercam : informations pro forma du résultat global 2015
112	6.6 Informations par pays
113	7. Annexes relatives au bilan consolidé
113	7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande
113	7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction
114	7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

114	7.4 Actifs financiers disponibles à la vente
116	7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit
116	7.6 Prêts et créances sur la clientèle
117	7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
118	7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement
119	7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition
121	7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence
122	7.11 Autres actifs
122	7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction
122	7.13 Dettes envers les établissements de crédit
122	7.14 Dettes envers la clientèle
123	7.15 Dettes représentées par un titre
123	7.16 Dettes subordonnées
123	7.17 Provisions
124	7.18 Autres passifs
124	7.19 Impôts
125	7.20 Capitaux propres
126	7.21 Justes valeurs des instruments financiers
130	7.22 Transferts des actifs financiers
131	7.23 Compensation des actifs et passifs financiers
134	8. Annexes relatives au compte de résultats global consolidé
134	8.1 Produits et charges d'intérêts
134	8.2 Dividendes perçus
135	8.3 Commissions perçues et versées
135	8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction
136	8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats
136	8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats
137	8.7 Autres résultats opérationnels nets
137	8.8 Frais de personnel
138	8.9 Frais généraux et administratifs
138	8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
138	8.11 Dépréciations nettes sur actifs
139	8.12 Charge d'impôts
140	8.13 Autres éléments du résultat global
141	9. Droits et engagements
141	9.1 Actifs en dépôt à découvert
141	9.2 Droits et engagements de crédit
141	9.3 Garanties données et reçues
142	10. Avantages au personnel et autres rémunérations
142	10.1 Autres avantages à long terme
142	10.2 Avantages postérieurs à l'emploi
146	10.3 Paiements en actions
148	11. Parties liées
151	12. Événements postérieurs à la clôture
153	Émoluments du commissaire
154	Rapport du commissaire

## Bilan consolidé

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Actif</b>				
Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	7.1	3.191.899	1.789.612	2.061.222
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.2	132.368	110.235	114.325
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	7.3	893.350	1.740.918	829.861
Actifs financiers disponibles à la vente	7.4	1.195.166	1.431.390	2.101.471
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.5	221.999	157.192	350.482
Prêts et créances sur la clientèle	7.6	1.916.135	1.690.640	1.678.708
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7.7	80.726	115.306	125.701
Immobilisations corporelles	7.8	84.912	86.460	76.617
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	7.9	368.843	385.454	394.664
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7.10	146	183	13.527
Actifs d'impôts courants		10.553	5.820	9.455
Actifs d'impôts différés	7.19	7.985	9.134	10.603
Autres actifs	7.11	151.273	139.064	132.161
<b>Total de l'actif</b>		<b>8.255.355</b>	<b>7.661.408</b>	<b>7.898.797</b>

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Passif</b>				
<b>Dettes</b>		<b>7.315.541</b>	<b>6.762.497</b>	<b>6.996.257</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7.12	158.234	134.719	142.401
Dettes envers les établissements de crédit	7.13	164.487	117.086	156.596
Dettes envers la clientèle	7.14	6.730.634	6.238.233	6.408.182
Dettes représentées par un titre	7.15	0	0	3.000
Provisions	7.17	67.852	80.983	80.274
Passifs d'impôts courants		27.221	48.807	40.740
Passifs d'impôts différés	7.19	11.394	11.867	17.588
Autres passifs	7.18	155.719	130.802	147.476
<b>Capitaux propres</b>		<b>939.814</b>	<b>898.911</b>	<b>902.540</b>
Capital souscrit	7.20	34.212	34.212	34.212
Primes d'émission	7.20	420.553	420.553	420.925
Réserves et report à nouveau	7.20	445.523	434.961	385.334
Réserves de réévaluation	7.20	(3)	(1.771)	(231)
Actions propres (-)	7.20	(47.604)	(47.605)	(45.956)
Résultat net de la période	7.20	86.460	57.877	107.643
Intérêts minoritaires		673	684	613
<b>Total du passif</b>		<b>8.255.355</b>	<b>7.661.408</b>	<b>7.898.797</b>

État consolidé du résultat global<sup>1</sup>

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Produits d'intérêts	8.1	53.748	51.385	65.614
Charges d'intérêts	8.1	(11.996)	(6.051)	(9.501)
Dividendes	8.2	2.931	5.950	5.274
Commissions perçues	8.3	526.522	468.954	469.775
Commissions versées	8.3	(151.553)	(137.030)	(140.415)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	8.4	22.066	23.366	19.419
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.5	(2.862)	(1.544)	(3.196)
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.6	8.660	9.990	67.623
Autres résultats opérationnels nets	8.7	20.637	20.961	(15.540)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		(351)	63	266
<b>Produit net</b>		<b>467.802</b>	<b>436.044</b>	<b>459.319</b>
Frais de personnel	8.8	(194.116)	(180.284)	(191.079)
Frais généraux et administratifs	8.9	(135.746)	(145.706)	(110.924)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.10	(21.893)	(21.542)	(12.543)
Dépréciations nettes sur actifs	8.11	(7.702)	(7.467)	(21.587)
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>108.345</b>	<b>81.045</b>	<b>123.186</b>
Charge d'impôts	8.12	(21.883)	(23.160)	(15.564)
<b>Bénéfice net</b>		<b>86.462</b>	<b>57.885</b>	<b>107.622</b>
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8.13	1.012	(2.754)	10.993
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>2</sup> ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net</b>		<b>1.012</b>	<b>(2.754)</b>	<b>10.993</b>
Réévaluation à la juste valeur – Actifs financiers disponibles à la vente	8.13	4.002	2.740	(68.993)
Écarts de conversion	8.13	(3.247)	(1.526)	1.963
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>2</sup> qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net</b>		<b>755</b>	<b>1.214</b>	<b>(67.030)</b>
<b>Résultat global total</b>		<b>88.229</b>	<b>56.345</b>	<b>51.585</b>

<sup>1</sup> La situation 31/12/2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

<sup>2</sup> Gains et pertes non réalisés comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

(en milliers EUR)

	<b>Annexes</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux</b>		<b>86.462</b>	<b>57.885</b>	<b>107.622</b>
actionnaires de la société mère		86.460	57.877	107.643
intérêts minoritaires		2	8	(21)
<b>Résultat global total attribuable aux</b>		<b>88.229</b>	<b>56.345</b>	<b>51.585</b>
actionnaires de la société mère		88.229	56.337	51.605
intérêts minoritaires		0	8	(20)

## Tableau consolidé des variations des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Réserves de réévaluation
<b>Solde au 30.09.2014</b>	<b>47.491</b>	<b>153.921</b>	<b>339.806</b>	<b>55.598</b>
Plans d'options en cours	0	641	0	0
Réduction de capital	(15.779)	(57.681)	(83.446)	0
Transactions sur actions propres	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	(44.101)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	3.469	0
Affectation du résultat précédent	0	0	84.380	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(57.997)
Regroupement d'entreprises	2.500	324.044	85.226	0
Écarts de conversion	0	0	0	0
<b>Solde au 31.12.2015</b>	<b>34.212</b>	<b>420.925</b>	<b>385.334</b>	<b>(2.399)</b>
Plans d'options en cours	0	44	0	0
Transactions sur actions propres	0	(416)	0	0
Dividendes versés	0	0	(57.910)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(106)	0
Affectation du résultat précédent	0	0	107.643	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(14)
Écarts de conversion	0	0	0	0
<b>Solde au 31.12.2016</b>	<b>34.212</b>	<b>420.553</b>	<b>434.961</b>	<b>(2.413)</b>
Transactions sur actions propres	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	(47.315)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	0	0
Affectation du résultat précédent	0	0	57.877	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	5.011
Écarts de conversion	0	0	0	0
<b>Solde au 31.12.2017</b>	<b>34.212</b>	<b>420.553</b>	<b>445.523</b>	<b>2.598</b>

(en milliers EUR)

Écarts de conversion	Actions propres	Résultat net de la période	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
209	(55.008)	84.380	626.397	633	627.030
0	0	0	641	0	641
0	5.796	0	(151.110)	0	(151.110)
0	3.256	0	3.256	0	3.256
0	0	0	(44.101)	(22)	(44.123)
0	0	0	3.469	22	3.491
0	0	(84.380)	0	0	0
0	0	107.643	107.643	(21)	107.622
0	0	0	(57.997)	(3)	(58.000)
0	0	0	411.770	0	411.770
1.959	0	0	1.959	4	1.963
2.168	(45.956)	107.643	901.927	613	902.540
0	0	0	44	0	44
0	(1.649)	0	(2.065)	0	(2.065)
0	0	0	(57.910)	0	(57.910)
0	0	0	(106)	63	(43)
0	0	(107.643)	0	0	0
0	0	57.877	57.877	8	57.885
0	0	0	(14)	0	(14)
(1.526)	0	0	(1.526)	0	(1.526)
642	(47.605)	57.877	898.227	684	898.911
0	1	0	1	0	1
0	0	0	(47.315)	0	(47.315)
0	0	0	0	(13)	(13)
0	0	(57.877)	0	0	0
0	0	86.460	86.460	2	86.462
0	0	0	5.011	0	5.011
(3.243)	0	0	(3.243)	0	(3.243)
(2.601)	(47.604)	86.460	939.141	673	939.814

Tableau consolidé des flux de trésorerie<sup>1</sup>

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Bénéfice net</b>		<b>86.462</b>	<b>57.885</b>	<b>107.622</b>
<b>Éléments non monétaires inclus dans le bénéfice net et autres ajustements :</b>		<b>42.282</b>	<b>42.456</b>	<b>70.739</b>
Impôts et impôts différés	8.12	21.883	23.160	15.564
Résultat provenant des entreprises associées, net des dividendes perçus		351	1.028	513
Charges des rémunérations fondées sur les actions		0	44	641
Profits ou pertes de change latents et écarts de conversion		251	(28)	0
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in) corporelles	7.8/7.9	28.668	23.697	22.753
Variations des provisions	7.17	(12.669)	663	17.855
Pertes (gains) nets sur investissements		237	(1.979)	(262)
Autres ajustements		3.561	(4.129)	13.675
<b>Variation des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles :</b>		<b>(92.564)</b>	<b>(417.153)</b>	<b>(823.311)</b>
Actifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur		825.492	(906.953)	257.821
Prêts et créances		(1.727.091)	84.362	(1.213.462)
Prêts et titres disponibles à la vente		240.926	672.112	(584.728)
Autres actifs		(22.092)	(14.673)	(3.554)
Passifs détenus à des fins de transaction		23.548	(7.695)	(27.968)
Dettes envers les établissements de crédit		58.942	26.525	(105.885)
Dettes envers la clientèle		475.846	(156.599)	796.456
Emprunts obligataires		0	0	(1)
Autres passifs		31.865	(114.232)	58.010
<b>Impôts payés sur le résultat</b>		<b>(51.330)</b>	<b>(8.661)</b>	<b>(48.600)</b>
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles (A)</b>		<b>(15.150)</b>	<b>(325.473)</b>	<b>(693.550)</b>
Acquisition de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	6	0	0	1.134.412
Cession de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	6	50	12.483	0
Acquisition d'immobilisations (in)corporelles		(12.490)	(19.890)	(14.730)
Vente d'immobilisations (in)corporelles		545	396	422
Acquisition de titres détenus jusqu'à l'échéance		(7.041)	0	(12.363)
Produits des cessions et des remboursements de titres détenus jusqu'à l'échéance		40.825	10.000	60.173
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)</b>		<b>21.889</b>	<b>2.989</b>	<b>1.167.914</b>
Dividendes payés		(47.326)	(57.910)	(44.123)
Achat ou vente d'actions propres		0	(2.065)	9.052
Entrées provenant de l'émission ou sorties provenant du remboursement de dettes subordonnées	7.16	0	0	(39.500)
Entrées provenant de l'émission de nouvelles actions, sorties provenant du rachat d'actions ou autres variations de capital		0	0	(156.906)
Autres financements		0	0	(3.017)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)</b>		<b>(47.326)</b>	<b>(59.975)</b>	<b>(234.494)</b>
<b>Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (D)</b>		<b>(5.742)</b>	<b>727</b>	<b>9.244</b>

<sup>1</sup> La situation 31.12.2015 couvre une période d'une durée totale de 15 mois.

(en milliers EUR)

	Annexes	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)		(46.329)	(381.732)	249.114
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		481.056	862.788	613.674
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		434.727	481.056	862.788

#### Informations complémentaires

Intérêts perçus		75.030	63.662	83.267
Dividendes perçus		2.931	5.950	5.274
Intérêts versés		(41.472)	(32.900)	(36.666)

#### Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

		434.727	481.056	862.788
Caisse et soldes avec les banques centrales	7.1	30.730	34.663	22.803
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	7.1	272.305	389.180	489.624
Prêts et avances aux établissements de crédit	7.5	131.692	57.213	350.361
Dont indisponible		0	0	0

## 1 Informations générales

L'Arrêté Royal du 5 décembre 2004 impose aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement, qu'ils soient cotés ou non, d'établir leurs comptes consolidés sur la base des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union européenne, à partir de l'exercice comptable commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 ou après cette date. C'est pourquoi les états financiers consolidés de Banque Degroof Petercam sont préparés conformément aux normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2017 au sein de l'Union européenne.

Par contre, comme Banque Degroof Petercam n'a aucun titre de capitaux propres ou d'emprunts négocié ou en cours d'émission sur un marché public de valeurs mobilières, les normes IFRS 8 ('Segments opérationnels') et IAS 33 ('Résultat par action') ne sont pas appliquées conformément à leur champ d'application.

C'est également pour cette raison que Banque Degroof Petercam ne communique pas d'informations intermédiaires au marché et par conséquent, n'a qu'une seule date de reporting, celle correspondant à sa date de clôture annuelle.

En 2015, Banque Degroof Petercam a changé la date de clôture de l'exercice social pour le faire courir du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année. Précédemment, l'exercice social couvrait la période du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre. À titre exceptionnel, l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> octobre 2014 s'est terminé le 31 décembre 2015, soit un exercice d'une durée totale de 15 mois. Par conséquent, certains montants présentés dans les états financiers ne sont pas directement comparables puisque l'exercice 2015 couvre une période plus longue que les autres exercices présentés. Suite à la fusion et conformément aux normes IFRS, le résultat de l'exercice 2015 reprend trois mois de résultat de la nouvelle entité Banque Degroof Petercam et douze mois de résultats de la Banque Degroof.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros à moins qu'il en soit spécifié autrement.

## 2 Changements dans les principes et méthodes comptables

Les normes IFRS (amendées) suivantes sont d'application pour la première fois sur le présent exercice :

- amendements à l'IAS 12 'Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes' ;
- amendements à l'IAS 7 'Initiative concernant les informations à fournir'.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de la Banque Degroof Petercam, ni sur la présentation des états financiers.

Parmi les normes ou amendements de norme publiés par l'IASB (International Accounting Standards Board) en date du 31 décembre 2017, ceux repris ci-après entrent en vigueur lors d'exercices comptables ultérieurs :

DOCUMENTS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- IFRS 9 'Instruments financiers' et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRS 15 'Produits provenant de contrats avec les clients' et amendements subséquents, applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRS 16 'Contrats de location', applicable à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 4 'Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrats d'assurance', applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après cette date.

DOCUMENTS PAS ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE :

- amendements à l'IFRS 2 'Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions', applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après cette date ;
- modifications diverses 'Améliorations des normes IFRS (2014-2016)', applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (une modification) ou 1<sup>er</sup> janvier 2018 (les autres modifications), ou après cette date ;

- modifications diverses 'Améliorations des normes IFRS (2015-2017)', applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 40 'Transferts d'immeubles de placement', applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après cette date ;
- IFRIC 22 'Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée', applicable à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou après cette date ;
- amendements à l'IFRS 9 'Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative', applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou après cette date ;
- amendements à l'IAS 28 'Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises', applicables à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou après cette date ;
- IFRIC 23 'Incertitude relative aux traitements fiscaux', applicable à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou après cette date ;
- IFRS 17 'Contrats d'assurance', applicable à partir des exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après cette date.

Banque Degroof Petercam appliquera les textes précités lors de leur entrée en vigueur.

L'IFRS 9 (qui vise à substituer les exigences de l'IAS 39 'Instruments financiers : comptabilisation et évaluation') introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche substantiellement réformée de la comptabilité de micro-couverture.

- **Classement et évaluation des instruments financiers** : conformément à IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués suivant le modèle économique de gestion de ces actifs et suivant les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument. Banque Degroof Petercam a déterminé ces modèles d'entreprise à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés pour atteindre un objectif commercial spécifique. Sur base des modèles économiques de gestion définis par Banque Degroof Petercam et l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, les actifs financiers dans le champ d'application de l'IFRS 9 ont été classés dans les catégories suivantes :

Actifs financiers comme étant évalués :

- au coût amorti (le modèle de gestion consiste à détenir l'actif afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements liés au principal et d'intérêts sur le principal),
- à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (modèle de gestion est de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs, et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements liés au principal et d'intérêts sur le principal) ou,
- à la juste valeur par le résultat (actifs financiers qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou, dans la catégorie valeur de marché par le biais des autres éléments du résultat global).

L'application de l'IFRS 9 entraînera un glissement du portefeuille-titres 'disponibles à la vente' vers 'au coût amorti'. Banque Degroof Petercam a utilisé les dispositions transitoires relatives au classement et à l'évaluation afin d'annuler la désignation antérieure d'actifs financiers comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat. Pour les placements dans des instruments de capitaux propres (qui ne sont pas détenus à des fins de transaction), l'IFRS 9 permet (choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale) de classer ces instruments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. À la date de première application, Banque Degroof Petercam utilisera cette option. En ce qui concerne les passifs financiers, l'implémentation de l'IFRS 9 n'entraînera pas, pour Banque Degroof Petercam, de changements découlant des critères de classement et d'évaluation de ces instruments. En matière de résultats et de capitaux propres, Banque Degroof Petercam ne s'attend pas à une incidence matérielle des changements introduits par l'IFRS 9. Toutefois, une certaine volatilité liée aux instruments évalués obligatoirement à la juste valeur par le résultat, est susceptible d'affecter les résultats. À l'ouverture, l'impact attendu des changements liés aux nouveaux critères de classement et d'évaluation des instruments est estimé à une diminution des capitaux propres d'un montant de EUR 2 millions.

- **Dépréciation** : IFRS 9 procède à une refonte du modèle de dépréciation, fondé dorénavant sur les pertes 'attendues' plutôt que sur les pertes 'subies' comme le prévoit l'IAS 39. Ce nouveau modèle vise à comptabiliser plus rapidement les pertes de valeur et nécessite de disposer d'une quantité importante d'informations incluant des données historiques et actuelles, et des perspectives de facteurs macro-économiques. Ce modèle s'applique principalement aux crédits, aux instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux engagements de prêts et aux garanties financières émises. Les pertes attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit sur la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le calcul de ces pertes se base, entre autres, sur les paramètres suivants : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD'), le montant de l'exposition (comptable résiduelle) en cas de défaut ('EAD') et le taux d'actualisation. Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés. Les actifs financiers sont classés sur base de l'ampleur de la détérioration de crédit depuis leur comptabilisation initiale en trois catégories :
  - catégorie 1 (comptabilisation initiale : 'performing') : la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur la durée de vie résultant de risques de défauts dans les 12 mois suivant la date de clôture ;
  - catégorie 2 (hausse significative du risque de crédit : 'under-performing') : la dépréciation est évaluée au montant des pertes attendues sur toute la durée de vie de l'instrument financier ;
  - catégorie 3 (actifs financiers en souffrance pour lesquels il existe des preuves objectives de défaillance à la date de clôture : 'non-performing') : la dépréciation est évaluée à la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable attendue.

Pour apprécier la détérioration du risque de crédit, Banque Degroof Petercam compare le risque de défaillance à la date de reporting et à la comptabilisation initiale de l'actif financier. Afin de classer ses expositions de crédit, Banque Degroof Petercam a décidé de mettre en place un modèle de scoring interne évoluant sur base d'événements de crédits pour ses portefeuilles de crédit. En ce qui concerne les instruments de dette, les ratings externes d'agence sont principalement utilisés et Banque Degroof Petercam fera usage de l'exception relative au risque de crédit faible. En ce qui concerne les impacts chiffrés à l'ouverture, Banque Degroof Petercam s'attend à une augmentation brute des provisions pour pertes de valeur de l'ordre de EUR 1 million et à une diminution nette de ses capitaux propre d'environ EUR 0,3 million.

- **Comptabilité de couverture** : Banque Degroof Petercam (qui n'applique pas les dispositions de comptabilité de couverture d'IAS 39) envisage d'utiliser les nouvelles dispositions de l'IFRS 9 en termes de comptabilité de micro-couverture pour couvrir la valeur du risque de taux. Cette décision concernera les instruments financiers désignés, en IAS 39, comme évalué à la juste valeur par le biais du résultat.

L'IFRS 15 'Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients' remplacera les normes IAS 11 'Contrats de construction' et IAS 18 'Produits des activités ordinaires' ainsi que les interprétations qui y sont associées. Cette nouvelle norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients (à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application des normes relatives aux instruments financiers, aux contrats d'assurance et aux contrats de location) et introduit un modèle unique (décliné en cinq étapes) afin d'identifier les obligations de prestation et de déterminer quand comptabiliser les produits des activités ordinaires, et pour quel montant. Bien que les nouveaux principes de l'IFRS 15 puissent entraîner une modification des modalités de reconnaissance de certains revenus, celles-ci n'entraîneront pas, au vu des activités principales du groupe, d'effets importants sur ses résultats et son bilan.

L'IFRS 16 est appelée à remplacer l'IAS 17 'Contrats de location'. Le changement le plus important, qu'apporte l'IFRS 16, est que la plupart des contrats de location seront portés au bilan des preneurs. La nouvelle norme abandonne pour ceux-ci la classification des contrats de location en contrats de location simple ou contrats de location-financement, en traitant tous les contrats (avec deux exceptions) comme des contrats de location-financement. Ce qui implique, pour le preneur, de comptabiliser au bilan la plupart des contrats de location sous forme d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'un passif locatif. En ce qui concerne la comptabilité du bailleur, de nombreux aspects prévus par l'IAS 17 sont repris par l'IFRS 16. L'analyse de la norme et l'identification de ses impacts potentiels est en cours de réalisation.

Pour les autres textes précités, Banque Degroof Petercam ne s'attend pas à des effets significatifs lors de leur application.

# 3 Résumé des principes et méthodes comptables

Dans les principes et méthodes comptables décrits ci-après, il faut entendre par 'gains et pertes comptabilisés en fonds propres', ceux qui doivent être spécifiquement repris en autres éléments du résultat global conformément aux normes IFRS.

## 3.1 Principes de consolidation

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés reprennent les comptes de la société mère et de ses filiales qui dépassent un seuil de matérialité. Les filiales désignent toute entreprise contrôlée par Banque Degroof Petercam, c'est-à-dire les entités sur lesquelles la Banque est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur ces filiales. Quant au seuil de matérialité, il est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale à partir de la date de transfert du contrôle effectif à Banque Degroof Petercam et sortent du périmètre de consolidation à la date de cessation de ce contrôle. Les comptes de la maison mère et des filiales sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires au travers de retraitements si nécessaire. Les soldes, les transactions, les produits et charges intra-groupe sont éliminés.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux.

### PARTENARIATS

Les partenariats désignent toute entreprise dont Banque Degroof Petercam a un contrôle conjoint de manière directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'aucune décision concernant les activités pertinentes ne peut se prendre sans l'accord unanime des parties partageant le contrôle.

Si ces derniers sont supérieurs au seuil de matérialité, ils sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence pour les partenariats définis comme étant des coentreprises (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur l'actif net de celles-ci) ou selon la méthode d'intégration de la quote-part d'intérêt dans les actifs et dettes, produits et charges pour les partenariats définis comme étant des entreprises communes (entreprises dans lesquelles le contrôle conjoint donne des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs, relatifs à celles-ci), à partir de la date de détention du contrôle conjoint et ne seront plus comptabilisés de la sorte à la date de cession du contrôle conjoint. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes du partenariat sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

### ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées désignent toute entreprise dans laquelle Banque Degroof Petercam exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois posséder le contrôle ou le contrôle conjoint sur ces politiques.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention de l'influence notable et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession de cette influence notable. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de l'entreprise associée sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires, moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

## 3.2 Conversion des devises étrangères

### CONVERSION DES COMPTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle de Banque Degroof Petercam (EUR), sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable.

Par contre, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte.

Les différences de change issues de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entreprise étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette entité et par conséquent, ils sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Les différences de change résultant de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

En cas de cession des entités susmentionnées, les différences de change comptabilisées en fonds propres sont incluses dans le calcul de la plus ou moins value et donc, comptabilisées en compte de résultats.

### CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères au sein des comptes individuels des entités de Banque Degroof Petercam sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable générant une différence de change qui est comptabilisée en compte de résultats.

Les postes non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice comptable. La différence de change issue de cette conversion s'impute en fonds propres ou en résultat en fonction de l'affectation comptable de l'élément visé. Les autres postes non monétaires sont évalués au taux de change historique, c'est-à-dire au taux de change en vigueur à la date de transaction.

## 3.3 Instruments financiers

### 3.3.1 Date de comptabilisation des instruments financiers

Tous les dérivés ainsi que tous les achats ou ventes de titres en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du titre dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné, sont comptabilisés à la date de transaction. Les créances et les dépôts sont reconnus à la date de règlement.

### 3.3.2 Compensation

Un actif et un passif financiers sont compensés si et seulement si Banque Degroof Petercam a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif de manière simultanée.

### 3.3.3 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs ou passifs financiers acquis ou assumés principalement en vue d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Ces actifs ou passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (hors coûts de transactions imputés directement en résultat) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat dans la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction'. Les intérêts perçus ou payés sur les instruments non dérivés sont comptabilisés sous les rubriques 'Produits ou charges d'intérêts'. Les dividendes reçus sont inclus dans les revenus 'Dividendes'.

Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive (négative) sont considérés comme des actifs (passifs) financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception des dérivés qualifiés d'instruments de couverture. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont enregistrés pour leur juste valeur à l'origine de l'opération et, ultérieurement, évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur, intérêts courus inclus, sont comptabilisées dans la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction'.

### 3.3.4 Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

La désignation d'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ou option de juste valeur) s'effectue lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier et dans le respect des critères d'utilisation suivants :

- cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée 'mismatch comptable') qui surviendrait si elle n'était pas utilisée ; ou
- un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance est évaluée, sur base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ; ou
- l'instrument financier contient un dérivé incorporé non étroitement lié.

Le choix de l'option de juste valeur est irréversible dès l'entrée de l'actif ou du passif dans le bilan.

Cette catégorie a les mêmes règles d'évaluation que celles appliquées à la catégorie 'Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction'.

Les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont évalués de la même manière que les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Les mêmes rubriques que celles définies pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont utilisées pour la reconnaissance des intérêts et dividendes. Par contre, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats'.

### 3.3.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, ultérieurement, évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles pertes de valeurs.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le coût amorti établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif est calculé en tenant compte, s'ils sont significatifs, des primes et des décotes ainsi que des commissions et coûts de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique 'Produits d'intérêts'. Les montants de dépréciation sont comptabilisés en résultat dans la rubrique 'Dépréciations'.

Les prêts et créances regroupent principalement les prêts et créances interbancaires et ceux à la clientèle.

### 3.3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixée que Banque Degroof Petercam a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique 'Produits d'intérêts'. Les montants des dépréciations sont comptabilisés en résultat dans la rubrique 'Dépréciations'.

### 3.3.7 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Toutes les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la réalisation ou d'une perte de valeur de ces actifs, les résultats de réévaluation cumulés, préalablement comptabilisés en capitaux propres, sont reconnus en résultat sous la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats' ou, pour les dépréciations sous la rubrique 'Dépréciations'.

Les revenus, pour les instruments porteurs d'intérêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inclus dans la rubrique 'Produits d'intérêts'. Les dividendes reçus sont inclus dans le compte 'Dividendes'.

Les actifs disponibles à la vente regroupent principalement les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, de la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que de la catégorie des prêts et créances.

### 3.3.8 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent toutes les autres dettes financières subordonnées ou non (à l'exception des dérivés) qui ne sont pas classées comme détenues à des fins de transaction ou comme désignées à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les autres passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus (y compris tout écart entre le montant net reçu et la valeur de remboursement) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en résultat dans la rubrique 'Charges d'intérêts'.

### 3.3.9 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. La juste valeur d'un passif reflète l'effet du risque de non-exécution.

La juste valeur est déterminée à partir de prix cotés sur un marché actif (cotations établies par une Bourse, un courtier ou toute autre source reconnue par les investisseurs). Lorsqu'il n'existe pas de marché ou que les prix de marché ne sont pas disponibles, des techniques de valorisation sont utilisées afin d'estimer, à la date d'évaluation, la juste valeur sur base des conditions actuelles de marché. Ces techniques font appel à un maximum de données de marché observables, à des méthodes de calcul couramment utilisées ainsi qu'à toute une série d'autres facteurs tels la valeur temps, le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur estimée par ces techniques est donc affectée par les données retenues. Les techniques d'évaluation comprennent notamment les méthodes d'actualisation des flux de trésorerie, la référence à la valeur de marché d'autres instruments comparables, les modèles de valorisation des options et d'autres modèles de valorisation appropriés.

Lors de sa comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) à moins qu'une autre juste valeur puisse être attestée par un cours sur un marché actif pour le même instrument ou sur base d'une technique de valorisation qui repose uniquement sur des données de marché observables.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, la Banque utilise principalement les modes de valorisation suivants :

#### MARCHÉ ACTIF

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur par référence aux prix cotés sur un marché actif lorsqu'ils sont aisément et régulièrement disponibles, en tenant compte de critères tels que le volume des transactions ou les transactions récentes. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés (futures et options).

Pour les dérivés de gré à gré tels les swaps de taux d'intérêts, les options et les contrats de change, leur valorisation est réalisée par des modèles largement reconnus (méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, modèle de Black and Scholes, etc.) qui utilisent des données de marché observables.

La valorisation de ces dérivés inclut une correction pour le risque de crédit (CVA – Credit Value Adjustment ; DVA – Debit Value Adjustment). L'ajustement CVA consiste à adapter la juste valeur des dérivés afin de tenir compte de la solvabilité de la contrepartie dans leur valorisation. De même, l'ajustement DVA reflète l'effet de la qualité de crédit de Banque Degroof Petercam sur la valorisation des dérivés.

Pour les valorisations qui utilisent les cours 'milieu de marché' comme base d'établissement de la juste valeur, un ajustement de cours est appliqué, par position de risque, aux positions nettes ouvertes en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon le cas.

#### ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF

La plupart des dérivés sont traités sur des marchés actifs. Lorsque le prix d'une transaction dans un marché inactif ne correspond pas à la juste valeur d'autres transactions observables sur ce marché pour le même instrument ou à la valorisation avec un modèle interne fondé sur des données observables de marché, cette différence est comptabilisée directement en résultat.

Par contre, si cette différence (appelée communément 'Day 1 profit and loss') est générée par un modèle de valorisation dont tous les paramètres ne proviennent pas de données de marché observables, elle est soit étalée en résultat sur la durée de vie de la transaction, soit différée jusqu'au moment où l'instrument

est décomptabilisé. Dans tous les cas, la différence non encore reconnue est comptabilisée immédiatement en résultat si les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou si la juste valeur peut être déterminée par référence à un prix coté sur un marché actif impliquant le même instrument. Pour toutes les transactions, la méthode appropriée pour reconnaître cette différence en résultat est déterminée individuellement.

#### ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF – INSTRUMENTS DES CAPITAUX PROPRES (ACTIONS NON COTÉES)

En absence de prix de transaction récente réalisée dans des conditions normales de marché, la juste valeur des actions non cotées est estimée à partir de techniques de valorisation reconnues comme la méthode de l'actualisation des flux futurs, la méthode de l'application de multiples boursiers de sociétés comparables et la méthode patrimoniale.

La valeur comptable des instruments financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

#### 3.3.10 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est défini comme une composante d'un instrument composé qui inclut à la fois un instrument financier dérivé et un contrat hôte non dérivé.

Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé lorsque :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas détenu à des fins de transaction.

Ce dérivé (incorporé) est évalué à la juste valeur par le compte de résultats comme un dérivé autonome.

Le contrat hôte est comptabilisé et évalué suivant les principes de la catégorie à laquelle il appartient.

Pour autant que la séparation du dérivé incorporé soit autorisée (voir ci-avant), l'intégralité du contrat hybride peut être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats. En revanche, s'il n'est pas possible d'évaluer séparément le dérivé incorporé, l'intégralité du contrat hybride doit être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

#### 3.3.11 Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou
- la Banque a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif financier. Si la Banque ne transfère ni ne garde substantiellement tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé si le contrôle de l'actif financier n'est pas conservé. Dans le cas contraire, la Banque maintient au bilan l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé si ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est annulée ou arrive à expiration.

### 3.4 Comptabilité de couverture

Les opérations de couverture visent à réduire ou éliminer l'exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêts ou de prix au travers d'instruments financiers dérivés ou non dérivés. Pour qualifier une opération pour la comptabilité de couverture et mettre en place la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, il faut que les conditions suivantes soient respectées :

- rédiger une documentation formalisée sur l'instrument de couverture et sur le sous-jacent à couvrir décrivant la relation de couverture, la stratégie et la nature du risque couvert ainsi que les modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation ;
- démontrer que la couverture sera efficace pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert lors de sa mise en place et au cours des exercices ultérieurs ;
- avoir la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable ; et
- mesurer l'efficacité de la couverture de façon continue (tests d'efficacité rétrospectifs et prospectifs) au minimum à chaque clôture comptable jusqu'à l'échéance de la couverture.

# Annexes aux comptes consolidés

Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur classification dans les catégories suivantes :

## COUVERTURE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de juste valeur du dérivé ou de l'instrument de couverture non dérivé désigné et qualifié dans une relation de couverture en juste valeur sont comptabilisées en résultat dans le poste 'Résultat net sur la comptabilité de couverture' au même titre que les variations de juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables au risque couvert. Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, l'ajustement cumulé inscrit au bilan sur l'élément couvert, dans le cas d'un instrument financier porteur d'intérêts, est amorti en résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments, cet ajustement est amorti linéairement. Pour un instrument financier non porteur d'intérêts, l'ajustement cumulé sur l'élément couvert est reconnu en résultat seulement à l'échéance (ou décomptabilisation) de l'élément couvert.

## COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie est différée dans une rubrique spécifique des capitaux propres en 'réserves de réévaluation'. La partie inefficace des variations de juste valeur est comptabilisée directement au compte de résultats.

Les gains et pertes précédemment inscrits en fonds propres sont transférés en résultat et comptabilisés en produits ou charges au fur et à mesure que l'instrument couvert impacte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue ou si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, les montants cumulés stockés en capitaux propres sont maintenus en capitaux propres jusqu'au moment où la transaction prévue affecte le résultat. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, ces montants sont immédiatement comptabilisés en résultat.

## COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET DANS UNE ENTITÉ ÉTRANGÈRE

La couverture d'investissement net dans une entité étrangère suit les mêmes principes comptables que la couverture de flux de trésorerie. Les gains et pertes inscrits en fonds propres sont transférés en résultat lors de la cession ou liquidation de l'activité à l'étranger.

## 3.5 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

### UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE PRENEUR EN CONTRAT DE LOCATION

Si la location correspond à un contrat de location simple, le bien loué n'est pas comptabilisé au bilan et les loyers de location sont enregistrés dans le compte de résultats linéairement sur la durée du contrat de location.

Si la location est qualifiée de location-financement, l'actif loué est immobilisé et comptabilisé à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels. Ensuite, l'actif est amorti, selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire, sur la plus courte période entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité. La dette financière correspondante est enregistrée au passif du bilan comme emprunt. La charge financière est reconnue en résultat sur chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

### UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE BAILLEUR

Les biens loués dans le cadre d'un contrat de location simple sont repris à l'actif en immobilisations et amortis selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire. Les revenus locatifs sont comptabilisés en résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de location-financement, la valeur actuelle des paiements minimaux augmentée, le cas échéant de la valeur résiduelle du bien, est comptabilisée comme une créance et non comme une immobilisation corporelle. Le produit financier du contrat de location-financement est réparti sur la durée du contrat sur base d'un schéma reflétant un taux de rentabilité constant sur l'encours de l'investissement net au titre du contrat.

### 3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directement attribuables) diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Banque Degroof Petercam applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composant (principalement pour les immeubles) et le montant amortissable est déterminé après déduction de leur valeur résiduelle.

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Nature de l'immobilisation ou composant	Durée d'utilité
Terrain	Infinie
Gros-œuvre	40 à 50 ans
Installations techniques	10 ans
Installations générales	20 ans
Parachèvements	5 à 10 ans
Matériel informatique/télécom	4 ans
Matériel divers/équipement	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel roulant	4 ans

Les terrains et les oeuvres d'art ont une durée d'utilité infinie et ne sont donc pas amortis, mais peuvent faire l'objet de pertes de valeur.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif corporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou valoriser la valeur du capital investi. Si la partie utilisée pour compte propre peut être cédée séparément ou donnée en location via un contrat de location-financement, cette partie est comptabilisée comme immobilisation corporelle. Dans le cas contraire, le bien immobilier est considéré comme immeuble de placement si la partie utilisée pour compte propre ne représente qu'une part insignifiante de l'investissement total.

### 3.7 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Cet actif est comptabilisé initialement au coût s'il est censé produire des avantages économiques futurs et si le coût d'acquisition de cet élément peut être déterminé de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis ou développés en interne ainsi que les fonds de commerce achetés et les fonds de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les logiciels achetés sont amortis linéairement, selon leur nature, sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 5 ans, à partir du moment où ils sont utilisables. Les coûts de maintenance des logiciels sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Par contre, les dépenses qui améliorent la qualité du logiciel ou qui contribuent à en prolonger sa durée d'utilité sont incorporées au coût d'acquisition initial. En ce qui concerne les logiciels générés en interne, les frais de développement sont amortis linéairement sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Les frais de recherche sont pris directement en charge quand ils sont exposés.

Les fonds de commerce sont amortis de manière linéaire sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Cette durée d'utilité n'excède généralement pas 20 ans.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles sont revues à chaque date de clôture.

## ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition peuvent être générés lors de l'acquisition d'une filiale, d'un partenariat ou d'une entreprise associée. Ces écarts représentent la différence entre le coût d'acquisition (incluant les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises) et les fonds propres retraités en IFRS, c'est-à-dire après la comptabilisation à la juste valeur (via fonds propres) de tous les actifs et passifs identifiables au sens IFRS. Si cet écart est positif, il est inscrit au bilan en tant qu'actif incorporel. S'il est négatif, il est pris en résultat après vérification des actifs et passifs identifiables ainsi que de leur valorisation. Par la suite, chaque élément comptabilisé sera évalué selon les mêmes règles d'évaluation appliquées aux actifs et passifs de nature similaire.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. En effet, les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Afin de réaliser le test de dépréciation et vu qu'un écart d'acquisition ne génère jamais de flux de trésorerie de manière indépendante, il doit être alloué à chaque unité génératrice de trésorerie qui s'attend à bénéficier des synergies provenant du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être une entité juridique ou un secteur d'activité ; celles-ci peuvent être aussi déterminées sur base de critères géographiques ou d'une association d'éléments précités.

Par contre, un changement de pourcentage de détention dans une filiale (entité dont Banque Degroof Petercam a déjà le contrôle) est à considérer comme une opération entre actionnaires. Par conséquent, si l'opération n'engendre pas un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est réalisé et donc, la différence entre le prix d'acquisition ou de vente et la valeur comptable des fonds propres acquis ou vendus est imputée directement en fonds propres.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'écart d'acquisition est calculé après avoir réévalué la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition complémentaire. L'éventuel profit ou perte généré par cette réévaluation est comptabilisé en résultat.

## 3.8 Autres actifs

Les autres actifs comprennent essentiellement les produits à recevoir (hors intérêts), les charges à reporter et les autres débiteurs.

## 3.9 Dépréciation d'actifs

Un actif est à déprécier lorsque sa valeur comptable (après amortissements si l'actif fait l'objet d'amortissements) est supérieure à sa valeur recouvrable.

À chaque date de reporting, Banque Degroof Petercam apprécie s'il existe un quelconque indice (événement générateur de pertes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Ensuite, si un tel indice existe, un test de perte de valeur est réalisé et, le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée par le compte de résultats.

Même s'il n'y a pas d'indication objective de perte de valeur, un tel examen est effectué, au moins chaque année à la même date, pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition.

## ACTIFS FINANCIERS

Des dépréciations sont constituées sur un actif financier ou un groupe d'actifs financiers dès qu'il y a une indication objective de dépréciation mesurable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs et que cet événement (ou ces événements) générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif ou groupe d'actifs. Les signes suivants sont, parmi d'autres, considérés comme indication objective de dépréciation d'un actif :

- difficultés financières significatives de l'émetteur ;
- rupture du contrat telle qu'un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal ;
- facilités accordées à l'emprunteur pour des raisons légales ou économiques liées à ses difficultés financières ;
- forte probabilité de faillite ou de restructuration financière ;
- disparition d'un marché actif pour cet actif (suite à des difficultés financières) ;
- autres données observables liées à un groupe d'actifs comme un changement défavorable du comportement de remboursement des emprunteurs dans le groupe ou un changement défavorable dans un secteur d'activité qui affecte les emprunteurs du groupe ;
- déclin important ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation s'effectue d'abord sur base individuelle et ensuite, sur base collective. L'évaluation collective pour le calcul d'une dépréciation est réalisée pour les activités de crédit de Banque Degroof Petercam en regroupant les contreparties non dépréciées individuellement dans des portefeuilles homogènes et en se fondant sur les données historiques de chaque portefeuille.

La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut. Cette méthodologie et les hypothèses utilisées sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et l'historique de perte réel.

Les dépréciations des actifs financiers comptabilisés au coût amorti correspondent à la différence entre leur valeur comptable et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux de trésorerie estimés.

Si l'effet de l'actualisation est négligeable, il n'est pas considéré. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la rubrique 'Dépréciations' en contrepartie d'un compte de correction de valeur en regard de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés. S'il ressort d'un événement ultérieur à la dépréciation que la perte de valeur n'a plus lieu d'être ou que partiellement, cette perte préalablement enregistrée est reprise par le compte de résultats sous la rubrique 'Dépréciations'.

Dès qu'un actif a été déprécié, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable des actifs financiers disponibles à la vente est généralement basée sur les prix cotés du marché et, s'ils ne sont pas disponibles, les flux attendus actualisés au taux d'intérêt actuel du marché d'un actif similaire. Lorsqu'une indication objective de perte de valeur existe, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et reconnue en résultat dans le poste 'Dépréciations'.

Lorsque la juste valeur d'un titre à revenu fixe déprécié s'apprécie suite à un événement postérieur à la dépréciation, la perte de valeur est reprise en compte de résultats ('Dépréciations'). Par contre, toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres est enregistrée directement en capitaux propres.

#### AUTRES ACTIFS

La valeur recouvrable d'un actif non financier est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de cet actif.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, il est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer les pertes de valeur éventuelles à ce niveau d'agrégation.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultats sous le poste 'Dépréciations'. Si l'actif est réévalué, la perte de valeur est traitée comme une diminution de réévaluation.

La dépréciation d'une UGT est allouée de manière à réduire la valeur comptable des actifs de cette unité dans l'ordre suivant :

- en premier lieu, à l'écart d'acquisition associé à l'UGT ;
- puis, aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur constatée lors d'un exercice antérieur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif doit être augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable sans excéder la valeur comptable de l'actif, telle qu'elle aurait été déterminée sans réduction de valeur comptabilisée précédemment, c'est-à-dire après l'application de la règle d'amortissement normale.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition ne peut pas être reprise ultérieurement.

### 3.10 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Banque Degroof Petercam a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement du passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est comptabilisée pour sa valeur actualisée. Par ailleurs, le montant de la provision est majoré des coûts externes directement associés au règlement d'une obligation spécifique.

## 3.11 Impôts

### IMPÔTS COURANTS

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent aux montants à payer ou à recouvrer, déterminés sur base des règles et taux d'imposition en vigueur dans chaque pays d'implémentation des sociétés du groupe à la date de clôture des comptes, ainsi qu'aux ajustements d'impôts relatifs aux exercices précédents.

### IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés sont comptabilisés dès qu'il existe une différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable. Les impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable qui consiste à calculer, à chaque date de clôture, les latences fiscales sur base du taux d'imposition en vigueur ou qui le sera (pour autant qu'il soit connu) au moment où les différences temporelles s'inverseront.

Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception de celles :

- générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- liées à la reconnaissance initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- associées aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, sur lequel ces différences pourront être imputées, sera disponible, à moins que la différence temporelle déductible soit :

- générée par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; ou
- relative aux investissements dans des filiales, sociétés liées et partenariats dans la mesure où cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat comme charges ou produits d'impôts, à moins qu'ils soient liés à des éléments enregistrés dans les capitaux propres (réévaluation à la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, et écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice), en ce cas ils sont imputés sur les capitaux propres et, ensuite, reconnus en résultat si les gains et pertes précédemment inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat.

## 3.12 Avantages au personnel

### AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme comprennent des avantages tels que ceux liés à l'intéressement ou aux primes, à condition que leur règlement intégral ne soit pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

La partie dont le paiement est attendu dans plus d'un an fait l'objet d'une provision.

### ENGAGEMENTS LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

Banque Degroof Petercam offre différents régimes de retraite, tant à cotisations définies qu'à prestations définies, dans le respect de la réglementation nationale ou des pratiques du secteur.

Pour les régimes à cotisations définies où l'engagement de la Banque consiste à verser le montant prévu à cet effet, ce dernier est comptabilisé en charge de l'exercice.

Les régimes à prestations définies sont les plans où la Banque a l'obligation de verser des contributions complémentaires aux régimes si ces derniers n'ont pas assez d'actifs pour éteindre les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés. Pour ces régimes, la charge imputée dans le compte de résultats est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetées de manière à répartir le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du membre du personnel. Le complément éventuel des obligations

de la Banque par rapport aux actifs détenus par les régimes fait l'objet d'une provision. Les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, se comptabilisent immédiatement et totalement dans les autres éléments du résultat global. Tous les calculs nécessaires sont effectués par un actuaire indépendant.

#### AUTRES ENGAGEMENTS POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Certaines sociétés du groupe offrent une prise en charge totale ou partielle du coût d'une assurance 'Soins de santé' aux membres du personnel, sous contrat avec l'entreprise au moment de leur retraite, respectant les conditions définies dans le plan et ce, jusqu'à leur décès.

L'engagement estimé du groupe fait l'objet d'une provision pendant la durée d'activité des membres du personnel et est déterminé sur base d'une méthode similaire à celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les différents calculs sont également réalisés par un actuaire indépendant.

#### AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

Des options sur actions sont octroyées à la direction et à certains employés. Le coût des services rendus est déterminé par rapport à la juste valeur des options sur actions et est comptabilisé progressivement sur la période d'acquisition des droits correspondant à la période de services rendus. La juste valeur des options est calculée soit sur base de techniques de valorisation Black and Scholes, soit sur base d'un modèle basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo en fonction des caractéristiques spécifiques à chaque plan.

Dans le cadre de plans prévoyant un règlement en actions, la juste valeur utilisée est celle définie lors de l'acceptation finale des bénéficiaires. Par contre, le nombre d'options est mis à jour afin de tenir compte uniquement de celles qui seront probablement exercées. Conformément à l'IFRS 2, seuls les plans d'options sur actions prévoyant un règlement en actions émis après le 7 novembre 2002 sont pris en considération. La charge issue de ce traitement est prise en compte de résultats avec comme contrepartie les fonds propres.

Pour les plans prévoyant un règlement en espèces, la juste valeur est recalculée à chaque clôture en tenant compte des données de marché et du nombre d'options exerçables. La charge issue de cette réévaluation est prise en compte de résultats avec comme contrepartie la comptabilisation d'une dette.

### 3.13 Autres passifs

Les autres passifs regroupent notamment les avantages du personnel à court terme, les dividendes à payer, les charges à payer (hors intérêts), les produits à reporter et les autres dettes.

### 3.14 Capitaux propres

#### FRAIS D'ÉMISSION DE CAPITAL

Les frais d'émission de nouvelles actions qui ne sont pas liées à un regroupement d'entreprises, sont portés en diminution des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

#### DIVIDENDES

Les dividendes sur actions de l'exercice ne sont pas déduits des fonds propres à la date de clôture.

Le montant du dividende proposé à l'assemblée générale est repris au sein du chapitre réservé aux événements postérieurs à la clôture.

#### ACTIONS PROPRES

Lorsque Banque Degroof Petercam ou une de ses filiales achète des actions propres, le prix d'acquisition est imputé directement en diminution des fonds propres. Les résultats générés lors de la vente d'actions propres sont également directement imputés en capitaux propres.

Les dividendes sur actions propres détenues par la Banque et ses filiales sont éliminés et donc, non compris dans le montant total de la distribution proposée.

#### AUTRES COMPOSANTS

Les autres éléments influençant les capitaux propres comme, entre autres, le traitement des plans d'options sur actions propres, la réévaluation à la juste valeur de certains instruments financiers, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice, les transactions entre actionnaires ou encore l'impact de conversion des devises étrangères ainsi que les traitements de consolidation, sont expliqués ci-avant au sein de leurs points respectifs.

## 3.15 Produits et charges d'intérêts

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultats pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, afin d'obtenir la valeur comptable nette de l'instrument. Le calcul de ce taux inclut l'intégralité des commissions reçues ou payées y afférentes, les coûts de transaction et les primes ou décotes. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un instrument financier.

Une fois que la valeur d'un actif financier a été diminuée suite à une perte de valeur, le produit d'intérêt continue à être comptabilisé au taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs afin de déterminer le montant recouvrable.

Les charges et produits d'intérêts sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés sous la même rubrique ('Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction') que les fluctuations de la juste valeur.

Les intérêts courus sont enregistrés au bilan dans le même compte que l'actif ou le passif financier correspondant.

## 3.16 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

## 3.17 Honoraires et commissions

Banque Degroof Petercam reconnaît en résultat des honoraires et commissions résultant de diverses prestations de services fournies à ses clients. La comptabilisation de ces honoraires et commissions est fonction de la nature de ces prestations.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont généralement considérées pour la détermination de ce taux. Il s'agit notamment des commissions d'octroi de prêt et d'ouverture de crédit.

Les commissions rémunérant un service sur une période donnée sont étalées, au fur et à mesure que le service est rendu ou linéairement, sur la durée de l'opération génératrice de la commission. C'est le cas des commissions de gestion, d'administration, de services financiers, de droits de garde et autres prestations de services.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit, pour autant qu'elles soient significatives et qu'il est probable que le client s'engage dans la convention de prêt, sont différées et comptabilisées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif du prêt. Dans le cas contraire, elles sont prises en compte pro rata temporis sur la durée de l'engagement.

En ce qui concerne les commissions liées à la réalisation d'un acte important, telles que les commissions d'intermédiation, de placement, de performance et les courtages, elles sont différées et comptabilisées en résultat lors de l'exécution de cet acte.

## 3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers

Les résultats liés aux opérations à des fins de transaction comprennent tous les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ainsi que les produits et charges d'intérêts des dérivés non qualifiés d'instruments de couverture et toute inefficacité constatée dans une relation de couverture.

Les pertes et profits (non) réalisés (hors intérêts courus et dividendes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats sont repris dans les résultats de réévaluation afférents à ces instruments.

Les gains et pertes réalisés sur la vente ou la cession d'instruments financiers qui ne sont pas désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats ou détenus à des fins de transaction, sont enregistrés sous la rubrique 'Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats'.

### 3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les soldes disponibles auprès des banques centrales, les comptes à vue auprès des institutions de crédits et les prêts et créances aux institutions de crédit échéant à moins de trois mois à dater de leur date d'acquisition.

Banque Degroof Petercam présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en utilisant la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions autres que de la trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Les flux d'impôts, les intérêts perçus et les intérêts payés sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles. Les dividendes perçus sont classés parmi les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

Les dividendes versés sont enregistrés comme flux de trésorerie des activités de financement. Les instruments de capitaux propres inscrits dans le portefeuille 'Actifs financiers disponibles à la vente' sont compris dans les activités opérationnelles.

## 4 Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS oblige l'utilisation de jugements et d'estimations. Bien que la direction pense avoir pris en considération toutes les informations disponibles pour déterminer ces opinions et estimations, la réalité peut être différente et ces différences peuvent générer des impacts sur les états financiers.

Ces estimations et jugements concernent essentiellement les sujets suivants :

- la détermination des justes valeurs des instruments financiers non cotés ;
- la définition de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- les hypothèses relatives à l'évaluation des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- l'estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés ;
- l'appréciation de l'obligation actuelle résultant d'événements du passé dans le cadre de la comptabilisation de provisions.

## 5 Gestion des risques

### 5.1 Principes généraux

La politique de gestion des risques du groupe a été définie par le comité de direction de la Banque, en accord avec la tolérance aux risques définie dans le modèle de capital économique (ICAAP & ILAAP<sup>1</sup>) de la Banque et validée par le comité des risques.

Pour mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, le comité de direction a délégué certaines de ses responsabilités aux comités suivants :

- Le comité almac est responsable pour le groupe de la gestion du bilan et du hors bilan afin de dégager une marge financière stable et suffisante dans les limites de risques acceptables. Il gère également le risque de liquidité consolidé.
- Le comité des crédits est responsable de l'octroi des nouvelles lignes de crédits et des nouvelles limites (sur opérations de marché) aux contreparties non financières. Il assure également la révision des lignes de crédits et limites existantes.
- Le comité limites est responsable pour le groupe de l'octroi des nouvelles limites pour tout type de produit aux contreparties de types bancaires, brokers et autres contreparties financières. Il assure également la révision régulière des limites existantes.

<sup>1</sup> Internal Capital Adequacy Assessment Process & Internal Liquidity Adequacy Assessment Process.

Par ailleurs, la gestion quotidienne des risques et le contrôle du respect des limites sont assurés par le département de risk management. Celui-ci assure un suivi des risques de marché, de liquidité, de crédit et de contrepartie, de gestion de fortune et opérationnels.

## 5.2 Comprehensive assessment – Asset Quality Review (AQR) & stress test

En décembre 2014, la Banque Degroof Petercam, a été ajoutée à la liste des banques significatives au niveau européen par la Banque centrale européenne. Elle est depuis soumise au contrôle prudentiel direct de la BCE.

La Banque a dès lors été soumise à l'exercice de 'comprehensive assessment' durant l'année 2015. L'exercice a été effectué sur base des données au 31 décembre 2014. Bien que celui-ci ait porté exclusivement sur la Banque Degroof (puisque avant la fusion avec Petercam), ses résultats restent globalement valables pour la Banque Degroof Petercam, étant donné l'absence d'activités de crédit et de positions pour compte propre chez Petercam.

Un exercice de comprehensive assessment se compose de deux parties : l'Asset Quality Review (AQR) et le stress test. L'Asset quality review consiste en une analyse approfondie des actifs (principalement les crédits) et des processus comptables de la Banque contrôlée. L'objectif est de s'assurer que le niveau de fonds propres de la Banque (ratio CET<sub>1</sub>) reflète la réalité, et que toutes les provisions nécessaires ont bien été prises. L'exercice AQR résulte en une correction du ratio CET<sub>1</sub> (adjusted CET<sub>1</sub>) qui est utilisé comme point de départ pour le stress test. Le stress test consiste quant à lui à s'assurer que la Banque disposera, même en cas de crise importante, d'un ratio CET<sub>1</sub> suffisant sur les trois années à venir. Deux scénarios (un premier appelé scénario de base qui simule une évolution normale des facteurs de marché, et un second appelé scénario défavorable qui simule une crise importante) sont appliqués aux résultats et au bilan de la Banque.

Les seuils minima de ratio CET<sub>1</sub> à respecter avaient été fixés à 8 % dans le scénario de base et de 5,5 % dans le scénario défavorable. Si une banque tombe en-dessous de ces seuils dans le Stress Test, elle disposait de neuf mois suivant la publication des résultats pour remédier à la situation.

La Banque a réussi cet exercice de Comprehensive Assessment avec une marge confortable. Elle n'est en effet que très faiblement impactée par le stress test et termine avec un CET<sub>1</sub> largement supérieur aux exigences minimales réglementaires :

	Résultat de la Banque	Exigence minimale réglementaire
Scénario de base	17,8 %	8 %
Scénario défavorable	14,2 %	5,5 %

Ces excellents résultats ont confirmé le faible risque du bilan de la Banque, la bonne gestion de ses risques ainsi que sa rentabilité.

En 2018, la Banque Degroof Petercam, tout comme toutes les autres banques sous la supervision directe de la Banque centrale européenne, sera soumise à un nouvel exercice de stress test, dont les résultats devraient être connus courant du dernier trimestre 2018.

## 5.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque Degroof Petercam ne puisse pas faire face à ses engagements financiers à leur échéance à un coût raisonnable.

La gestion de la liquidité a pour objectif principal d'assurer au groupe un financement suffisant, même dans des conditions très défavorables. La stratégie de liquidité au niveau consolidé est mise en oeuvre par le comité almec, mensuellement, et la gestion au jour-le-jour a été déléguée aux départements de trésorerie des salles des marchés de Bruxelles et Luxembourg, sous la supervision du risk management.

Le risk management s'assure que la Banque Degroof Petercam puisse assurer sa liquidité dans tous les scénarios de crise, qu'il s'agisse d'une crise de liquidité de marché ou d'une crise de liquidité spécifique à la Banque Degroof Petercam. Les hypothèses de ces scénarios sont réévaluées régulièrement. Les flux de trésorerie doivent rester positifs dans chacun des scénarios, qui sont suivis quotidiennement. Les scénarios de stress test internes sont complétés par les stress test réglementaires de Bâle III (LCR et NSFR).

Le modèle de liquidité de la Banque Degroof Petercam peut se résumer comme suit :

- une large base de dépôts de la clientèle, provenant de plusieurs entités du groupe. À ce titre, la fusion entre Banque Degroof et Petercam a contribué à renforcer la base de dépôts stables déjà importante de Banque Degroof par l'apport des dépôts clients de Petercam ;
- une indépendance complète par rapport au financement interbancaire : la Banque n'a pas besoin de recourir au marché interbancaire pour se financer ;
- un 'loan to deposit ratio' faible, ce qui exprime le fait que le montant des crédits octroyés est largement inférieur au total des dépôts de la clientèle ;
- des portefeuilles liquides et pour la plupart rapidement mobilisables par des opérations de repos auprès de la Banque centrale européenne.

Le tableau ci-après détaille les échéances de nos actifs et passifs<sup>1</sup>. Le Gap de liquidité est basé sur les maturités contractuelles. Le Gap de liquidité corrigé est calculé en tenant compte de la capacité de mobiliser les portefeuilles obligataires<sup>2</sup> :

(en milliers EUR)

31.12.2017	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
<b>Actifs financiers</b>					
Créances sur les établissements de crédit <sup>3</sup>	3.192.060	224.541	0	58	336
Créances sur la clientèle	193.666	253.396	443.873	928.650	122.211
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	236.449	452.633	1.027.231	214.135
Dérivés	0	3.698.794	1.138.178	112.535	13.326
Dérivés de taux	0	6.378	25.368	112.535	13.326
IRS	0	6.378	25.368	112.535	13.326
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	3.692.416	1.112.810	0	0
<b>Total actif</b>	<b>3.385.726</b>	<b>4.413.180</b>	<b>2.034.684</b>	<b>2.068.474</b>	<b>350.008</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	131.502	32.631	0	0	0
Dettes envers la clientèle	6.377.493	264.309	48.419	3.003	0
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Dérivés	0	3.713.293	1.147.743	105.781	9.624
Dérivés de taux	0	13.355	29.867	105.781	9.624
IRS	0	13.355	29.867	105.781	9.624
Autres dérivés de taux	0	0	0	0	0
Dérivés de change	0	3.699.938	1.117.876	0	0
Garanties financières émises	0	114.940	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	306.232	0	0	0
<b>Total passif</b>	<b>6.508.995</b>	<b>4.431.405</b>	<b>1.196.162</b>	<b>108.784</b>	<b>9.624</b>
<b>Gap de liquidité</b>	<b>(3.123.269)</b>	<b>(18.225)</b>	<b>838.522</b>	<b>1.959.690</b>	<b>340.384</b>
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	1.701.166	(113.216)	(541.902)	(839.814)	(206.234)
<b>Gap de liquidité corrigé</b>	<b>(1.422.103)</b>	<b>(131.441)</b>	<b>296.620</b>	<b>1.119.876</b>	<b>134.150</b>

<sup>1</sup> Les montants des actifs et passifs financiers incluent tous les flux, y compris les intérêts futurs.

<sup>2</sup> 70 % du portefeuille non-souverain et 97 % du portefeuille souverain sont considérés comme mobilisables rapidement via repo auprès de la Banque centrale européenne.

<sup>3</sup> Y inclus les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

# Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

31.12.2016	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
<b>Actifs financiers</b>					
Créances sur les établissements de crédit <sup>1</sup>	1.789.612	159.781	0	0	0
Créances sur la clientèle	162.778	235.347	297.651	931.999	61.406
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	89.533	839.487	1.797.439	544.161
Dérivés	0	3.564.222	567.451	54.038	10.303
Dérivés de taux	0	3.447	14.189	54.038	10.303
IRS	0	3.447	14.189	54.038	10.303
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	3.560.775	533.262	0	0
<b>Total actif</b>	<b>1.952.390</b>	<b>4.048.883</b>	<b>1.704.589</b>	<b>2.783.476</b>	<b>615.870</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	105.537	11.525	35	0	0
Dettes envers la clientèle	5.889.766	281.427	41.685	8.972	0
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Dérivés	0	3.570.137	571.972	56.861	7.573
Dérivés de taux	0	9.826	19.411	56.861	7.573
IRS	0	9.827	19.411	56.861	7.573
Autres dérivés de taux	0	(1)	0	0	0
Dérivés de change	0	3.560.311	552.561	0	0
Garanties financières émises	0	114.666	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	338.272	0	0	0
<b>Total passif</b>	<b>5.995.303</b>	<b>4.316.027</b>	<b>613.692</b>	<b>65.833</b>	<b>7.573</b>
<b>Gap de liquidité</b>	<b>(4.042.913)</b>	<b>(267.144)</b>	<b>1.090.897</b>	<b>2.717.643</b>	<b>608.297</b>
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.496.514	(59.154)	0	(1.891.125)	(546.235)
<b>Gap de liquidité corrigé</b>	<b>(1.546.399)</b>	<b>(326.300)</b>	<b>1.090.897</b>	<b>826.518</b>	<b>62.062</b>

<sup>1</sup> Y inclus les caisses et avoirs auprès de la Banque centrale.

(en milliers EUR)

31.12.2015	À vue	Jusqu'à trois mois	De trois mois à un an	D'un à cinq ans	Plus de cinq ans
<b>Actifs financiers</b>					
Créances sur les établissements de crédit <sup>1</sup>	2.061.222	350.571	0	0	0
Créances sur la clientèle	167.473	268.927	461.083	722.673	48.842
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	220.555	724.436	1.563.399	319.982
Dérivés	0	4.114.423	996.688	88.210	7.348
Dérivés de taux	0	1.671	6.223	15.674	7.348
IRS	0	1.671	6.223	15.668	7.348
Autres dérivés de taux	0	0	0	6	0
Dérivés de change	0	4.112.752	990.465	72.536	0
<b>Total actif</b>	<b>2.228.695</b>	<b>4.954.476</b>	<b>2.182.207</b>	<b>2.374.282</b>	<b>376.172</b>
<b>Passifs financiers</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	82.397	5.715	0	0	0
Dettes envers la clientèle	5.774.219	477.401	121.691	2.277	1.878
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	3.000	0
Dérivés	0	4.134.295	1.007.688	107.804	7.441
Dérivés de taux	0	6.765	14.878	35.332	7.441
IRS	0	6.765	14.878	35.318	7.441
Autres dérivés de taux	0	0	0	14	0
Dérivés de change	0	4.127.530	992.810	72.472	0
Garanties financières émises	0	93.131	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	230.155	0	0	0
<b>Total passif</b>	<b>5.856.616</b>	<b>4.940.697</b>	<b>1.129.379</b>	<b>113.081</b>	<b>9.319</b>
<b>Gap de liquidité</b>	<b>(3.627.921)</b>	<b>13.779</b>	<b>1.052.828</b>	<b>2.261.201</b>	<b>366.853</b>
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.737.754	(189.939)	(796.605)	(1.423.814)	(327.397)
<b>Gap de liquidité corrigé</b>	<b>(890.167)</b>	<b>(176.160)</b>	<b>256.223</b>	<b>837.387</b>	<b>39.456</b>

Les actifs grevés du Groupe Degroof Petercam représentent un total d'EUR 327 millions fin 2017 et constituent 3,96 % du total bilantaire.

Pour les chiffres de 2015, chaque montant détaillé ci-dessous aurait dû être la valeur médiane des données trimestrielles de l'année. Cependant, suite à la fusion entre la Banque Degroof Bruxelles et Petercam S.A et afin de mieux refléter la réalité économique, les chiffres détaillés ci-dessous ne concernent que le dernier trimestre de l'exercice.

Concernant les chiffres de 2016 et de 2017, et conformément à la circulaire NBB\_2015\_03 du 12 janvier 2015, ce sont les valeurs médianes des quatre trimestres de l'année qui sont présentées.

Les actifs grevés de la Banque concernent des titres prêtés (dans le cadre de l'activité Bond Lending ou dans le cadre d'opérations de repos), des titres ou du cash donnés en garantie (dans le cadre d'opérations sur dérivés principalement) ainsi que des réserves monétaires obligatoires déposées auprès des Banques centrales.

# Annexes aux comptes consolidés

Les tableaux ci-dessous détaillent les actifs selon qu'ils soient grevés, ou non :

(en milliers EUR)

	Valeur comptable des actifs grevés	Juste valeur des actifs grevés	Valeur comptable des actifs non grevés	Juste valeur des non actifs grevés
<b>31.12.2017</b>				
Actifs du groupe Degroof Petercam	580.532		7.682.240	
Instruments de capitaux propres			74.144	44.077
Titres de créance	480.202	480.924	2.888.820	2.820.762
Autres actifs			742.535	
<b>31.12.2016</b>				
Actifs du groupe Degroof Petercam	683.739		7.345.700	
Instruments de capitaux propres			96.304	96.304
Titres de créance	539.196	539.830	3.354.379	3.030.353
Autres actifs			731.445	
<b>31.12.2015<sup>1</sup></b>				
Actifs du groupe Degroof Petercam	709.525		7.189.272	
Instruments de capitaux propres			97.572	97.572
Titres de créance	667.059	668.087	2.328.121	2.329.334
Autres actifs			740.520	

Les garanties reçues par la Banque sont réparties dans le tableau suivant, en fonction du fait qu'elles sont grevées ou susceptibles de l'être :

(en milliers EUR)

	Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créance grevés émis	Juste valeur des sûretés reçues ou des propres titres de créance émis pouvant être grevés
<b>31.12.2017</b>		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam		547.068
Instruments de capitaux propres		
Titres de créance		432.682
Autres sûretés reçues		114.386
Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs		
<b>31.12.2016</b>		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam		565.930
Instruments de capitaux propres		
Titres de créance		512.139
Autres sûretés reçues		53.791
Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs		
<b>31.12.2015<sup>1</sup></b>		
Sûretés reçues par le groupe Degroof Petercam	3.312	924.864
Instruments de capitaux propres		
Titres de créance		924.864
Autres sûretés reçues		
Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs		

<sup>1</sup> Les chiffres au 31/12/2015 ont été revus en raison d'une nouvelle présentation des charges pesant sur les actifs.

La valeur comptable des passifs susceptibles d'entraîner des charges supplémentaires grevant les actifs ainsi que celle des actifs et garanties grevées associées sont repris dans le tableau ci-dessous :

(en milliers EUR)

	<b>Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés</b>	<b>Actifs, garanties reçues et titres de créance propres émis, autres que des obligations garanties et des titres adossés à des actifs grevés</b>
<b>31.12.2017</b>		
<b>Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés</b>	<b>143.642</b>	<b>163.635</b>
<b>31.12.2016</b>		
<b>Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés</b>	<b>370.092</b>	<b>683.834</b>
<b>31.12.2015<sup>1</sup></b>		
<b>Valeur comptable des passifs financiers sélectionnés</b>	<b>723.781</b>	<b>817.229</b>

La Banque n'a pas de programme d'obligations sécurisées (Covered Bonds). Ses principales sources d'actifs grevés sont liées à ses activités sur le marché du Repo et du Bond Lending ou au collatéral échangé pour couvrir les expositions sur instruments dérivés. Dans ce cadre, le collatéral mis en gage résulte en partie du collatéral reçu par d'autres contreparties avec lesquelles la Banque est active sur le marché des dérivés.

## 5.4 Risque de marché

### 5.4.1 Politique

Les risques de marché sont les risques d'évolution défavorable des facteurs de marché (taux d'intérêt, cours des actions, cours de change, etc.) affectant la valeur des positions pour compte propre de la Banque.

Les activités de trésorerie, de change, de liquidity providing en actions et d'intermédiation en options sont suivies quotidiennement au moyen d'indicateurs tels que la Value-At-Risk (VAR), la sensibilité au taux d'intérêt, des analyses de scénarios, la sensibilité des options (delta, gamma, vega, etc.) et plus simplement, les volumes nominaux.

Ces activités se comparent aux limites fixées par le comité de direction et se caractérisent par des encours d'importance réduite par rapport à nos fonds propres.

### 5.4.2 Risques de marché à court terme

#### 5.4.2.1 Risque de taux d'intérêt

L'activité principale de la Banque en gestion de taux d'intérêt à court terme est la gestion de sa trésorerie. Cette activité est complétée par une activité réduite en intermédiation obligataire.

Au niveau quotidien, le risk management suit le risque de taux via deux indicateurs :

- la Value Basis Point ('VBP') par rapport aux limites attribuées à l'activité de trésorerie par le comité almac ;
- la VAR historique.

#### 5.4.2.2 Risque de change

Il s'agit essentiellement de la couverture du risque de change généré par tous les départements de la Banque et d'intermédiation pour des institutionnels, principalement des OPC.

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque de change quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

#### 5.4.2.3 Risque actions & options

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque actions quotidien sont :

- les limites fixées en termes de nominal ;
- la VAR historique.

En ce qui concerne les options, les risques sont suivis selon différents indicateurs de sensibilité aux mouvements des principaux facteurs sous-jacents (principalement delta et rho, mais aussi gamma et vega) et la Value-At-Risk.

# Annexes aux comptes consolidés

Tableau de synthèse des indicateurs de sensibilité des activités de marché à court terme :

(en milliers EUR)

<b>2017</b>		<b>31.12.2017</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
Risque de taux	VBP	(105)	(118)	(89)	(139)
Risque de change	Nominal	3.006	1.571	844	3.311
	VAR 99 %	8	17	4	68
Risque actions	Nominal	4.000	2.340	1.000	5.600
	VAR 99 %	109	146	58	455
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

<b>2016</b>		<b>31.12.2016</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
Risque de taux	VBP	(113)	(106)	(88)	(127)
Risque de change	Nominal	1.621	1.251	311	3.645
	VAR 99 %	49	51	8	256
Risque actions	Nominal	2.600	1.826	700	2.800
	VAR 99 %	194	121	23	203
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

<b>2015</b>		<b>31.12.2015</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
Risque de taux	VBP	(101)	(56)	(23)	(101)
Risque de change	Nominal	1.007	1.605	353	3.595
	VAR 99 %	39	36	8	81
Risque actions	Nominal	500	1.342	400	2.300
	VAR 99 %	25	61	18	114
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0	0	0	0

## 5.4.3 Long terme

### 5.4.3.1 Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier issu de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la marge d'intérêt et sur la juste valeur des instruments de taux.

Ce risque est géré mensuellement au comité almac à l'aide d'une norme définie en terme de duration gap. Cette norme a été construite sur base de la perte maximale acceptable en cas de hausse des taux de 1 %, allouée par le comité de direction à l'activité de transformation du groupe. Celle-ci inclut tous les postes du bilan<sup>1</sup> et donc également les positions de trésorerie.

En complément, conformément à Bâle II, un stress test compare la perte qui serait enregistrée en cas de hausse parallèle des taux de 2 % aux capitaux propres. Le résultat de ce test s'établit à 1 % des fonds propres utiles au 31 décembre 2017.

Ce ratio est en forte baisse par rapport à 2016 (où il s'élevait à 9 %). Ceci est dû à plusieurs facteurs :

- l'inclusion des engagements de la Banque vis-à-vis de ses Fonds de Pension ;
- la hausse des fonds propres ;
- la diminution de l'exposition de la Banque au risque de taux.

Cette analyse est complétée par un suivi en Value Basis Point, qui ne prend en compte que les éléments sensibles au risque de taux, toutes échéances confondues.

<sup>1</sup> Les postes dont la duration ne peut être calculée, tels que les actions, comptes à vue, etc. font l'objet d'une hypothèse.

La perte en cas de hausse des taux de 1 % s'élevait à :

(en milliers EUR)

#### 2017

AU 31.12.2017	2.454
Moyenne de la période	12.393
Maximum de la période	17.810
Minimum de la période	2.454

#### 2016

AU 31.12.2016	20.763
Moyenne de la période	23.206
Maximum de la période	25.706
Minimum de la période	19.254

#### 2015

AU 31.12.2015	23.448
Moyenne de la période	23.054
Maximum de la période	25.528
Minimum de la période	20.503

#### 5.4.3.2 Risque actions

Le risque actions à long terme est le risque que la valeur des fonds propres de la Banque diminue suite à la baisse de cours des actions détenues au sein du portefeuille d'actions pour compte propre de la Banque.

Ce risque a fortement diminué depuis trois années étant donné que la majeure partie de ce portefeuille d'actions a été vendue.

Valeur de marché du portefeuille d'actions pour compte propre :

(en milliers EUR)

#### Position

31.12.2017	43.984
31.12.2016	32.897
31.12.2015	50.958

L'effet sur les fonds propres de la Banque d'un mouvement des cours des actions détenues est le suivant (toutes autres choses étant égales par ailleurs) :

(en milliers EUR)

Marchés ou indices pertinents <sup>2</sup>	Mouvement	Impact sur les fonds propres		
		31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Bel 20	10 %	0	0	0
Autres valeurs belges	10 %	426	0	758
Autres valeurs européennes	10 %	0	0	588
Reste du monde	10 %	3.972	3.290	3.750

<sup>2</sup> Ayant un impact sur la valeur du portefeuille.

# Annexes aux comptes consolidés

## 5.5 Risque de crédit

**5.5.1** Le risque de crédit est le risque de perte suite au non-respect par une contrepartie (professionnelle, institutionnelle, corporate, privée, etc.) de ses obligations contractuelles dans les temps. Ce risque est suivi quotidiennement.

En ce qui concerne les limites de contrepartie, les expositions sont calculées en fonction des évolutions de la valeur de marché, à laquelle est rajouté un coefficient ('add-on') reflétant le risque d'évolution future de celle-ci, et comparées aux limites octroyées par le comité limites et le comité des crédits.

**5.5.2** En matière de crédit proprement dit, le risque est suivi en nominal. Le tableau ci-dessous détaille les expositions (exprimées en nominal, sans déduction des garanties reçues) par type de contrepartie :

(en milliers EUR)

<b>31.12.2017</b>	<b>Contrepartie</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Risque de crédit</b>	<b>Garanties</b>
Créances sur les établissements de crédit	<b>a</b>	494.384	494.384	0
Créances sur la clientèle	<b>b</b>	2.209.505	2.209.505	1.493.128
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.114.100	2.114.100	0
Émetteurs publics	<b>e</b>	638.501	638.501	0
Autres émetteurs : banques	<b>c+e</b>	706.614	706.614	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	<b>d+e</b>	768.985	768.985	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		71.271	71.271	0
Dérivés		119.063	95.822	16.826
Garanties financières émises		114.940	114.940	86.105

(en milliers EUR)

<b>31.12.2016</b>	<b>Contrepartie</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Risque de crédit</b>	<b>Garanties</b>
Créances sur les établissements de crédit	<b>a</b>	547.040	547.040	0
Créances sur la clientèle	<b>b</b>	2.013.921	2.013.921	1.594.812
Obligations et autres titres à revenu fixe		3.221.173	3.221.173	0
Émetteurs publics	<b>e</b>	1.045.969	1.045.969	0
Autres émetteurs : banques	<b>c+e</b>	1.493.207	1.493.207	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	<b>d+e</b>	681.997	681.997	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		91.229	91.229	0
Dérivés		100.436	76.314	16.335
Garanties financières émises		114.666	114.666	84.593

(en milliers EUR)

<b>31.12.2015</b>	<b>Contrepartie</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Risque de crédit</b>	<b>Garanties</b>
Créances sur les établissements de crédit	<b>a</b>	859.828	859.828	0
Créances sur la clientèle	<b>b</b>	1.890.125	1.890.125	1.795.236
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.995.180	2.995.180	0
Émetteurs publics	<b>e</b>	1.224.730	1.224.730	0
Autres émetteurs : banques	<b>c+e</b>	1.086.974	1.086.974	0
Autres émetteurs : sociétés commerciales	<b>d+e</b>	683.476	683.476	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		97.572	97.572	0
Dérivés		99.465	71.077	15.046
Garanties financières émises		93.131	93.131	33.423

Dans les tableaux ci-dessus, la colonne 'Risque de crédit' tient compte des possibilités de compensation des expositions en dérivés avec des contreparties ayant signé des contrats ISDA.

Les garanties reçues sont comptabilisées à la valeur de marché et sont limitées à l'encours des prêts concernés.

On peut distinguer cinq catégories de crédits au sein du groupe :

#### a) L'octroi de limites pour les contreparties bancaires

L'octroi de limites, notamment pour dépôts interbancaires, est centralisé au niveau du groupe et repose sur l'octroi et la révision de limites par le comité limites qui rassemble, sur une base mensuelle, des responsables de Bruxelles et de Luxembourg.

Au 31 décembre 2017, le montant des créances sur les établissements de crédit est composé principalement de comptes à vue, en grande partie sans aucun préavis et, dans une moindre mesure, avec un préavis à court terme.

#### b) L'octroi de crédits à la clientèle pour les contreparties non bancaires

Cette activité est essentiellement constituée de crédits gagés. Environ 92 % de l'encours crédit consolidé de la Banque est assorti de sûretés réelles (principalement des portefeuilles titres diversifiés soumis à des ratios de couverture fixes définis en fonction de la composition du portefeuille gagé, dans une moindre mesure, des titres non cotés et de l'immobilier).

#### c) Le portefeuille de placement bancaire

Ce portefeuille de placement a été constitué pour répondre à des besoins de remplissage en trésorerie et correspond à approximativement 24 % du total de la trésorerie du groupe réinvesti.

Ce portefeuille est constitué exclusivement de covered bonds de très bon rating.

Répartition des obligations du portefeuille de placement bancaire par rating :

Rating	Proportion
AAA	57 %
AA	43 %
A	0 %
BBB	0 %

#### d) Les 'corporate portfolios'

Ce poste est composé :

- du 'Corporate Portfolio' du département crédits, c'est-à-dire un portefeuille de titrisations européennes à taux flottant. Ce portefeuille est en 'run-off' (la Banque ne procède plus à de nouveaux achats) et s'élève actuellement à environ EUR 15 millions. Le portefeuille s'amortit rapidement, à la fois en raison de l'arrivée à maturité d'une série de positions mais aussi de par la nature amortissable de la grande majorité des titres qui le composent ;
- du portefeuille de placement, démarré en 2012, qui investit en obligations corporate à court terme (4 à 5 ans). Ce portefeuille, qui s'élève à EUR 493 millions, se compose en grande partie d'émetteurs européens de bonne qualité et, dans une moindre mesure, de papiers 'High Yield' (dont EUR 10 millions dans le fonds Degroof Bonds Corporate EUR et EUR 5 millions dans le fonds II BELGIAN CREDIT OPP I HEDGED DIS) ;
- d'un portefeuille de commercial papers à très court terme (maximum 1 an), qui s'élève à EUR 189 millions au 31 décembre 2017 ;
- d'un nouveau portefeuille d'Auto loans (ABS) de très bon rating (AAA), pour un montant de EUR 49 millions au 31 décembre 2017.

Répartition des obligations des 'corporate portfolios' par rating (hors fonds) :

Rating	Proportion
AAA	7 %
AA	3 %
A	21 %
BBB	42 %
BB	9 %
B	2 %
NR	16 %

Les expositions NR concernent presque exclusivement des commercial papers à très court terme (maximum 1 an).

## e) Le portefeuille d'obligations souveraines et bancaires avec garantie d'État

Ce poste est constitué principalement d'obligations d'État et d'obligations bancaires bénéficiant d'une garantie d'un État de l'UE, de différents pays européens. Par ailleurs, 6 % du portefeuille est investi en obligations canadiennes et 8 % en titres supranationaux.

Répartition des obligations souveraines, supranationales ou garanties par un Etat par rating :

Rating	Proportion (en %)
AAA	23 %
AA	50 %
A	0 %
BBB	27 %

### 5.5.3 Exposition géographique

Au niveau géographique, la Banque a peu d'exposition sur les pays 'émergents' et concentre son activité sur l'Union européenne, principalement sur la Belgique et les pays limitrophes ou des institutions supranationales. La Banque détient également un portefeuille d'obligations italiennes et espagnoles, mais celles-ci sont à maturité courte (1 à 2 ans).

### 5.5.4 Créances douteuses

Les pertes réalisées sur le portefeuille de crédits sont faibles, comme le montre le tableau suivant (qui doit se lire en cumulé depuis dix ans sur les dossiers non clôturés) :

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Créances douteuses	41.858	52.163	47.102
Réductions de valeurs actées	(35.391)	(33.111)	(29.077)
<b>Créances douteuses après réduction de valeur</b>	<b>6.467</b>	<b>19.052</b>	<b>18.025</b>

Tous les dossiers de crédit sont revus individuellement au moins une fois par an. Une réduction de valeur est comptabilisée individuellement pour les dossiers présentant un risque de pertes pour la banque.

Le tableau ci-après fournit par ailleurs de plus amples informations sur les créances sur la clientèle pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée :

	31.12.2017 (en milliers EUR ; en %)	
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée et qui ne présentent aucun solde échu impayé	2.064.202	93 %
Créances pour lesquelles aucune réduction de valeur n'a été actée, mais qui présentent un solde échu impayé	103.445	5 %
- créances avec solde échu non payé ≤ 30 jours	72.996	
- créances avec solde échu non payé > 30 jours et ≤ 60 jours	847	
- créances avec solde échu non payé > 60 jours et ≤ 90 jours	5.333	
- créances avec solde échu non payé > 90 jours et ≤ 180 jours	4.838	
- créances avec solde échu non payé > 180 jours et ≤ 1 an	19.017	
- créances avec solde échu non payé > 1 an	414	
Créances pour lesquelles une réduction de valeur (partielle ou totale) a été actée	41.858	2 %

Dans les tableaux ci-dessus, une créance est considérée comme échue (impayée) lorsque la contrepartie n'a pas procédé à un paiement à son échéance contractuelle, peu importe la raison de ce retard, le montant impayé ou encore le nombre de jours de retard (un actif est considéré comme échu dès le premier jour de retard de paiement). Ceci ne signifie pas que la contrepartie ne paiera pas, mais que diverses actions pourraient, le cas échéant, être déclenchées (renégociation du crédit, procédures légales, réalisation des sûretés mises en garantie, etc.).

Les crédits renégociés en raison de difficultés financières de l'emprunteur (crédits forborne), qui se traduisent par une restructuration ou une renégociation des termes et des conditions du contrat, concernent EUR 61 millions de l'encours total des crédits accordés par la Banque au 31 décembre 2017. Parmi ces EUR 61 millions, EUR 4 millions ont fait l'objet d'une réduction spécifique (partielle). Le solde reste performant (pas de solde échu de plus de 90 jours) et/ou est garanti par suffisamment de collatéral.

Pour les crédits non dépréciés individuellement, une provision collective pour pertes subies mais non déclarées (IBNR) a toutefois déjà été prévue et comptabilisée. L'objectif de cette provision collective, qui s'élève à un total de EUR 3 millions au 31 décembre 2017, est de couvrir les risques de crédit qui pourraient surgir dans les portefeuilles de crédits concernés (mais qui ne se sont pas encore manifestés par un statut de défaut). Cette provision est déterminée en regroupant les crédits de la Banque dans des portefeuilles homogènes, et en se basant sur un historique de défauts et de pertes pour chacun de ces portefeuilles. La méthodologie utilisée par la Banque est basée sur une approche combinant des probabilités de défaut et des probabilités de pertes (en cas de défaut) par portefeuille. La méthodologie et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement afin de réduire les éventuelles différences entre les estimations de pertes et les pertes réelles.

## 5.6 Risque de gestion de fortune

Le risque de gestion de fortune est le risque financier issu d'un éventuel manque de cohérence ou d'une prise de risque excessive dans les stratégies de gestion poursuivies dans l'ensemble du groupe. Ce risque inclut les éléments imposés par les réglementations (MIFID, etc.).

Ce risque est suivi au sein de chaque entité par les départements de contrôle respectifs, ainsi qu'au niveau consolidé, via des données agrégées. Les contrôles<sup>1</sup> portent sur le respect des contraintes de gestion fixées par le client, par le comité de direction du groupe et par les réglementations, ainsi que sur le suivi des performances.

La cohérence des contrôles et des principes de gestion à travers les différentes filiales est assurée par le risk management du groupe.

## 5.7 Risque opérationnel

La mission principale de l'équipe 'Operational Risk Management' est d'identifier les différents risques opérationnels auxquels est confrontée la Banque et de s'assurer que ceux-ci sont gérés de manière adéquate.

Les incidents opérationnels sont remontés et répertoriés au niveau de bases de données qui permettent à l'équipe de tirer des statistiques, ainsi que des conclusions sur les incidents opérationnels et leurs origines éventuelles. Enfin, l'équipe s'assure de la mise en place de solutions pérennes avec les différents départements opérationnels lorsque requis.

Parallèlement au suivi des risques, le département est également amené à fournir son avis et conseille la Banque et ses différents métiers dans l'établissement des règles de contrôle interne, dans l'analyse de différents dossiers stratégiques et/ou opérationnels (nouveaux produits, nouvelles procédures, etc.).

<sup>1</sup> Notamment en matière de diversification, d'equity ratio, de produits autorisés en gestion et de scoring MIFID.

## 5.8 Gestion du capital

Les objectifs primordiaux de la gestion du capital de la Banque Degroof Petercam sont de s'assurer que la Banque répond aux exigences réglementaires et de conserver un niveau de capitalisation compatible avec le niveau d'activité et les risques courus.

Le calcul des exigences en fonds propres réglementaires selon le règlement européen concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit (Bâle III) est utilisé depuis le 31 mars 2014.

Pour rappel, le choix de la Banque s'est porté sur :

- l'approche de base pour évaluer l'exigence en fonds propres requise par le risque opérationnel ;
- l'approche standard basée sur les notations externes pour le risque de crédit ;
- l'approche standard pour le risque de marché.

Fonds propres réglementaires :

(en milliers EUR ; en %)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Fonds propres Tier 1	519.052	483.553	468.281
Fonds propres Tier 2	0	0	0
Volume pondéré des risques	3.032.635	2.826.742	2.913.940
Ratio CRD	17,12 %	17,11 %	16,07 %
Ratio Tier I	17,12 %	17,11 %	16,07 %

L'évolution des ratios en fonds propres réglementaires par rapport à l'exercice précédent est caractérisée par les éléments suivants :

- le volume pondéré des risques de la Banque a légèrement augmenté principalement suite au réinvestissement dans des instruments de dette privés (avec une moins bonne pondération) par rapport à des instruments de dette publics et partiellement par une augmentation liée au risque de marché ;
- les fonds propres Tier 1 ont augmenté essentiellement suite à l'incorporation du résultat de l'exercice après déduction du dividende et à la diminution de la valeur comptable des actifs incorporels à déduire vu la prise en charge d'une année d'amortissement, compensées partiellement par d'autres mouvements impactant les fonds propres conformément aux normes comptables.

La combinaison de ces éléments se traduit par un ratio CRD de 17,12 % et un ratio Tier 1 identique, ce qui est largement supérieur aux exigences réglementaires. Ce chiffre tient compte de la distribution de dividende prévue.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette gestion comptable des fonds propres est complétée par une gestion économique du capital, au sein d'un modèle ICAAP. À travers ce modèle, la Banque vérifie l'adéquation de ses fonds propres avec les besoins découlant des risques résultant de ses différentes activités. Elle s'assure aussi que ceux-ci restent suffisants pour les trois années à venir, et ceci dans différents scénarios, allant de la réalisation de nos budgets à des crises de marché importantes.

# 6 Périmètre de consolidation

## 6.1 Liste des principales filiales de Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
Degroof Petercam Finance SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Gestion SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Immobilier SARL	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre entreprise
Banque Degroof Petercam Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Établissement de crédit
Banque Degroof Petercam France SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Établissement de crédit
BD Square Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Cobimmo SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Petercam Asset Management Ltd	6/F Alexandra House 16 Chater Road Central Hong Kong	91,8	Autre établissement financier
Degroof Petercam Corporate Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Corporate Finance Spain	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Autre établissement financier
Degroof Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Asset Management SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Asset Services SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Degroof Holding Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	100	Autre établissement financier
Degroof Petercam Insurance Broker SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Guimard Investissements SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Heaven Services SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre entreprise
Imofig SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Industrie Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Industrie Invest 2 SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
Invest House SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Immobilière Cristal Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier
Messine Holding SA	Rue de Lisbonne 44 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
Banque Degroof Petercam (Suisse) SA	Route de l'Aéroport 31 1218 Le Grand-Saconnex	100	Établissement de crédit
Petercam Services SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
3P (L) SARL	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	100	Autre établissement financier
Bank Degroof Petercam Spain, S.A.U.	Plaza del Ayuntamiento 26 - 46002 Valencia	100	Établissement de crédit
Degroof Petercam, S.G.I.I.C	Avenida Diagonal 464 – 08006 Barcelona	100	Autre établissement financier
Promotion Partners SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre établissement financier

## 6.2 Liste des principales entreprises associées à Banque Degroof Petercam au 31 décembre 2017

Dénomination	Siège	(en %) Fraction du capital détenue	Activité
BDG & Associés	244, rue Saint-Jacques Ouest bureau 51 Montréal QC H2Y 1L9 – Canada	45	Autre établissement financier
Le Cloître SA	Rue Eugène Ruppert 14 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	33,58	Autre entreprise
Promotion 777 SA	Rue Sigismond 17 – 2537 Luxembourg	33,98	Autre entreprise
Stairway to Heaven SA	Rue Eugène Ruppert 12 – 2453 Luxembourg Cloche d'Or	47,98	Autre établissement financier

## 6.3 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice

La poursuite de la réorganisation des activités et de la simplification des structures du groupe s'est concrétisée par l'absorption de la société Petercam Participations SA par Banque Degroof Petercam (Suisse) SA, par la cession de Seniorenrésidence Berdorf SA ainsi que par la liquidation des sociétés Degroof Structured Finance SA, Monceau M SA, Overseas Investments Company SA et Société de Participations et d'Investissements Luxembourgeoise SA.

Ces changements n'ont pas d'impacts significatifs sur nos états financiers.

En plus de ces opérations, les sociétés DS Lux SA et Investment Company of Luxembourg SA ont changé de dénomination pour se nommer respectivement Degroof Petercam Insurance Broker SA, et Immobilière Cristal Luxembourg SA à laquelle l'immeuble détenu précédemment par Banque Degroof Petercam Luxembourg SA a été apporté en cette fin d'année 2017.

En Espagne, le groupe souhaite poursuivre la croissance de son activité Corporate Finance via la création de la société Degroof Petercam Corporate Finance Spain.

## 6.4 Filiales immobilières non consolidées

Dans le cadre de la diversification de l'offre de produits, la Banque a créé un centre de compétence immobilière dont l'objet consiste à réaliser des investissements en immobilier financés principalement par l'émission de certificats immobiliers souscrits par la clientèle privée ainsi qu'institutionnelle, et accessoirement par des emprunts octroyés par d'autres institutions financières.

La mise en place de ces opérations s'est réalisée par la création de sociétés immobilières dans lesquelles la Banque est soit actionnaire majoritaire, soit actionnaire dans le cadre d'un contrôle conjoint (sous l'angle juridique). Ces sociétés sont, par conséquent, filiales ou filiales communes de la Banque, qui est représentée au sein du conseil d'administration et du comité de direction ; ces organes de décisions s'occupent essentiellement de la gestion opérationnelle et administrative de ces sociétés.

En contrepartie de ces prestations de services, la Banque perçoit une rémunération fixée contractuellement et indépendante de la rentabilité des sociétés.

Par contre, ce sont les détenteurs de certificats immobiliers qui, lors des assemblées, prennent les décisions stratégiques quant à la gestion des immeubles, et qui perçoivent les revenus générés par l'exploitation (location) et la cession éventuelle de ceux-ci. En date de clôture, les actifs de ces sociétés représentent une valeur globale de l'ordre de EUR 200 millions.

Comme la définition de 'contrôle' est axée sur le droit aux rendements variables issus du pouvoir détenu dans la prise de décisions stratégiques permettant d'influencer ces rendements, le contrôle de ces entreprises est exclusivement aux mains des détenteurs de certificats immobiliers et non de la Banque. De ce fait, les entités concernées ne sont pas consolidées par Banque Degroof Petercam.

En date de clôture, l'investissement financier de la Banque pour l'ensemble de ces structures correspond à EUR 5 millions.

## 6.5 Fusion Banque Degroof et Petercam : informations pro forma du résultat global 2015

Si l'exercice comptable concerné avait correspondu à l'année civile 2015<sup>1</sup>, l'état consolidé du résultat global aurait été le suivant :

	(en milliers EUR)		
	2017	2016	2015
Produits d'intérêts	53.748	51.385	52.867
Charges d'intérêts	(11.996)	(6.051)	(7.854)
Dividendes	2.931	5.950	5.023
Commissions perçues	526.522	468.954	509.110
Commissions versées	(151.553)	(137.030)	(136.783)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	22.066	23.366	20.586
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	(2.862)	(1.544)	(82)
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.660	9.990	63.789
Autres résultats opérationnels nets	20.637	20.961	(14.102)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(351)	63	(121)
<b>Produit net</b>	<b>467.802</b>	<b>436.044</b>	<b>492.433</b>
Frais de personnel	(194.116)	(180.284)	(213.496)
Frais généraux et administratifs	(135.746)	(145.706)	(134.789)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(21.893)	(21.542)	(11.502)
Dépréciations nettes sur actifs	(7.702)	(7.467)	(22.033)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>108.345</b>	<b>81.045</b>	<b>110.613</b>
Charge d'impôts	(21.883)	(23.160)	(14.580)
<b>Bénéfice net</b>	<b>86.462</b>	<b>57.885</b>	<b>96.033</b>
<i>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société mère</i>	86.460	57.877	96.127
<i>Bénéfice net attribuable aux intérêts minoritaires</i>	2	8	(94)
Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	1.012	(2.754)	10.993
<b>Total des autres éléments du résultat global ne pouvant pas être reclassés ultérieurement en bénéfice net</b>	<b>1.012</b>	<b>(2.754)</b>	<b>10.993</b>
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	4.002	2.740	(66.937)
Écarts de conversion	(3.247)	(1.526)	1.900
<b>Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net</b>	<b>755</b>	<b>1.214</b>	<b>(65.037)</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>88.229</b>	<b>56.345</b>	<b>41.989</b>
Résultat global total attribuable aux			
<i>actionnaires de la société mère</i>	88.229	56.337	42.082
<i>intérêts minoritaires</i>	0	8	(93)

<sup>1</sup> Situation non audité couvrant une période d'une durée totale de 12 mois (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

# Annexes aux comptes consolidés

## 6.6 Informations par pays

Conformément à la directive européenne (CRD IV), les informations demandées par pays se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

<b>31.12.2017</b>	<b>Belgique</b>	<b>Luxembourg</b>	<b>Espagne</b>	<b>France</b>	<b>Suisse</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires	285.709	132.301	9.025	30.000	11.118	468.153
Nombre de salariés (en unités)	857	326	64	103	21	1.371
Bénéfice (perte) avant impôts	48.440	61.685	(1.305)	(855)	731	108.696
Impôts sur le résultat	13.801	7.620	98	0	364	21.883
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

(en milliers EUR)

<b>31.12.2016</b>	<b>Belgique</b>	<b>Luxembourg</b>	<b>Espagne</b>	<b>France</b>	<b>Suisse</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires	264.197	127.544	8.493	25.511	10.236	435.981
Nombre de salariés (en unités)	837	322	69	103	21	1.352
Bénéfice (perte) avant impôts	24.412	59.982	(1.185)	(3.314)	1.087	80.982
Impôts sur le résultat	11.860	10.438	108	97	657	23.160
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

(en milliers EUR)

<b>31.12.2015</b>	<b>Belgique</b>	<b>Luxembourg</b>	<b>Espagne</b>	<b>France</b>	<b>Suisse</b>	<b>Total</b>
Chiffre d'affaires	268.201	144.329	12.026	31.824	2.673	459.053
Nombre de salariés (en unités)	854	327	64	112	18	1.375
Bénéfice (perte) avant impôts	60.319	72.441	(1.428)	(8.613)	201	122.920
Impôts sur le résultat	6.705	8.497	305	(56)	113	15.564
Subventions publiques reçues	0	0	0	0	0	0

Les écarts entre la colonne 'Total' et l'état consolidé du résultat global se justifient uniquement par le poste 'Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence' qui ne doit pas être réparti par pays en vertu de la directive précitée.

Dans le but de refléter la réalité économique, les montants sont mentionnés avant l'élimination des transactions intragroupes.

# 7 Annexes relatives au bilan consolidé

## 7.1 Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande

Le détail par nature de la rubrique 'Trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande' se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Caisse	3.917	4.136	4.029
Soldes auprès des banques centrales – Réserves obligatoires <sup>1</sup>	2.888.945	1.365.102	1.529.072
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	26.652	30.527	18.774
Autres dépôts sur demande	272.385	389.847	509.347
<b>Total de trésorerie, comptes à vue auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande</b>	<b>3.191.899</b>	<b>1.789.612</b>	<b>2.061.222</b>

La caisse ainsi que les soldes auprès des banques centrales autres que les réserves obligatoires sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les autres dépôts sur demande pour un montant de EUR 272,3 millions au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 389,2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 489,6 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

## 7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se composent des natures suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>13.305</b>	<b>9.799</b>	<b>14.860</b>
Titres à revenu fixe	4.479	1.988	11.870
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	0	0	1.483
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	4.479	1.988	10.387
Titres à revenu variable	8.826	7.811	2.990
<i>Actions</i>	8.663	6.596	420
<i>Autres titres à revenu variable</i>	163	1.215	2.570
<b>2. Instruments financiers dérivés</b>	<b>119.063</b>	<b>100.436</b>	<b>99.465</b>
Dérivés de change	32.764	40.562	47.214
Dérivés de taux d'intérêt	26.573	27.933	13.199
Dérivés sur actions	59.726	31.722	39.052
Dérivés de crédit	0	0	0
Dérivés sur matières premières	0	219	0
<b>Total des actifs détenus à des fins de transaction</b>	<b>132.368</b>	<b>110.235</b>	<b>114.325</b>

<sup>1</sup> Réserves obligatoires : réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque centrale européenne ou d'autres banques centrales.

## 7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Des placements en titres sont désignés, à leur date d'acquisition, à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de juste valeur) lorsque ceux-ci sont associés à des dérivés, qu'une telle désignation élimine ou réduit fortement un décalage comptable qui en résulterait autrement, et qu'il existe un risque de ne pas rencontrer les exigences (ou de ne pas satisfaire aux conditions) de la comptabilité de couverture.

Plus spécifiquement, cette désignation est utilisée afin d'éviter tout décalage consécutif à l'évaluation de certaines obligations souveraines et bancaires garanties par un État de l'Union européenne ou par des actifs de couverture<sup>1</sup> (juste valeur reconnue directement dans les fonds propres), achetées dans un but de support de liquidité et liées, conformément à une stratégie de gestion des risques, à des swaps de taux d'intérêt (juste valeur imputée en résultat). De même, l'option de juste valeur pour certaines positions en actions couvertes économiquement par une structure d'options n'est plus utilisée depuis 2017.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont composés de :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Titres à revenu fixe	893.350	1.712.089	794.715
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	351.176	438.993	205.354
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	542.174	1.273.096	589.361
Titres à revenu variable	0	28.829	35.146
Actions	0	28.829	35.146
<b>Total des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	<b>893.350</b>	<b>1.740.918</b>	<b>829.861</b>

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 688,3 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 1.403,4 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 675,1 millions).

## 7.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe ou variable cotées ou non dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Valeur comptable avant dépréciations</b>	<b>1.203.803</b>	<b>1.440.800</b>	<b>2.109.255</b>
Titres à revenu fixe	1.135.223	1.379.646	2.044.790
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	226.953	501.944	902.587
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	887.218	861.511	1.104.994
<i>Autres instruments à revenu fixe</i>	21.052	16.191	37.209
Titres à revenu variable	68.580	61.154	64.465
Actions	23.847	21.861	21.972
<i>Autres titres à revenu variable</i>	44.733	39.293	42.493
<b>Dépréciations</b>	<b>(8.637)</b>	<b>(9.410)</b>	<b>(7.784)</b>
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>1.195.166</b>	<b>1.431.390</b>	<b>2.101.471</b>

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 510,8 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 808,9 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 1.204,6 millions).

<sup>1</sup> Communément dénommés 'covered bonds'.

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
<b>Solde à la clôture au 30.09.2014</b>	<b>(2.384)</b>	<b>(12.421)</b>	<b>(14.805)</b>
Réductions de valeur comptabilisées	0	(8)	(8)
Réductions de valeur utilisées	0	7.401	7.401
Écarts de conversion	(372)	0	(372)
<b>Solde à la clôture au 31.12.2015</b>	<b>(2.756)</b>	<b>(5.028)</b>	<b>(7.784)</b>
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.560)	(1.560)
Réductions de valeur utilisées	0	24	24
Écarts de conversion	(90)	0	(90)
<b>Solde à la clôture au 31.12.2016</b>	<b>(2.846)</b>	<b>(6.564)</b>	<b>(9.410)</b>
Réductions de valeur comptabilisées	0	0	0
Réductions de valeur utilisées	0	429	429
Écarts de conversion	344	0	344
<b>Solde à la clôture au 31.12.2017</b>	<b>(2.502)</b>	<b>(6.135)</b>	<b>(8.637)</b>

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente :

(en milliers EUR)

	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Total
<b>Solde à la clôture au 30.09.2014</b>	<b>16.435</b>	<b>72.145</b>	<b>88.580</b>
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation <sup>2</sup>	(2.554)	(77.320)	(79.874)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation <sup>2</sup>	(3.532)	8.729	5.197
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
<b>Solde à la clôture au 31.12.2015</b>	<b>10.349</b>	<b>3.554</b>	<b>13.903</b>
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation <sup>2</sup>	(2.688)	1.059	(1.629)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation <sup>2</sup>	2.979	1.414	4.393
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
<b>Solde à la clôture au 31.12.2016</b>	<b>10.640</b>	<b>6.027</b>	<b>16.667</b>
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation <sup>2</sup>	(2.670)	7.600	4.930
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation <sup>2</sup>	257	(833)	(576)
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	0	0
<b>Solde à la clôture au 31.12.2017</b>	<b>8.227</b>	<b>12.794</b>	<b>21.021</b>

<sup>2</sup> Y inclus les variations des profits et pertes latents transférés des capitaux propres vers le compte de résultats suite à la décomptabilisation de ces placements.

# Annexes aux comptes consolidés

## 7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Les créances interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Prêts à terme	105.296	116.081	49.706
Opérations de cession-rétrocession	99.973	0	300.776
Autres	16.730	41.111	0
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>221.999</b>	<b>157.192</b>	<b>350.482</b>

Les prêts dont la durée initiale est inférieure à trois mois pour un montant de EUR 131,7 millions au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 57,2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 350,4 millions) sont inclus dans la définition de la Banque de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

## 7.6 Prêts et créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle et les mouvements relatifs aux dépréciations sur ces créances se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Valeur comptable avant dépréciations</b>	<b>1.951.526</b>	<b>1.727.558</b>	<b>1.711.919</b>
Avances en compte courant	412.509	363.146	326.989
Effets de commerce	2.600	2.589	89
Prêts hypothécaires	95.476	81.734	89.405
Prêts à terme	1.406.745	1.243.785	1.230.813
Opérations de cession-rétrocession	0	0	12.722
Instruments de dette	12.862	14.990	20.859
Prêts subordonnés	1.389	1.753	11.474
Autres	19.945	19.561	19.568
<b>Dépréciations</b>	<b>(35.391)</b>	<b>(36.918)</b>	<b>(33.211)</b>
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>1.916.135</b>	<b>1.690.640</b>	<b>1.678.708</b>

Les prêts et créances sur la clientèle comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 705,2 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 390,4 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 449,2 millions).

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur créances sur la clientèle :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>(36.918)</b>	<b>(33.211)</b>	<b>(22.619)</b>
Réductions de valeur comptabilisées	(5.038)	(4.992)	(12.592)
Réductions de valeur reprises	4.112	1.239	1.223
Réductions de valeur utilisées	2.442	48	788
Écarts de conversion	11	(2)	(11)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>(35.391)</b>	<b>(36.918)</b>	<b>(33.211)</b>

Les dépréciations comprennent des dépréciations sur base d'évaluations individuelles et sur base d'évaluations collectives.

Les tableaux ci-après reprennent les informations complémentaires relatives aux actifs financiers disponibles à la vente reclassés comme prêts et créances :

(en milliers EUR)

	Valeur comptable	Juste valeur	Réserves de réévaluation
<b>Solde à la clôture au 31 décembre 2017</b>	<b>12.862</b>	<b>12.315</b>	<b>(1)</b>
<b>Solde à la clôture au 31 décembre 2016</b>	<b>14.990</b>	<b>13.824</b>	<b>(8)</b>
<b>Solde à la clôture au 31 décembre 2015</b>	<b>20.859</b>	<b>19.166</b>	<b>(14)</b>

(en milliers EUR)

Montants reconnus en résultats ou en fonds propres	Résultats	Fonds propres
<b>Au 31 décembre 2017</b>		
Intérêts	142	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	0	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		6
<b>Au 31 décembre 2016</b>		
Intérêts	8	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	19	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		6
<b>Au 31 décembre 2015</b>		
Intérêts	118	
Dépréciations	0	
Gains (pertes) réalisés	49	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		8

Les pertes ou profits de juste valeur qui auraient été comptabilisés en fonds propres après la date de reclassement si le reclassement n'avait pas eu lieu, s'élèvent à un gain net cumulé de EUR 0,9 million (au 31 décembre 2016 : gain net cumulé de EUR 0,4 million ; au 31 décembre 2015 : gain net cumulé de EUR 0,5 million).

## 7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe dont voici la répartition par nature :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Titres à revenu fixe	80.726	115.306	125.701
<i>Effets publics et obligations d'État</i>	<i>70.575</i>	<i>105.032</i>	<i>115.306</i>
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	<i>10.151</i>	<i>10.274</i>	<i>10.395</i>
<b>Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>80.726</b>	<b>115.306</b>	<b>125.701</b>

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 34,5 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 70,8 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 114,7 millions).

# Annexes aux comptes consolidés

## 7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements	Total
<b>Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2017</b>	<b>70.364</b>	<b>6.849</b>	<b>4.199</b>	<b>3.500</b>	<b>84.912</b>
Valeur d'acquisition	120.839	17.758	9.402	6.718	154.717
Amortissements et dépréciations cumulés	(50.475)	(10.909)	(5.203)	(3.218)	(69.805)
<b>Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016</b>	<b>70.099</b>	<b>7.534</b>	<b>4.707</b>	<b>4.120</b>	<b>86.460</b>
Valeur d'acquisition	117.846	23.370	11.752	8.301	161.269
Amortissements et dépréciations cumulés	(47.747)	(15.836)	(7.045)	(4.181)	(74.809)
<b>Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015</b>	<b>65.164</b>	<b>4.195</b>	<b>2.727</b>	<b>4.531</b>	<b>76.617</b>
Valeur d'acquisition	116.750	23.138	11.872	8.833	160.593
Amortissements et dépréciations cumulés	(51.586)	(18.943)	(9.145)	(4.302)	(83.976)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Équipements de bureau	Autres équipements
<b>Solde à la clôture au 30.09.2014</b>	<b>61.090</b>	<b>3.056</b>	<b>1.478</b>	<b>2.978</b>
Acquisitions	6.350	1.918	1.581	1.801
Modifications du périmètre de consolidation	789	1.157	123	1.014
Cessions	0	0	0	(427)
Amortissements	(3.048)	(1.946)	(468)	(732)
Réductions de valeur comptabilisées	0	0	0	(14)
Réductions de valeur reprises	0	0	11	0
Écarts de conversion	0	5	2	11
Autres	(17)	5	0	(100)
<b>Solde à la clôture au 31.12.2015</b>	<b>65.164</b>	<b>4.195</b>	<b>2.727</b>	<b>4.531</b>
Acquisitions	9.162	5.656	2.588	750
Cessions	(305)	0	(3)	(430)
Amortissements	(3.168)	(2.321)	(620)	(672)
Réductions de valeur comptabilisées	(1.086)	0	0	0
Écarts de conversion	66	0	0	2
Autres	266	4	15	(61)
<b>Solde à la clôture au 31.12.2016</b>	<b>70.099</b>	<b>7.534</b>	<b>4.707</b>	<b>4.120</b>
Acquisitions	3.671	3.177	412	285
Cessions	(46)	(3)	(1)	(168)
Amortissements	(3.616)	(2.537)	(585)	(721)
Réductions de valeur comptabilisées	(593)	(207)	(349)	0
Écarts de conversion	(274)	(2)	0	(11)
Autres	1.123	(1.113)	15	(5)
<b>Solde à la clôture au 31.12.2017</b>	<b>70.364</b>	<b>6.849</b>	<b>4.199</b>	<b>3.500</b>

À l'exception du matériel roulant (compris dans la rubrique 'Autres équipements'), les valeurs résiduelles sont estimées à zéro. En effet, les voitures achetées sont généralement vendues après quatre ans et, par conséquent, une valeur résiduelle moyenne a été évaluée à 40 % de la valeur d'achat HTVA.

La valeur estimée des immeubles (comptabilisés au coût amorti) de Banque Degroof Petercam s'élève à EUR 149,2 millions au 31 décembre 2017 (EUR 159,8 millions au 31 décembre 2016 et EUR 147,3 millions au 31 décembre 2015). L'estimation de la valeur de marché de la plupart des immeubles résulte de rapports d'évaluation réalisés par des experts immobiliers indépendants. Compte tenu du peu de liquidité du marché de l'immobilier, de la nature et des spécificités de ces immeubles, et de la difficulté de trouver des données de transactions comparables, la valeur estimée de ces immeubles est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Les techniques utilisées par les experts immobiliers sont principalement les suivantes : la méthode de la capitalisation des loyers, la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et celle de l'analyse comparative (valorisation basée sur la valeur des m<sup>2</sup> construits). Lorsque plusieurs méthodes d'évaluation sont utilisées pour un immeuble, sa valeur estimée est la moyenne du résultat de ces méthodes.

Banque Degroof Petercam ne dispose pas d'immeubles de placement.

Banque Degroof Petercam est engagée, en qualité de preneur, dans des contrats de location simple portant principalement sur des actifs immobilisés, du matériel informatique et des véhicules.

Le montant des paiements minimaux futurs liés aux contrats de location simple non résiliables se ventile comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
À moins d'un an	9.543	10.191	10.437
Entre 1 an et 5 ans	20.671	24.483	28.435
Supérieur à 5 ans	3.412	5.536	9.720
<b>Solde à la clôture</b>	<b>33.626</b>	<b>40.410</b>	<b>48.592</b>

Les montants mentionnés ci-avant ne tiennent pas compte des indexations futures potentielles des loyers des actifs immobilisés. En ce qui concerne les loyers comptabilisés en charge, ils figurent à l'annexe 8.g.

## 7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce	Logiciels	Autres actifs incorporels	Total
<b>Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2017</b>	<b>275.881</b>	<b>85.806</b>	<b>4.509</b>	<b>2.647</b>	<b>368.843</b>
Valeur d'acquisition	352.756	165.489	27.642	2.647	548.534
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(79.683)	(23.133)	0	(179.691)
<b>Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2016</b>	<b>275.881</b>	<b>104.912</b>	<b>4.661</b>	<b>0</b>	<b>385.454</b>
Valeur d'acquisition	352.756	166.618	30.623	0	549.997
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(61.706)	(25.962)	0	(164.543)
<b>Valeur comptable nette à la clôture du 31.12.2015</b>	<b>270.460</b>	<b>119.312</b>	<b>4.892</b>	<b>0</b>	<b>394.664</b>
Valeur d'acquisition	347.335	167.083	29.084	0	543.502
Amortissements et dépréciations cumulés	(76.875)	(47.771)	(24.192)	0	(148.838)

# Annexes aux comptes consolidés

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit :

(en milliers EUR)

	Écarts d'acquisition	Fonds de commerce <sup>1</sup>	Logiciels	Autres actifs incorporels
<b>Solde à la clôture au 30.09.2014</b>	<b>44.523</b>	<b>17.638</b>	<b>3.539</b>	<b>0</b>
Acquisitions	233.260	106.653	3.076	0
Cessions	0	0	(68)	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	171	0
Amortissements	0	(4.554)	(1.796)	0
Réductions de valeur comptabilisées	(7.383)	(425)	(30)	0
Écarts de conversion	60	0	0	0
<b>Solde à la clôture au 31.12.2015</b>	<b>270.460</b>	<b>119.312</b>	<b>4.892</b>	<b>0</b>
Acquisitions	0	0	1.733	0
Amortissements	0	(12.842)	(1.920)	0
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.068)	0	0
Autres	5.421	(586)	(44)	0
Écarts de conversion	0	96	0	0
<b>Solde à la clôture au 31.12.2016</b>	<b>275.881</b>	<b>104.912</b>	<b>4.661</b>	<b>0</b>
Acquisitions	0	0	2.297	2.647
Cessions	0	0	(565)	0
Amortissements	0	(12.603)	(1.832)	0
Réductions de valeur comptabilisées	0	(5.591)	(35)	0
Autres	0	0	(17)	0
Écarts de conversion	0	(912)	0	0
<b>Solde à la clôture au 31.12.2017</b>	<b>275.881</b>	<b>85.806</b>	<b>4.509</b>	<b>2.647</b>

## FONDS DE COMMERCE

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque a effectué un test de dépréciation des fonds de commerce pour lesquels elle considère qu'il existe des indices de dépréciation de valeur.

La valeur recouvrable est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est estimée sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des 'cash flows' libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des fonds de commerce, à l'exception du fonds de commerce de Banque Degroof Petercam France dans l'activité de gestion de patrimoine, sur lequel une réduction de valeur de EUR 2,43 millions a été actée. La juste valeur a été retenue pour l'estimation de la valeur de ce fonds de commerce, en appliquant un coefficient de goodwill aux capitaux en gestion et en tenant compte des coûts de structure qui affectent actuellement la rentabilité.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur des fonds de commerce relatifs à la fusion avec Petercam concernant les relations avec la clientèle dans le cadre des activités de banque privée et de gestion institutionnelle. L'évaluation effectuée pour les tests de dépréciation se fonde sur le même modèle que celui qui a été utilisé lors de la détermination initiale de la valeur de ces fonds de commerce. Ce modèle consiste en une actualisation de flux de trésorerie, sur base de projections de revenus générés par la gestion des capitaux des clients, pendant une période d'une durée finie, se terminant en 2026. L'attrition progressive de la clientèle historique en gestion privée discrétionnaire est supposée de 10,8 % par an, tandis que la croissance annuelle des capitaux en gestion restants est estimée à 3 %. Les flux de trésorerie sont actualisés à un coût des fonds propres après impôt estimé à 7,7 %.

Par ailleurs, la Banque a mis à zéro la valeur comptable résiduelle de deux anciens petits fonds de commerce, qui étaient déjà largement amortis.

<sup>1</sup> Dont EUR 7,4 millions au 31 décembre 2017, restant à amortir sur 11 ans, sur Banque Degroof Petercam France, et EUR 78,4 millions relatif à la fusion avec Petercam.

## ÉCARTS D'ACQUISITION

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque effectue un test de dépréciation des écarts d'acquisition positifs au moins à chaque clôture d'exercice. Pour ce faire, la Banque a affecté ces écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est estimée sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des 'cash flows' libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition relatifs à la fusion avec Petercam ont été alloués à trois unités génératrices de trésorerie ('Asset Management & UCIT's', 'Credits & Structuring' et 'Sales & Advice/Professionals').

La valeur de l'unité génératrice de trésorerie 'Asset Management & UCIT's' est estimée par la juste valeur, en appliquant un coefficient de goodwill aux capitaux gérés et administrés. La valeur des unités génératrices de trésorerie 'Credits & Structuring' et 'Sales & Advice/Professionals' est estimée par la juste valeur, en appliquant un multiple au résultat net courant moyen sur trois ans.

La valeur d'utilité a été retenue pour l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de Banque Degroof Petercam France active dans le métier de 'Corporate Finance'.

Les projections de flux de trésorerie se fondent sur le plan à moyen terme établi par la direction, couvrant la période 2018-2022, avant d'appliquer, en rythme de croisière, un taux de croissance de 2 % correspondant au taux d'inflation prévu à long terme. Les projections de flux de trésorerie sont actualisées au coût des fonds propres avant impôt, estimé au 31 décembre 2017 à 14,7 %. La valeur recouvrable qui résulte de cette valeur d'utilité est supérieure à la valeur comptable. Une analyse de sensibilité a été réalisée, dans laquelle a été testé un scénario avec des niveaux moindres de chiffre d'affaires, menant à des flux de trésorerie environ 20 % plus bas. La valeur recouvrable qui résulte de cette analyse de sensibilité est proche de la valeur comptable.

La ventilation des écarts d'acquisition positifs par unité génératrice de trésorerie se présente comme suit :

(en milliers EUR)

Unité génératrice de trésorerie	Valeur comptable			Méthode utilisée pour la valeur recouvrable
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	
Banque Degroof Petercam SA (Asset Management & UCIT's)	227.634	227.634	222.213	Juste valeur <sup>2</sup>
Banque Degroof Petercam SA (Credit & Structuring)	5.480	5.480	5.480	Juste valeur <sup>2</sup>
Banque Degroof Petercam SA (Sales & Advice/Professionals)	24.550	24.550	24.550	Juste valeur <sup>2</sup>
Banque Degroof Petercam France SA (Corporate Finance)	18.217	18.217	18.217	Valeur d'utilité
<b>Total</b>	<b>275.881</b>	<b>275.881</b>	<b>270.460</b>	

## 7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations dans les entreprises mises en équivalence se détaillent comme suit :

(en milliers EUR)

Entreprises associées	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Landolt & Cie SA	0	0	13.384
BDG & Associés	146	183	143
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>183</b>	<b>13.527</b>

Au 31 décembre 2017, le montant des capitaux propres de BDG & Associés s'élève à CAD 488 milliers et le résultat s'élève à CAD (89) milliers.

Au 31 décembre 2017, les valeurs de mise en équivalence négatives ont été transférées en rubrique 'Autres passifs' pour un montant de EUR 1.339 milliers.

<sup>2</sup> Niveau 3 de juste valeur dans la hiérarchie de la juste valeur.

# Annexes aux comptes consolidés

## 7.11 Autres actifs

Le poste 'Autres actifs' reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	111.809	88.717	97.678
Débiteurs divers	19.577	24.647	19.658
Autres actifs	19.887	25.700	14.825
<b>Total des autres actifs</b>	<b>151.273</b>	<b>139.064</b>	<b>132.161</b>

Les débiteurs divers sont composés de créances issues des facturations et des avances sur impôts ou impôts à récupérer définis selon les dispositions nationales.

## 7.12. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le détail par nature des passifs financiers détenus à des fins de transaction se présente de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>1.015</b>	<b>113</b>	<b>3.968</b>
Titres à revenu fixe	253	4	3.968
Titres à revenu variable	762	109	0
<b>2. Instruments financiers dérivés</b>	<b>157.219</b>	<b>134.606</b>	<b>138.433</b>
Dérivés de change	46.018	39.080	49.508
Dérivés de taux d'intérêt	29.247	45.805	48.125
Dérivés sur actions	81.954	49.502	40.800
Dérivés de crédit	0	0	0
Dérivés sur matières premières	0	219	0
<b>Total des passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>158.234</b>	<b>134.719</b>	<b>142.401</b>

## 7.13 Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes interbancaires se détaillent de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	131.502	105.537	144.400
Dépôts à terme	27.640	11.549	5.714
Autres dépôts	5.345	0	6.482
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>164.487</b>	<b>117.086</b>	<b>156.596</b>

## 7.14 Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Dépôts à vue	6.377.492	5.889.767	5.774.219
Dépôts à terme	314.885	330.129	595.040
Autres dépôts	38.257	18.337	38.923
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>6.730.634</b>	<b>6.238.233</b>	<b>6.408.182</b>

Les dettes envers la clientèle comprennent au 31 décembre 2017 un total de EUR 1,5 million dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 31 décembre 2016 : EUR 8,6 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 3,5 millions).

## 7.15 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre émis par le groupe Degroof Petercam s'élèvent à EUR 0 million au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 0 million ; au 31 décembre 2015 : EUR 3 millions).

## 7.16 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées du groupe Degroof Petercam sont échues depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

## 7.17 Provisions

Les provisions de la Banque se composent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Pensions et autres obligations de prestations définies	33.453	42.210	36.948
Autres avantages du personnel à long terme	4.601	5.434	3.725
Restructuration	15.260	16.943	18.900
Autres provisions	14.538	16.396	20.701
<b>Solde à la clôture</b>	<b>67.852</b>	<b>80.983</b>	<b>80.274</b>

Le montant des provisions pour avantages au personnel est détaillé au sein des annexes 10.1 et 10.2.

La provision pour restructuration a été constituée en 2015 suite à la réorganisation des activités générée par la fusion des groupes Degroof et Petercam. Au cours de l'exercice écoulé, cette provision a fait l'objet d'une utilisation de EUR 3,8 millions. En fin d'année, le département Human Resources a procédé à un recalibrage complet de cette provision sur une nouvelle période de trois ans, ce qui a donné lieu à une dotation complémentaire de EUR 2,1 millions.

L'évolution des autres provisions qui concernent principalement des provisions pour des litiges en suspens avec différentes contreparties se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>16.396</b>	<b>20.701</b>	<b>6.092</b>
Dotations aux provisions	1.346	425	12.000
Utilisations de provisions	(1.095)	(1.424)	(2.132)
Reprises de provisions non utilisées	(2.109)	(3.306)	(1.559)
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	6.300
<b>Solde à la clôture</b>	<b>14.538</b>	<b>16.396</b>	<b>20.701</b>

De par la nature de ses activités, la Banque est impliquée dans quelques litiges juridiques dont le nombre est limité.

Compte tenu de l'incertitude inhérente à chaque procédure judiciaire, l'estimation des risques reste cependant inévitablement aléatoire. Une provision couvrant partiellement certains montants en jeu a été actée dans les comptes annuels au 31 décembre 2017.

Il est à noter, que les assureurs couvrent les paiements supérieurs à la franchise pour une partie des dossiers. Ces montants à verser par les assureurs en cas d'indemnisation sont comptabilisés en 'Autres résultats opérationnels nets'.

# Annexes aux comptes consolidés

## 7.18 Autres passifs

Le poste 'Autres passifs' reprend les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Dettes salariales et sociales	53.372	49.009	63.125
Charges à payer et produits constatés d'avance	45.335	33.348	33.718
Créditeurs divers	45.037	30.554	29.401
Passifs liés aux paiements en actions	2.262	4.012	3.902
Autres dettes	5.221	10.127	13.733
Dettes liées à l'acquisition anticipée des intérêts minoritaires	4.492	3.752	3.597
<b>Total des autres passifs</b>	<b>155.719</b>	<b>130.802</b>	<b>147.476</b>

Les créditeurs divers représentent essentiellement les factures à payer ainsi que les impôts à payer autres que ceux calculés sur le résultat de l'exercice.

Comme le prix d'acquisition des intérêts minoritaires est un prix variable dépendant d'un ensemble de données et dont le paiement sera échelonné entre 2016 et 2024, les dettes liées à l'acquisition anticipée de ces derniers sont évaluées sur base des modèles, paramètres et données décrites au sein du point 7.9 relatif aux immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Cette acquisition anticipée est relative à l'activité de Corporate Finance en France.

## 7.19 Impôts

L'évolution des impôts différés s'explique par :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>(2.732)</b>	<b>(6.985)</b>	<b>(2.139)</b>
Produit (Charge) au compte de résultats	(332)	(2.728)	14.930
Éléments directement imputés aux fonds propres	(1.340)	2.006	926
Impact du changement de taux d'imposition – compte de résultats	1.601	0	0
Impact du changement de taux d'imposition – fonds propres	(1.076)	0	0
Modifications du périmètre de consolidation	438	1.591	(20.695)
Autres	(31)	3.391	0
Écarts de change	63	(7)	(7)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>(3.409)</b>	<b>(2.732)</b>	<b>(6.985)</b>

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles suivantes et sont présentés par nature de différences temporelles :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>26.887</b>	<b>38.301</b>	<b>41.626</b>
Avantages du personnel	18.067	21.211	23.845
Immobilisations corporelles et incorporelles	6.376	9.174	10.537
Provisions pour risques et charges	762	1.245	1.272
Dérivés	733	2.028	2.089
Pertes reportées	168	1.969	0
Autres	781	2.674	3.883
<b>Passifs d'impôts différés</b>	<b>30.296</b>	<b>41.033</b>	<b>48.611</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles	23.138	33.035	39.895
Provisions pour risques et charges	562	605	1.081
Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.437	2.371	1.932
Actifs financiers disponibles à la vente	4.910	4.100	4.864
Autres	249	922	839
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(3.409)</b>	<b>(2.732)</b>	<b>(6.985)</b>

Certains actifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés dans la mesure où certaines sociétés du groupe Degroof Petercam n'ont pas la certitude de disposer de bénéfices futurs imposables permettant la récupération de ces impôts au sein des entités fiscales visées.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés comprennent au 31 décembre 2017 un montant de EUR 12.095 milliers relatif uniquement à des pertes fiscales récupérables et dont l'échéance est indéterminée (31 décembre 2016 : EUR 15.625 milliers ; 31 décembre 2015 : EUR 21.098 milliers).

Des impôts différés n'ont pas été comptabilisés pour un montant de EUR 4,3 millions (31 décembre 2016 : EUR 4,8 millions ; 31 décembre 2015 : EUR 4 millions) sur les différences temporelles relatives aux réserves des filiales distribuables, car il n'est pas probable que ces différences s'inverseront à court terme.

## 7.20 Capitaux propres

Le tableau ci-dessous reprend la composition des capitaux propres revenant aux actionnaires :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Capital souscrit	34.212	34.212	34.212
Primes d'émission	420.553	420.553	420.925
Réserve légale	4.411	4.411	4.411
Réserve immunisée	15.108	15.108	15.108
Réserve disponible	93.137	93.137	93.137
Autres réserves et report à nouveau	332.867	322.305	272.678
Réserves de réévaluation	(3)	(1.771)	(231)
Actions propres (-)	(47.604)	(47.605)	(45.956)
Résultat net de la période	86.460	57.877	107.643
<b>Total</b>	<b>939.141</b>	<b>898.227</b>	<b>901.927</b>

Le capital de Banque Degroof Petercam est représenté par 10.842.209 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées. L'évolution du capital est détaillée ci-après :

(en milliers EUR ; en unités)

	31.12.2017		31.12.2016		30.09.2015	
	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>34.212</b>	<b>10.842.209</b>	<b>34.212</b>	<b>10.842.209</b>	<b>47.491</b>	<b>7.683.481</b>
Destruction d'actions propres suite à rachat	0	0	0	0	0	0
Réduction de capital	0	0	0	0	(15.779)	0
Regroupement d'entreprises	0	0	0	0	2.500	3.158.728
<b>Solde à la clôture</b>	<b>34.212</b>	<b>10.842.209</b>	<b>34.212</b>	<b>10.842.209</b>	<b>34.212</b>	<b>10.842.209</b>

Les réserves et le report à nouveau reprennent les réserves de Banque Degroof Petercam y compris l'impact initial de la transition aux normes comptables internationales IFRS, le résultat non distribué du groupe ainsi que la différence entre le prix d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des fonds propres acquise ou cédée lors d'un changement de pourcentage de détention dans une filiale ne générant pas de modification de méthode de consolidation.

Les réserves de réévaluation comprennent d'une part les gains et pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente (voir note 7.4), les gains et pertes latents sur des instruments d'emprunts reclassés hors de la catégorie 'Actifs financiers disponibles à la vente', ainsi que les écarts de conversion résultant de la consolidation des comptes d'entreprises établis dans une devise fonctionnelle différente de celle du groupe Degroof Petercam et, d'autre part, les écarts actuariels relatifs aux obligations et aux actifs des régimes de retraite résultant de la différence entre les hypothèses définies en début d'exercice et la réalité observée en fin d'exercice.

Au 31 décembre 2017, le groupe Degroof Petercam détient 327.879 actions Banque Degroof Petercam SA, ce qui représente 3,02 % du capital souscrit. Ces actions propres servent, en règle générale, de support à des plans d'intéressement du personnel.

## 7.21 Justes valeurs des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont reprises, par catégorie d'instruments financiers, dans le tableau ci-dessous :

(en milliers EUR)

	31.12.2017		31.12.2016		30.09.2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	3.191.899	3.191.899	1.789.612	1.789.612	2.061.222	2.061.222
Prêts et créances sur les établissements de crédits	221.999	222.023	157.192	157.206	350.482	350.431
Prêts et créances sur la clientèle	1.916.135	1.919.814	1.690.640	1.700.104	1.678.708	1.684.780
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	132.368	132.368	110.235	110.235	114.325	114.325
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	893.350	893.350	1.740.918	1.740.918	829.861	829.861
Actifs financiers disponibles à la vente	1.195.166	1.195.166	1.431.390	1.431.390	2.101.471	2.101.471
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	80.726	83.454	115.306	120.123	125.701	132.402
<b>Total</b>	<b>7.631.643</b>	<b>7.638.074</b>	<b>7.035.293</b>	<b>7.049.588</b>	<b>7.261.770</b>	<b>7.274.492</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	158.234	158.234	134.719	134.719	142.401	142.401
Passifs financiers évalués au coût amorti	6.895.121	6.895.333	6.355.319	6.355.547	6.567.778	6.568.624
Dettes envers les établissements de crédits	164.487	164.486	117.086	117.085	156.596	156.595
Dettes envers la clientèle	6.730.634	6.730.847	6.238.233	6.238.462	6.408.182	6.409.029
Emprunts subordonnés		0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre		0	0	0	3.000	3.000
<b>Total</b>	<b>7.053.355</b>	<b>7.053.567</b>	<b>6.490.038</b>	<b>6.490.266</b>	<b>6.710.179</b>	<b>6.711.025</b>

Concernant les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans les états financiers, les méthodes et hypothèses suivantes sont utilisées pour déterminer leur juste valeur :

- la valeur comptable des instruments financiers à court terme ou sans échéance fixe comme les comptes courants, correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur ;
- les autres prêts et emprunts sont réévalués sur la base du dernier prix observé ou par actualisation de leurs flux futurs sur base des courbes de taux d'intérêt de marché à la date de clôture.

Banque Degroof Petercam distingue une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, en fonction de la source des données utilisée pour déterminer la juste valeur :

### Niveau 1 – Prix de marché publiés :

cette catégorie comprend les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est établie directement par référence au prix coté sur un marché actif.

### Niveau 2 – Technique de valorisation basée sur des données de marché observables :

cette catégorie inclut les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur base de techniques de valorisation dont les paramètres sont dérivés d'un marché actif ou sont observables. Ces techniques de valorisation sont celles couramment utilisées par les intervenants sur le marché.

### Niveau 3 – Technique de valorisation basée sur des données de marché non observables :

sont repris dans cette catégorie les instruments financiers dont une part significative des paramètres utilisés pour la détermination de leur juste valeur ne sont pas des données observables de marché.

Banque Degroof Petercam comptabilise les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de clôture de la période au cours de laquelle le changement a eu lieu.

La classification des instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs a été revue globalement en 2015. En 2017 il n'y a pas de transferts significatifs.

Les justes valeurs des instruments financiers évalués à leur juste valeur (hors intérêts courus) ont été réparties de la manière suivante :

(en milliers EUR)				
<b>31.12.2017</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Dérivés	10.589	107.051	0	117.640
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.141	4.091	4.994	13.226
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	716.584	170.681	2.254	889.519
Actifs financiers disponibles à la vente	684.535	480.717	24.017	1.189.269
<b>Total</b>	<b>1.415.849</b>	<b>762.540</b>	<b>31.265</b>	<b>2.209.654</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dérivés	10.589	136.704	0	147.293
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	269	742	0	1.011
<b>Total</b>	<b>10.858</b>	<b>137.446</b>	<b>0</b>	<b>148.304</b>

(en milliers EUR)				
<b>31.12.2016</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Dérivés	8.890	88.339	0	97.229
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.628	2.461	677	9.766
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.480.178	251.100	3.214	1.734.492
Actifs financiers disponibles à la vente	999.498	391.505	32.464	1.423.467
<b>Total</b>	<b>2.495.194</b>	<b>733.405</b>	<b>36.355</b>	<b>3.264.954</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dérivés	7.724	115.369	0	123.093
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	110	0	0	110
<b>Total</b>	<b>7.834</b>	<b>115.369</b>	<b>0</b>	<b>123.203</b>

(en milliers EUR)				
<b>31.12.2015</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Dérivés	14.442	81.400	0	95.842
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.978	6.969	800	14.747
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	672.737	149.051	3.205	824.993
Actifs financiers disponibles à la vente	1.681.637	372.307	35.415	2.089.359
<b>Total</b>	<b>2.375.794</b>	<b>609.727</b>	<b>39.420</b>	<b>3.024.941</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dérivés	14.428	112.202	0	126.630
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.921	0	0	3.921
<b>Total</b>	<b>18.349</b>	<b>112.202</b>	<b>0</b>	<b>130.551</b>

# Annexes aux comptes consolidés

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3 :

	(en milliers EUR)		
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	Actifs financiers disponibles à la vente
<b>Solde à la clôture au 30.09.2014</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>103.500</b>
Gains ou pertes reconnus en résultats <sup>1</sup>			51.230
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(58.759)
Dépréciations			(1)
Acquisitions	800		13.698
Ventes			(87.782)
Émissions			457
Règlements			(194)
Transferts vers niveau 3		3.205	13.429
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			(163)
Autres			0
<b>Solde à la clôture au 31.12.2015</b>	<b>800</b>	<b>3.205</b>	<b>35.415</b>
Gains ou pertes reconnus en résultats <sup>1</sup>	(18)	9	247
Gains ou pertes reconnus en fonds propres			(606)
Dépréciations			(1.560)
Acquisitions	695		1.059
Ventes	(800)		(1.660)
Émissions			425
Règlements			(832)
Transferts vers niveau 3			0
Transferts hors niveau 3			0
Modification du périmètre de consolidation			0
Autres			(24)
<b>Solde à la clôture au 31.12.2016</b>	<b>677</b>	<b>3.214</b>	<b>32.464</b>
Gains ou pertes reconnus en résultats <sup>1</sup>	1	(799)	(240)
Gains ou pertes reconnus en fonds propres		(423)	(263)
Dépréciations			0
Acquisitions	4.993	2.464	4.612
Ventes	(677)		(480)
Émissions		262	300
Règlements		(2.464)	(8.410)
Transferts vers niveau 3			2.514
Transferts hors niveau 3			(5.281)
Modification du périmètre de consolidation			(1.235)
Autres			36
<b>Solde à la clôture au 31.12.2017</b>	<b>4.994</b>	<b>2.254</b>	<b>24.017</b>

Il n'y a pas de gains ni de pertes provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan de clôture qui ont été comptabilisés en résultat sur cette période.

Les instruments valorisés selon un modèle de niveau 3 sont principalement des actions et des obligations non cotées.

<sup>1</sup> Comptabilisés dans la rubrique 'Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction' (annexe 8.4).

Comptabilisés dans la rubrique 'Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats' (annexe 8.5).

Comptabilisés dans la rubrique 'Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats' (annexe 8.6).

La méthode généralement utilisée est la méthode des multiples boursiers de sociétés comparables cotées aux derniers résultats consolidés publiés. Les valeurs ainsi obtenues se voient ensuite appliquer une décote d'illiquidité.

Les valorisations sont réalisées par un département indépendant du front-office.

Une valorisation alternative, utilisant des hypothèses raisonnablement possibles mais globalement plus défavorables, aurait pour effet de faire varier la valeur du portefeuille de la manière suivante :

(en milliers EUR)

	Valeur	Valeur alternative	Impact résultats	Impact en fonds propres
<b>31.12.2017</b>				
Titres à revenu variable	26.444	19.877	0	(6.567)
Titres à revenu fixe	4.821	4.142	0	(679)
<b>31.12.2016</b>				
Titres à revenu variable	20.292	14.850	0	(5.442)
Titres à revenu fixe	16.063	14.916	0	(1.147)
<b>31.12.2015</b>				
Titres à revenu variable	22.288	15.709	0	(6.579)
Titres à revenu fixe	17.132	15.902	0	(1.230)

Les hypothèses alternatives raisonnablement possibles utilisées incluent, suivant les valeurs, l'usage d'une prime de risque plus élevée pour l'actualisation (pour les valeurs calculées sur base d'un discounted cashflow model), l'usage d'un calcul alternatif basé sur les multiples boursiers de sociétés comparables, ou l'usage d'une décote d'illiquidité plus importante.

Le tableau suivant reprend les justes valeurs des instruments financiers (hors intérêts courus) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par catégorie de juste valeur :

(en milliers EUR)

<b>31.12.2017</b>	<b>NIVEAU 1</b>	<b>NIVEAU 2</b>	<b>NIVEAU 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	3.191.980	0	3.191.980
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	222.218	0	222.218
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.810.412	103.287	1.913.699
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	82.020	0	0	82.020
<b>Total</b>	<b>82.020</b>	<b>5.224.610</b>	<b>103.287</b>	<b>5.409.917</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes envers les établissements de crédits	0	164.475	0	164.475
Dettes envers la clientèle	0	6.728.022	0	6.728.022
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>6.892.497</b>	<b>0</b>	<b>6.892.497</b>

(en milliers EUR)

<b>31.12.2016</b>	<b>NIVEAU 1</b>	<b>NIVEAU 2</b>	<b>NIVEAU 3</b>	<b>Total</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales et autres dépôts sur demande	0	1.789.508	0	1.789.508
Prêts et créances sur les établissements de crédits	0	157.281	0	157.281
Prêts et créances sur la clientèle	0	1.611.867	83.571	1.695.438
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	103.215	15.175	0	118.390
<b>Total</b>	<b>103.215</b>	<b>3.573.831</b>	<b>83.571</b>	<b>3.760.617</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes envers les établissements de crédits	0	125.688	0	125.688
Dettes envers la clientèle	0	6.227.163	0	6.227.163
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>6.352.851</b>	<b>0</b>	<b>6.352.851</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>6.565.460</b>	<b>0</b>	<b>6.565.460</b>

# Annexes aux comptes consolidés

## 7.22 Transferts des actifs financiers

Les actifs financiers que le groupe Degroof Petercam a transférés mais qui n'ont pas été décomptabilisés conformément à l'IAS 39, sont essentiellement constitués de titres cédés temporairement dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession ou de transactions de prêts de titres. La contrepartie à ces opérations a généralement la possibilité de réutiliser le collatéral reçu.

Le tableau ci-après donne un aperçu des actifs financiers transférés et des passifs qui y sont associés :

(en milliers EUR)

31.12.2017	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés</b>	<b>63.336</b>	<b>0</b>	<b>10.041</b>	<b>0</b>
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	45.168	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	15.203	0	10.041	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.965	0	0	0
<b>Valeur comptable des passifs financiers associés</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
<b>Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés</b>				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

(en milliers EUR)

31.12.2016	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés</b>	<b>74.516</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	64.454	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	10.062	0	0	0
<b>Valeur comptable des passifs financiers associés</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
<b>Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés</b>				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

31.12.2015	Prêts de titres		Opérations de cession-rétrocession	
	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable	Titres à revenu fixe	Titres à revenu variable
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés</b>	<b>592.338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	122.615	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	423.365	0	0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	46.358	0	0	0
<b>Valeur comptable des passifs financiers associés</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	n/a	n/a	0	0
<b>Transferts pour lesquels la garantie des passifs associés se limite aux actifs transférés</b>				
Juste valeur des actifs transférés	n/a	n/a	0	0
Juste valeur des passifs associés	n/a	n/a	0	0
Position nette	n/a	n/a	0	0

### 7.23 Compensation des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-après reprend les montants des actifs et passifs financiers avant et après compensation.

- Comme mentionné dans la colonne 'Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés', aucun montant ne peut être compensé selon les critères définis dans l'IAS 32.
- La colonne 'Montants non compensés au bilan – Instruments financiers' reprend les montants d'instruments financiers qui font l'objet d'un accord de compensation globale exécutoire ne répondant pas aux critères définis dans l'IAS 32. Dans ce cas, la compensation ne peut s'appliquer qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.
- Les instruments financiers reçus ou donnés en garantie (colonne 'Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme d'espèces' et 'Montants non compensés au bilan – Garanties sous forme de titres') ne s'appliquent également qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la contrepartie.

# Annexes aux comptes consolidés

31.12.2017	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
<b>Actifs financiers</b>			
Dérivés	119.063	0	119.063
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	99.973	0	99.973
Prise en pension	99.973	0	99.973
<b>Total</b>	<b>219.036</b>	<b>0</b>	<b>219.036</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Dérivés	157.218	0	157.218
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	5.031	0	5.031
Mise en pension	5.031	0	5.031
<b>Total</b>	<b>162.249</b>	<b>0</b>	<b>162.249</b>

31.12.2016	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
<b>Actifs financiers</b>			
Dérivés	100.436	0	100.436
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	0	0	0
Prise en pension	0	0	0
<b>Total</b>	<b>100.436</b>	<b>0</b>	<b>100.436</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Dérivés	134.606	0	134.606
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
<b>Total</b>	<b>134.606</b>	<b>0</b>	<b>134.606</b>

31.12.2015	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés	Montants bruts d'instruments financiers comptabilisés compensés	Montants nets d'instruments financiers présentés au bilan
<b>Actifs financiers</b>			
Dérivés	99.465	0	99.465
Prise en pension, titres empruntés et accords similaires	313.498	0	313.498
Prise en pension	313.498	0	313.498
<b>Total</b>	<b>412.963</b>	<b>0</b>	<b>412.963</b>
<b>Passifs financiers</b>			
Dérivés	138.433	0	138.433
Mise en pension, titres prêtés et accords similaires	0	0	0
Mise en pension	0	0	0
<b>Total</b>	<b>138.433</b>	<b>0</b>	<b>138.433</b>

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
23.241	16.826	0	78.996
0	0	99.973	0
0	0	99.973	0
<b>23.241</b>	<b>16.826</b>	<b>99.973</b>	<b>78.996</b>
23.241	21.775	0	112.202
0	0	5.031	0
0	0	5.031	0
<b>23.241</b>	<b>21.775</b>	<b>5.031</b>	<b>112.202</b>

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
24.122	16.635	0	59.679
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>24.122</b>	<b>16.635</b>	<b>0</b>	<b>59.679</b>
24.122	35.166	0	75.318
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>24.122</b>	<b>35.166</b>	<b>0</b>	<b>75.318</b>

(en milliers EUR)

Montants non compensés au bilan

Instruments financiers	Garanties sous forme d'espèces	Garanties sous forme de titres	Montants nets
28.389	15.046	0	56.030
0	0	310.869	2.629
0	0	310.869	2.629
<b>28.389</b>	<b>15.046</b>	<b>310.869</b>	<b>58.659</b>
28.389	30.069	0	79.975
0	0	0	0
0	0	0	0
<b>28.389</b>	<b>30.069</b>	<b>0</b>	<b>79.975</b>

## 8 Annexes relatives au compte de résultats global consolidé

### 8.1 Produits et charges d'intérêts

Le détail des produits et charges d'intérêts par nature d'instruments financiers générant des résultats d'intérêts se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>53.748</b>	<b>51.385</b>	<b>65.614</b>
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	125	299	498
<i>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	17.383	13.208	11.893
Produits d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	17.508	13.507	12.391
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	679	622	1.450
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	23.684	22.407	33.847
<i>Titres disponibles à la vente</i>	6.300	10.622	14.708
<i>Titres détenus jusqu'à l'échéance</i>	1.790	2.077	3.217
<i>Autres</i>	3.787	2.150	1
Produits d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	36.240	37.878	53.223
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>(11.996)</b>	<b>(6.051)</b>	<b>(9.501)</b>
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	(55)	(142)	(17)
Charges d'intérêts sur passifs évalués à la juste valeur	(55)	(142)	(17)
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	(1.393)	(2.926)	(1.974)
<i>Dettes envers la clientèle</i>	(4.081)	(2.532)	(5.754)
<i>Dettes représentées par un titre</i>	0	0	(2)
<i>Dettes subordonnées</i>	0	0	(1.592)
<i>Autres</i>	(6.467)	(451)	(162)
Charges d'intérêts sur passifs non évalués à la juste valeur	(11.941)	(5.909)	(9.484)
<b>Résultat net d'intérêts</b>	<b>41.752</b>	<b>45.334</b>	<b>56.113</b>

### 8.2 Dividendes perçus

Les dividendes perçus par catégorie d'actifs financiers sont détaillés ci-après :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	531	191	53
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.050	2.024	2.636
Titres disponibles à la vente	1.350	3.735	2.585
<b>Total</b>	<b>2.931</b>	<b>5.950</b>	<b>5.274</b>

### 8.3 Commissions perçues et versées

Les commissions perçues et payées se répartissent sur base des prestations suivantes :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Commissions perçues</b>	<b>526.522</b>	<b>468.954</b>	<b>469.775</b>
Gestion d'actifs	326.661	303.180	281.577
Émissions et placements de titres	10.932	9.011	13.250
Prestations banque dépositaire	83.964	62.422	68.585
Autres services sur titres	58.977	56.328	68.601
Services sur espèces	9.746	11.785	14.686
Ingénierie financière	31.507	21.890	18.535
Dérivés	4.735	4.338	4.541
<b>Commissions versées</b>	<b>(151.553)</b>	<b>(137.030)</b>	<b>(140.415)</b>
Gestion d'actifs	(81.233)	(77.946)	(105.243)
Émissions et placements de titres	(79)	(572)	(331)
Prestations banques dépositaires	(40.686)	(32.289)	(5.370)
Autres services sur titres	(23.392)	(19.907)	(23.409)
Services sur espèces	(5.604)	(5.473)	(4.545)
Dérivés	(559)	(843)	(1.517)
<b>Résultat net des commissions</b>	<b>374.969</b>	<b>331.924</b>	<b>329.360</b>

### 8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Gains (pertes) réalisés et non réalisés sur instruments financiers autres que dérivés</b>	<b>15.879</b>	<b>17.039</b>	<b>23.495</b>
Titres à revenu fixe	4.070	4.320	4.846
Titres à revenu variable	947	1.479	1.000
Activités de change	10.833	11.171	17.561
Autres	29	69	88
<b>Gains (pertes) sur instruments financiers dérivés</b>	<b>6.187</b>	<b>6.327</b>	<b>(4.076)</b>
Dérivés de change	9.734	9.821	6.587
Dérivés de taux d'intérêt	(4.212)	3.423	(8.997)
Dérivés sur actions	681	(6.904)	(2.173)
Dérivés – autres contrats	(16)	(13)	507
<b>Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>22.066</b>	<b>23.366</b>	<b>19.419</b>

À l'exception des dérivés, tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur, y compris les intérêts courus, pour les dérivés et uniquement la variation de valeur de marché pour les autres instruments financiers.

## 8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains (pertes) réalisés et non réalisés sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Titres à revenu fixe	(2.971)	(8.966)	(5.031)
Titres à revenu variable	109	7.422	1.835
<b>Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	<b>(2.862)</b>	<b>(1.544)</b>	<b>(3.196)</b>

Tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent uniquement la variation de valeur de marché de ces instruments financiers.

## 8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats par catégorie et par type d'instruments financiers :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>8.661</b>	<b>9.934</b>	<b>67.128</b>
Titres à revenu fixe – emprunts publics	1.148	2.527	1.654
Titres à revenu fixe – autres emprunts	3.032	7.767	733
Titres à revenu variable	4.481	(360)	64.741
<b>Résultat net sur vente de prêts et créances</b>	<b>(1)</b>	<b>19</b>	<b>39</b>
Gains sur vente de prêts et créances	0	20	51
Pertes sur vente de prêts et créances	(1)	(1)	(12)
<b>Gains (pertes) sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>456</b>
Titres à revenu fixe – emprunts publics	0	37	(7)
Titres à revenu fixe – autres emprunts	0	0	463
<b>Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	<b>8.660</b>	<b>9.990</b>	<b>67.623</b>

Sont inclus dans les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente précités, les montants transférés des capitaux propres suite à la décomptabilisation des instruments financiers.

## 8.7 Autres résultats opérationnels nets

Les autres résultats opérationnels se décomposent de la façon suivante :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>30.058</b>	<b>24.304</b>	<b>18.260</b>
Revenus des locations	3.326	2.450	2.493
Plus-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	101	64	85
Plus-values réalisées sur vente de participations	387	2.106	0
Reprises de provisions	2.109	3.544	1.559
Prestations de services	7.284	7.853	4.941
Divers	16.851	8.287	9.182
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(9.421)</b>	<b>(3.343)</b>	<b>(33.800)</b>
Moins-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	(795)	(227)	(278)
Dotations aux provisions	(3.431)	(425)	(30.900)
Divers	(5.195)	(2.691)	(2.622)
<b>Autres résultats opérationnels nets</b>	<b>20.637</b>	<b>20.961</b>	<b>(15.540)</b>

Les postes 'Divers produits et charges opérationnels' comprennent les impacts de la modification des conditions contractuelles des avantages postérieurs à l'emploi issue de l'harmonisation de la politique de rémunération suite à la fusion. Ces impacts sont décrits au sein de l'annexe 10 'Avantages au personnel et autres rémunérations'.

## 8.8 Frais de personnel

Les frais de personnel sont composés des frais suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Rémunérations et salaires	(152.931)	(140.953)	(148.526)
Sécurité sociale, assurance sociale et assurances extralégales	(26.132)	(25.593)	(25.578)
Charges liées aux retraites	(11.858)	(10.689)	(10.253)
Avantages du personnel basés sur des paiements en actions	1.106	(155)	(3.078)
Autres coûts	(4.301)	(2.894)	(3.644)
<b>Frais de personnel</b>	<b>(194.116)</b>	<b>(180.284)</b>	<b>(191.079)</b>

L'annexe 10 fournit une information détaillée relative aux avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'aux avantages basés sur des paiements en actions.

Le nombre des membres du personnel employé exprimés en 'Équivalent Temps Plein' est, par catégorie :

(en unités)

ETP en date du	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Personnel de direction	362	357	360
Employés	999	983	1.002
Ouvriers	10	12	13
<b>Total</b>	<b>1.371</b>	<b>1.352</b>	<b>1.375</b>

## 8.9 Frais généraux et administratifs

Le détail des frais généraux et administratifs se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Marketing, publicité et relations publiques	(5.877)	(5.838)	(5.241)
Honoraires professionnels	(21.548)	(24.792)	(27.580)
Locations simples	(15.806)	(16.887)	(11.956)
Charges informatiques et de télécommunication	(44.568)	(48.882)	(27.249)
Réparation et entretien	(5.594)	(6.548)	(6.352)
Charges fiscales d'exploitation	(19.619)	(19.094)	(11.895)
Autres frais généraux et administratifs	(22.734)	(23.665)	(20.651)
<b>Frais généraux et administratifs</b>	<b>(135.746)</b>	<b>(145.706)</b>	<b>(110.924)</b>

Les frais de locations simples concernent principalement le matériel roulant et les immeubles. Les autres frais généraux et administratifs représentent essentiellement des frais de représentation et de voyage, des frais de fournitures et documentations, des frais de formation ainsi que des cotisations et assurances autres que celles liées au personnel.

La diminution du poste 'Honoraires professionnels' est due à des prestations exceptionnelles, principalement en 2015, liées à la fusion entre Banque Degroof et Petercam SA. Quant à l'augmentation des postes 'Charges informatiques et de télécommunication' et 'Charges fiscales d'exploitation', elles sont justifiées, principalement et respectivement, par des frais exceptionnels engendrés dans le cadre de l'intégration et de la transformation du groupe Degroof Petercam et par la nouvelle taxe belge sur les établissements de crédit.

## 8.10 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En date du 31 décembre 2017, les amortissements sur immobilisations corporelles sont de EUR 7,5 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 6,8 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 6,2 millions) et les amortissements sur immobilisations incorporelles sont de EUR 14,4 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 14,7 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 6,3 millions).

Un détail de ces amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles est donné au sein des annexes 7.8 et 7.9.

## 8.11 Dépréciations nettes sur actifs

Les variations des dépréciations par catégorie d'actif se présentent comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Reprises de dépréciations</b>	<b>4.112</b>	<b>1.239</b>	<b>1.234</b>
Prêts et créances	4.112	1.239	1.223
Actifs corporels	0	0	11
<b>Dotations aux dépréciations</b>	<b>(11.814)</b>	<b>(8.706)</b>	<b>(22.821)</b>
Prêts et créances	(5.039)	(4.992)	(12.592)
Actifs financiers disponibles à la vente	0	(1.560)	(8)
Actifs corporels	(1.149)	(1.086)	(14)
Actifs incorporels	(5.626)	(1.068)	(7.838)
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	0	(2.369)
<b>Dépréciations nettes sur actifs</b>	<b>(7.702)</b>	<b>(7.467)</b>	<b>(21.587)</b>

Un détail des variations des dépréciations sur actifs corporels et incorporels est repris au sein des annexes 7.8 et 7.9, par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles.

## 8.12 Charge d'impôts

La charge d'impôts nette s'explique par les éléments suivants :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Impôt sur le résultat de l'exercice</b>	<b>(22.688)</b>	<b>(22.202)</b>	<b>(14.276)</b>
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	(25.446)	(19.474)	(29.206)
Impôt différé	2.758	(2.728)	14.930
<b>Autres charges d'impôts</b>	<b>805</b>	<b>(958)</b>	<b>(1.288)</b>
Impôt sur les bénéfices des années précédentes	906	(855)	(1.172)
Autres éléments	(101)	(103)	(116)
<b>Charge d'impôts nette</b>	<b>(21.883)</b>	<b>(23.160)</b>	<b>(15.564)</b>

Le tableau ci-dessous reprend la justification de la différence entre le taux normal d'imposition en Belgique (33,99 %) et le taux d'imposition effectif de Banque Degroof Petercam :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<i>Bénéfice avant impôts</i>	108.345	81.045	123.186
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	351	(63)	(266)
Base de l'impôt	108.696	80.982	122.920
Taux d'imposition applicable à la clôture	33,99 %	33,99 %	33,99 %
<b>Impôt théorique sur le bénéfice</b>	<b>(36.946)</b>	<b>(27.526)</b>	<b>(41.781)</b>
Effet des différences de taux d'imposition dans d'autres juridictions	(4.096)	2.411	3.223
Impact fiscal des dépenses non déductibles	(6.348)	(4.528)	(8.235)
Impact fiscal des revenus non imposables	25.421	9.418	34.668
Imputation des impôts étrangers et précomptes remboursables	0	3	0
Différences permanentes	(827)	(1.845)	(3.960)
Effet des autres éléments	(505)	(666)	492
Impôt différé actif non reconnu antérieurement	1.778	907	0
Impôt différé actif non comptabilisé (pertes fiscales récupérables)	(1.372)	(376)	1.317
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b>	<b>(22.895)</b>	<b>(22.202)</b>	<b>(14.276)</b>
<b>Taux effectif d'impôt moyen</b>	<b>21,06 %</b>	<b>27,42 %</b>	<b>11,61 %</b>

L'impact fiscal des revenus non imposables comprend principalement des plus-values sur actions et des dividendes non taxables.

# Annexes aux comptes consolidés

## 8.13 Autres éléments du résultat global

Le détail des composantes des autres éléments du résultat global se présente comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Effet des réestimations sur régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>1.012</b>	<b>(2.754)</b>	<b>10.993</b>
Montant brut	1.544	(4.074)	13.640
Impôts directement imputés aux réserves	(532)	1.320	(2.647)
<b>Total des autres éléments du résultat global qui ne pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net</b>	<b>1.012</b>	<b>(2.754)</b>	<b>10.993</b>
<b>Écarts de conversion</b>	<b>(3.247)</b>	<b>(1.526)</b>	<b>1.963</b>
Montant brut	(3.247)	(1.526)	1.963
<b>Réserves de réévaluation – Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>4.002</b>	<b>2.740</b>	<b>(68.993)</b>
Titres à revenu fixe	(835)	515	(3.529)
Ajustement à la juste valeur avant impôts	1.792	10.588	(3.699)
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(3.647)	(9.760)	(1.649)
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>(4.180)</i>	<i>(10.294)</i>	<i>(2.387)</i>
<i>Proratisation de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de leur reclassification</i>	<i>533</i>	<i>534</i>	<i>738</i>
Impôts directement imputés aux réserves	1.020	(313)	1.819
Titres à revenu variable	4.837	2.225	(65.464)
Ajustement à la juste valeur avant impôts	11.244	2.150	(3.854)
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(4.481)	360	(64.741)
<i>Dépréciations</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Pertes (gains) nets sur cessions</i>	<i>(4.481)</i>	<i>360</i>	<i>(64.741)</i>
Impôts directement imputés aux réserves	(1.926)	(285)	3.131
<b>Total des autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement en bénéfice net</b>	<b>755</b>	<b>1.214</b>	<b>(67.030)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>1.767</b>	<b>(1.540)</b>	<b>(56.037)</b>

## 9 Droits et engagements

### 9.1 Actifs en dépôt à découvert

Les actifs en dépôt à découvert sont essentiellement des valeurs mobilières confiées en dépôt par la clientèle que le droit de libre disposition du titulaire soit ou non limité et que ces actifs soient ou non sous contrat de gestion avec Banque Degroof Petercam. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les dépôts à découvert de la Banque pour les exercices se clôturant au 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 s'élevaient respectivement à EUR 80,9 milliards, EUR 74,0 milliards et EUR 69,8 milliards.

### 9.2 Droits et engagements de crédit

Banque Degroof Petercam a l'engagement de répondre aux lignes de crédit accordées à la clientèle dont le montant non utilisé au 31 décembre 2017 est de EUR 306,2 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 338,3 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 230,2 millions).

### 9.3 Garanties données et reçues

Banque Degroof Petercam a donné en garantie, pour son propre compte et pour compte de sa clientèle, des instruments financiers pour la somme de EUR 179,1 millions en date du 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 180,7 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 137,7 millions).

Banque Degroof Petercam a reçu en garantie de sa clientèle des actifs pour la somme de EUR 4.798,9 millions en date du 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 4.349,2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 4.376,5 millions). En l'absence de défaillance du propriétaire des garanties, celles-ci ne sont généralement pas utilisables par la Banque à l'exception de celles obtenues dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession qui se montent à EUR 0,0 million au 31 décembre 2017 (au 31 décembre 2016 : EUR 0,0 million ; au 31 décembre 2015 : EUR 313,5 millions). Parmi ces garanties obtenues utilisables, aucune n'a été donnée en garantie suite à des opérations de cession-rétrocession au 31 décembre 2017 (garanties obtenues redonnées en garantie au 31 décembre 2016 : aucune ; au 31 décembre 2015 : aucune).

## 10 Avantages au personnel et autres rémunérations

### 10.1 Autres avantages à long terme

L'application des législations nationales en matière de politique de rémunération demande de différer, sur une période supérieure à douze mois, le paiement des primes d'intéressement attribuées à certains membres du personnel.

L'évolution de cette provision se décompose comme suit :

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>5.434</b>	<b>3.725</b>	<b>1.386</b>
Dotations aux provisions	2.173	3.194	2.340
Utilisations de provisions	(2.704)	(1.486)	(815)
Reprises de provisions non utilisées	(215)	0	0
Autres	(87)	1	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	814
<b>Solde à la clôture</b>	<b>4.601</b>	<b>5.434</b>	<b>3.725</b>

### 10.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont composés de régimes de retraite et d'une prise en charge partielle des primes d'assurance soins de santé qui est encore octroyée après le départ à la retraite de certains collaborateurs. Les bénéficiaires de cet avantage sont les collaborateurs qui sont actuellement retraités ou qui le seront avant le 1<sup>er</sup> mai 2022 ainsi que leur conjoint.

Au sein des régimes de retraite, il existe des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les régimes à prestations définies sont composés d'un régime à prestations définies et d'un régime à cotisations définies avec un rendement garanti conformément aux obligations nationales. Le régime à prestations définies est fermé depuis le mois de décembre 2004.

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de cet exercice est de EUR 2,4 millions (au 31 décembre 2016 : EUR 2 millions ; au 31 décembre 2015 : EUR 1,8 million). Pour les autres régimes, le tableau ci-dessous reprend le détail des obligations du groupe Degroof Petercam et des principales hypothèses actuarielles retenues :

	Régimes de retraite		
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Valeur actuelle des obligations financées	124.463	115.135	105.390
Valeur des actifs des régimes	95.820	87.168	81.372
<b>A. Passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>28.643</b>	<b>27.967</b>	<b>24.018</b>
<b>B. Variation des obligations</b>			
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>115.135</b>	<b>105.390</b>	<b>59.420</b>
Coût des services	10.372	6.778	8.762
Charges d'intérêts	1.313	1.657	1.916
Prestations payées dans l'année	(1.052)	(4.015)	(4.647)
Charges administratives et taxes	(1.034)	(876)	(1.082)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	44	5	44.566
Impact de change	(1.245)	135	0
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	0	510	(1.986)
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	384	5.824	(564)
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	546	(273)	(995)
<b>Solde à la clôture</b>	<b>124.463</b>	<b>115.135</b>	<b>105.390</b>

(en milliers EUR)

<b>Autres avantages</b>		
<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
4.810	14.243	12.930
0	0	0
<b>4.810</b>	<b>14.243</b>	<b>12.930</b>
<b>14.243</b>	<b>12.930</b>	<b>16.976</b>
(8.096)	867	1.532
298	373	423
(87)	(93)	(114)
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
(393)	1.369	(4.269)
(1.155)	(1.203)	(1.618)
<b>4.810</b>	<b>14.243</b>	<b>12.930</b>

# Annexes aux comptes consolidés

	Régimes de retraite		
	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
<b>C. Variation de la valeur des actifs des régimes</b>			
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>87.168</b>	<b>81.372</b>	<b>38.006</b>
Revenus d'intérêts	1.057	1.356	1.332
Cotisations des employeurs	7.414	6.928	8.096
Cotisations des employés	161	163	145
Prestations payées dans l'année	(1.052)	(4.015)	(4.647)
Charges administratives et taxes	(1.034)	(876)	(1.082)
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprise, cessions, transferts	44	5	37.018
Impact de change	(832)	91	0
Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	2.894	2.144	2.504
<b>Solde à la clôture</b>	<b>95.820</b>	<b>87.168</b>	<b>81.372</b>
<b>D. Composition des coûts</b>			
Coût des services			
a. Coûts des services actuels	8.528	6.778	8.762
b. Coûts des services passés	1.845	0	0
Charges (Revenus) nets d'intérêts	256	301	584
Cotisations des employés	(161)	(163)	(145)
Charges administratives et taxes	7	8	0
<b>Charges nettes comptabilisés dans le P&amp;L</b>	<b>10.475</b>	<b>6.924</b>	<b>9.201</b>
Réévaluations :			
a. Écarts actuariels issus des hypothèses démographiques	0	510	(1.986)
b. Écarts actuariels issus des hypothèses financières	384	5.824	(564)
c. Écarts actuariels issus d'autres hypothèses	538	(273)	(995)
d. Rendement des actifs (autres que les revenus d'intérêts)	(2.894)	(2.152)	(2.504)
<b>Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(1.972)</b>	<b>3.909</b>	<b>(6.049)</b>
<b>E. Réconciliation des passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi</b>			
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>27.967</b>	<b>24.018</b>	<b>21.414</b>
Charges nettes comptabilisées dans le P&L	10.475	6.924	9.201
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(1.972)	3.909	(6.049)
Cotisations des employeurs	(7.414)	(6.928)	(8.096)
Impact de change	(413)	44	0
Augmentation (diminution) due aux regroupements d'entreprises, cessions, transferts	0	0	7.548
<b>Solde à la clôture</b>	<b>28.643</b>	<b>27.967</b>	<b>24.018</b>
<b>F.1 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des obligations</b>			
Taux d'actualisation	1,10 %	1,30 %	1,80 %
Augmentation future des salaires	2,75 %	2,75 %	2,50 %
Taux d'inflation	1,75 %	1,75 %	1,50 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
<b>F.2 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des coûts nets</b>			
Taux d'actualisation	1,30 %	1,80 %	2,00 %
Augmentation future des salaires	2,75 %	2,50 %	3,00 %
Taux d'inflation	1,75 %	1,50 %	2,00 %
Table de mortalité	MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
<b>G. Actifs des régimes</b>			
Trésorerie	4.152	5.156	4.844
Actions	22.509	23.269	22.218
Obligations	28.185	20.702	19.284
Immobiliers	6.256	7.548	7.298
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	33.298	30.493	27.728
Autres	1.420	0	0

(en milliers EUR)

<b>Autres avantages</b>		
<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>30.09.2015</b>
0	0	0
0	0	0
87	93	114
0	0	0
(87)	(93)	(114)
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
451	867	1.532
(8.547)	0	0
298	373	423
0	0	0
0	0	0
<b>(7.798)</b>	<b>1.240</b>	<b>1.955</b>
0	0	0
(393)	1.369	(4.269)
(1.155)	(1.203)	(1.618)
0	0	0
<b>(1.548)</b>	<b>166</b>	<b>(5.887)</b>
<b>14.243</b>	<b>12.930</b>	<b>16.976</b>
(7.798)	1.240	1.955
(1.548)	166	(5.887)
(87)	(93)	(114)
0	0	0
0	0	0
<b>4.810</b>	<b>14.243</b>	<b>12.930</b>
2,05 %	2,10 %	2,90 %
n/a	n/a	n/a
4,70 %	4,70 %	5,15 %
MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
2,10 %	2,90 %	2,00 %
n/a	n/a	n/a
4,70 %	5,15 %	5,25 %
MR/FR-5	MR/FR-5	MR/FR-5
n/a	n/a	n/a

(en milliers EUR)

## Régimes de retraite

<b>H. Analyse de sensibilité sur l'obligation au titre de prestations définies en date de clôture</b>		
Variation du taux d'actualisation	(0,25%)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	127.980	121.067
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	5.030	4.604
Variation du taux d'inflation	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux régimes de retraites	122.503	126.453
Variation du taux d'augmentation des coûts de soins de santé	(0,25 %)	0,25 %
Montant de l'obligation liée aux autres avantages	4.614	5.017
<b>I. Flux de trésorerie prévus pour l'exercice prochain</b>		
<b>Cotisations des employeurs</b>		
Cotisations liées aux régimes de retraites	7.999	
Cotisations liées aux autres avantages	98	
<b>Échéances des prestations à payer</b>		
à moins d'un an	4.469	
d'un an à deux ans	3.063	
de deux ans à trois ans	4.457	
de trois ans à quatre ans	2.909	
de quatre ans à cinq ans	5.100	
de cinq ans à dix ans	29.419	

Dans la continuité de la fusion entre Banque Degroof et la société Petercam, l'harmonisation de la politique de rémunération a engendré, en 2017, une modification du plan médical et du plan de pension à cotisations définies pour les collaborateurs de ex-Banque Degroof.

Au niveau du plan médical, ce dernier ne couvre plus les collaborateurs lorsqu'ils prennent leur pension. Toutefois une mesure transitoire de cinq ans est d'application dans le sens où les personnes pensionnées actuellement et celles qui le seront avant le 1<sup>er</sup> mai 2022 ainsi que leur conjoint resteront couverts jusqu'à leur décès moyennant une faible contribution financière. Quant au plan de pension à cotisations définies, la cotisation payée par l'employeur a été augmentée de 2 %.

### 10.3 Paiements en actions

La Banque a émis plusieurs plans d'options sur actions au cours de ces dernières années au bénéfice de ses membres du comité de direction et de ses cadres supérieurs dans le but de les fidéliser et de faire coïncider leurs intérêts à ceux de la Banque. Ces plans sont établis conformément aux dispositions légales nationales. Les plans d'options émis comprennent des plans qui seront réglés en trésorerie et des plans qui seront réglés en actions. Dans les deux cas, il est généralement défini une période d'acquisition des droits de deux à quatre ans.

Les plans d'options sur actions qui seront réglés par livraison des actions le sont sur actions existantes et exerçables, après la période d'acquisition des droits, de manière annuelle.

Au 31 décembre 2017, tous les plans d'options qui seront réglés par livraison de titres ont une échéance dans le courant de l'année 2018.

Les mouvements des options sur actions relatifs à ces plans se présentent comme suit :

(en unités ; en EUR)

	31.12.2017		31.12.2016		30.09.2015	
	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options en circulation	Prix moyen d'exercice pondéré
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>254.379</b>	<b>138,51</b>	<b>272.138</b>	<b>138,10</b>	<b>356.028</b>	<b>165,82</b>
Options attribuées	0	0	0	0	32.430	138,10
Options abandonnées	(7.531)	143,33	(1.335)	137,39	(925)	163,83
Options exercées	(1)	146,68	(16.424)	131,69	(20.245)	148,92
Options échues	(61.949)	146,68	0	0	(95.150)	192,30
<b>Solde à la clôture</b>	<b>184.898</b>	<b>135,58</b>	<b>254.379</b>	<b>138,51</b>	<b>272.138</b>	<b>138,10</b>
dont exerçables	184.898	135,58	254.379	138,51	182.017	141,01

Suite aux plans précités et conformément à l'IFRS 2, la Banque n'a plus comptabilisé en frais de personnel, de charge vu que toutes les périodes d'acquisition des droits sont arrivés à terme (au 31 décembre 2016 : EUR 0,1 million ; au 31 décembre 2015 : EUR 0,6 million). Tant que ces options ne sont pas exercées, la comptabilisation de la charge n'a pas d'impact sur les fonds propres, car ceux-ci sont augmentés d'un montant identique. Lors de l'exercice des options, les fonds propres seront majorés d'un montant égal au nombre d'options exercées multiplié par le prix d'exercice.

En plus des plans susmentionnés, trois plans d'options sur actions réglés par le paiement de trésorerie sont en cours en date du 31 décembre 2017. La juste valeur de ces options est calculée annuellement après avoir déterminé la valeur du sous-jacent aux options.

Le premier plan a été émis en 2013 sur une filiale (Industrie Invest) dont l'activité consiste à détenir des titres Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est financé par des fonds propres et de l'endettement. Le nombre d'options attribuées au 15 mai 2013 était de 79.870 dont 74.660 options sont encore en cours en date du 31 décembre 2017. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2021 et un prix d'exercice de EUR 45. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat positif de EUR 0,9 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Banque Degroof Petercam (EUR 132,34) et Degroof Equity (EUR 12,99), les dividendes totaux attendus (EUR 5,5) et la volatilité implicite (18,93 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

Le deuxième plan a été également émis en 2013 sur une filiale (Bank Degroof Petercam Spain) et est uniquement destiné aux dirigeants de cette société. Le nombre d'options attribuées au 25 septembre 2013 est de 583.000, dont 291.500 sont encore en cours en date du 31 décembre 2017. Ces options ont une échéance finale en date du 30 décembre 2019 et un prix d'exercice de EUR 6,17. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat négatif de EUR 0,3 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant de l'action Bank Degroof Petercam Spain (EUR 8,31), les dividendes attendus (EUR 0) et la volatilité implicite (12,42 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au premier exercice possible).

Le troisième plan a été émis en 2014 sur une filiale (Industrie Invest II) dont l'activité consiste à détenir des titres de Banque Degroof Petercam et Degroof Equity (titre issu de la scission du titre Banque Degroof avant la fusion avec la société Petercam) et est uniquement financé par des fonds propres. Le nombre d'options attribuées au 1<sup>er</sup> août 2014 était de 54.055 dont 48.585 options sont encore en cours en date du 31 décembre 2017. Ces options ont une échéance finale en date du 30 avril 2019 et un prix d'exercice de EUR 160,84. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat positif de EUR 0,5 million. Ce plan est évalué avec un modèle spécifique basé sur des simulations du type Least Square Monte-Carlo afin de prendre en considération la possibilité d'exercice anticipé. Les données principales de ce modèle sont : une courbe des taux euro, le prix au comptant des actions Banque Degroof Petercam (EUR 132,34) et Degroof Equity (EUR 12,99), les dividendes totaux attendus (EUR 5,5) et la volatilité implicite (17,69 % correspondant à la volatilité implicite à la monnaie de l'Eurostoxx 50 jusqu'au dernier exercice possible).

## 11 Parties liées

Les parties liées à Banque Degroof Petercam sont les entreprises associées, les coentreprises, les fonds de pension, les membres du conseil d'administration et les dirigeants effectifs de Banque Degroof Petercam ainsi que les membres proches de la famille des personnes précitées ou toute société contrôlée ou influencée notablement par une des personnes susmentionnées.

Les tableaux ci-après résument, par nature, les transactions de ces trois dernières années qui ont été réalisées avec les parties liées du groupe :

(en milliers EUR)

31.12.2017	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
<b>Bilan</b>					
Avances en comptes courants	1.290	20.194	0	0	21.484
Prêts à terme	10.599	0	0	336	10.935
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0
Titres de placement	0	0	0	3.204	3.204
Autres actifs	0	0	0	0	0
<b>Total des actifs</b>	<b>11.889</b>	<b>20.194</b>	<b>0</b>	<b>3.540</b>	<b>35.623</b>
Dépôts	71.741	63	5.821	1.495	79.120
Autres dettes	5	0	0	2	7
Autres passifs	0	0	0	28.661	28.661
<b>Total des passifs</b>	<b>71.746</b>	<b>63</b>	<b>5.821</b>	<b>30.158</b>	<b>107.788</b>
Garanties données par le groupe	800	0	0	3.147	3.947
Garanties reçues par le groupe	34.673	0	0	0	34.673
Engagements	651	0	0	0	651
Montant notionnel des dérivés	469	0	0	0	469

(en milliers EUR)

31.12.2017	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
<b>Compte de résultats</b>					
Charges financières	30	0	2	0	32
Pertes sur instruments dérivés	0	0	0	0	0
Honoraires et commissions	0	0	0	0	0
Frais de personnel	0	0	0	7.130	7.130
Autres	0	0	0	739	739
<b>Total des charges</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>7.869</b>	<b>7.901</b>
Produits d'intérêts	207	518	1	0	726
Produits sur instruments dérivés	0	0	0	0	0
Honoraires et commissions	448	66	13	18	545
Dividendes	0	0	0	34	34
Autres	0	8	0	151	159
<b>Total des produits</b>	<b>655</b>	<b>592</b>	<b>14</b>	<b>203</b>	<b>1.464</b>

(en milliers EUR)

31.12.2016	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
<b>Bilan</b>					
Avances en comptes courants	3.178	1.642	0	822	5.642
Prêts à terme	7.081	25	27.373	409	34.888
Prêts hypothécaires	0	11.678	0	0	11.678
Titres de placement	0	0	0	2.986	2.986
Autres actifs	0	0	0	0	0
<b>Total des actifs</b>	<b>10.259</b>	<b>13.345</b>	<b>27.373</b>	<b>4.217</b>	<b>55.194</b>
Dépôts	41.037	126	18.019	5.014	64.196
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	26	0	0	27.991	28.017
<b>Total des passifs</b>	<b>41.063</b>	<b>126</b>	<b>18.019</b>	<b>33.005</b>	<b>92.213</b>
Garanties données par le groupe	800	0	0	2.874	3.674
Garanties reçues par le groupe	30.899	0	31.710	0	62.609
Engagements	847	0	0	0	847
Montant notionnel des dérivés	942	0	0	0	942

(en milliers EUR)

31.12.2016	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
<b>Compte de résultats</b>					
Charges financières	111	2	93	63	269
Pertes sur instruments dérivés	10	0	0	0	10
Honoraires et commissions	0	730	0	0	730
Frais de personnel	0	0	0	3.491	3.491
Autres	0	0	0	1.819	1.819
<b>Total des charges</b>	<b>121</b>	<b>732</b>	<b>93</b>	<b>5.373</b>	<b>6.319</b>
Produits d'intérêts	173	238	639	99	1.149
Produits sur instruments dérivés	76	0	2	0	78
Honoraires et commissions	734	110	137	26	1.007
Achats ou ventes de biens, d'immobiliers et d'autres actifs	0	0	0	195	195
Autres	0	109	0	158	267
<b>Total des produits</b>	<b>983</b>	<b>457</b>	<b>778</b>	<b>478</b>	<b>2.696</b>

# Annexes aux comptes consolidés

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
<b>Bilan</b>					
Avances en comptes courants	4.473	4.584	7	12.230	21.294
Prêts à terme	6.535	26	61.825	432	68.818
Prêts hypothécaires	0	12.514	0	0	12.514
Titres de placement	0	0	0	1.058	1.058
Autres actifs	41	0	0	0	41
<b>Total des actifs</b>	<b>11.049</b>	<b>17.124</b>	<b>61.832</b>	<b>13.720</b>	<b>103.725</b>
Dépôts	59.067	26.640	19.427	14.044	119.178
Autres dettes	0	0	0	0	0
Autres passifs	0	476	0	24.036	24.512
<b>Total des passifs</b>	<b>59.067</b>	<b>27.116</b>	<b>19.427</b>	<b>38.080</b>	<b>143.690</b>
Garanties données par le groupe	0	0	8.000	2.399	10.399
Garanties reçues par le groupe	25.721	0	190.123	0	215.844
Engagements	520	0	50	0	570
Montant notionnel des dérivés	951	0	0	0	951

(en unités)

<b>Options sur actions</b>					
Attribuées	1.056	0	4.688	0	5.744

(en milliers EUR)

31.12.2015	Entités exerçant un contrôle conjoint ou une influence notable	Entreprises associées	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
<b>Compte de résultats</b>					
Charges financières	72	3	54	94	223
Pertes sur instruments dérivés	11	0	0	0	11
Honoraires et commissions	1	1.904	0	0	1.905
Frais de personnel	0	0	0	5.890	5.890
Autres	0	369	0	160	529
<b>Total des charges</b>	<b>84</b>	<b>2.276</b>	<b>54</b>	<b>6.144</b>	<b>8.558</b>
Produits d'intérêts	233	356	1.674	127	2.390
Produits sur instruments dérivés	50	0	9	0	59
Honoraires et commissions	926	263	74	0	1.263
Achats ou ventes de biens, d'immobiliers et d'autres actifs	0	0	0	104	104
Autres	1	0	1	0	2
<b>Total des produits</b>	<b>1.210</b>	<b>619</b>	<b>1.758</b>	<b>231</b>	<b>3.818</b>

Toutes les transactions avec les parties liées reprises dans les tableaux ci-dessus ont été effectuées aux conditions normales de marché.

Les coûts liés à la rémunération versée aux dirigeants effectifs y compris les tantièmes versés aux membres du conseil d'administration ainsi que les coûts concernant l'attribution d'options à ces mêmes personnes se présentent par catégorie d'avantages octroyés au personnel définie au sein des normes IAS 19 et IFRS 2 :

(en milliers EUR)

	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
Avantages à court terme	7.241	8.008	10.583
Avantages postérieurs à l'emploi	532	550	418
Autres avantages à long terme	1.297	714	1.151
Indemnités de fin de contrat de travail	800	0	1.567
Paiements en actions	(126)	33	307
<b>Total</b>	<b>9.744</b>	<b>9.305</b>	<b>14.026</b>

## 12 Événements postérieurs à la clôture

Le conseil d'administration du 26 avril 2018 a décidé de proposer à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de EUR 6 par action pour un montant total hors groupe de EUR 63.085,980 et a autorisé la publication des états financiers.



# Émoluments du commissaire

(en milliers EUR)

31.12.2017

<b>Émoluments du commissaire dans le cadre de l'exercice de son mandat</b>	<b>261</b>
<b>Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire</b>	<b>36</b>
Autres missions d'attestation	16
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	20
<b>Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe</b>	<b>584</b>
<b>Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié</b>	<b>325</b>
Autres missions d'attestation	206
Missions de conseils fiscaux	37
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	82

## Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société  
Banque Degroof Petercam SA sur les comptes consolidés pour  
l'exercice clos le 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Banque Degroof Petercam SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 24 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Malgré nos recherches, nous n'avons pas été en mesure de déterminer la date exacte de notre première nomination. Toutefois, nous pouvons confirmer que nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Banque Degroof Petercam SA durant au moins 30 exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2017, ainsi que l'état consolidé du résultat global, le tableau consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à 8.255.355 (000) EUR et l'état consolidé du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de 86.462 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

### Test de dépréciation sur les écarts d'acquisitions

Nous référons à la note 9 section 7 des comptes consolidés.

#### Description

Au 31 décembre 2017, le bilan consolidé du Groupe inclut des écarts d'acquisition pour 275.881 (000) EUR, représentant quatre unités génératrices de trésorerie ('UGT').

Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel conformément à IAS 36. La valeur recouvrable d'une UGT est déterminée par la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. La juste valeur diminuée des coûts de vente est déterminée sur base de l'application d'un multiple de référence au résultat net courant ou aux capitaux en gestion.

La détermination des réductions de valeur, si d'application, à comptabiliser requière du Groupe d'exprimer du jugement et de prendre des hypothèses clés, en particulier par rapport à la détermination des multiples des références pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, et aux prévisions et à l'actualisation des flux de trésorerie futurs pour déterminer la valeur d'utilité.

#### Nos procédures d'audit

Assistés de nos spécialistes en évaluation, nous avons effectué les procédures d'audit suivantes :

- Nous avons évalué le caractère approprié de l'identification des UGT par les préposés de la Société,
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des multiples de références utilisés dans la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de vente en effectuant une analyse de régression,
- Nous avons évalué le procédé appliqué pour la préparation du plan stratégique, y compris le contrôle de l'exactitude mathématique des flux de trésorerie projetés repris dans le plan stratégique utilisés pour la détermination de la valeur d'utilité,
- Nous avons évalué la capacité historique des préposés de la Société à prévoir les flux de trésorerie et remis en question le caractère raisonnable des prévisions actuelles en comparant les hypothèses clés et les paramètres (en particulier le taux d'actualisation, le taux de croissance prévu et le taux d'inflation) aux résultats historiques, aux prévisions économiques et sectorielles et au planning de données interne,
- Nous avons corroboré les hypothèses basées sur des données de marché à des données externes,
- Nous avons remis en question le caractère approprié de l'analyse de sensibilité effectué par les préposés de la Société en effectuant une analyse de sensibilité plus poussée, principalement axée sur les changements de flux de trésorerie opérationnel et des multiples de référence,
- Nous avons testé l'exactitude mathématique du modèle de flux de trésorerie,
- Nous avons évalué le caractère approprié de l'information présentée à la note 9 section 7 des comptes consolidés.

### Provision pour litiges et plaintes

Nous référons à la note 17 section 7 des comptes consolidés.

#### Description

Au 31 décembre 2017, le bilan consolidé du Groupe inclut une provision pour litiges et plaintes pour 14.508 (000) EUR.

Par la nature de ces activités le Groupe est impliqué dans un nombre limité de litiges juridiques. Compte tenu de l'incertitude inhérente à chaque procédure judiciaire, l'estimation des risques est inévitablement incertaine. Les préposés de la Société reconnaissent une provision pour litiges et plaintes sur base de leur prévision de la probabilité que le règlement de chaque procédure juridique aboutisse par une sortie de ressources et en tenant compte d'éléments tel que la couverture d'assurance du Groupe. La prévision de la probabilité d'un règlement favorable comprend un niveau important de subjectivité et de jugement par les préposés de la Société.

## *Nos procédures d'audit*

- Nous avons évalué le procédé appliqué par les préposés de la Société pour prévoir la probabilité d'un règlement favorable des litiges et plaintes, ainsi que le caractère approprié de cette évaluation,
- Nous avons évalué la capacité historique des préposés de la Société à prévoir la probabilité d'un règlement favorable des litiges et plaintes de manière exacte et avons remis en question le caractère raisonnable de la prévision actuelle,
- Nous avons réconcilié l'évaluation des litiges et plaintes par les préposés de la Société à de la correspondance pertinente ainsi qu'au registre des plaintes,
- Nous avons consulté le dernier rapport légal émis par le conseiller juridique interne de la Société, y compris l'analyse de la motivation des conclusions formulées,
- Nous avons consulté et analyse la correspondance des avocats externes en réponse à nos demandes de confirmation sur le statut des procédures juridiques et avons évalué l'impact de cette évidence sur la nature appropriée des provisions pour litiges et plaintes,
- Nous avons examiné les arrangements contractuels en rapport à la couverture d'assurance.

## **Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes consolidés**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies

dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevée lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

## RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES, RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

### **Responsabilités de l'organe de gestion**

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, de la déclaration non financière annexée à celui-ci.

### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, la déclaration non financière annexée à celui-ci, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel**

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés.

L'information non financière requise par l'article 119 §2 du Code des sociétés est reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion sur les comptes consolidés. Ce rapport sur les informations non financières contient les informations requises par l'article 119 §2 du Code des sociétés et concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur KPIs for Environmental, Social & Governance Issues ('KPI for ESG'), Principles for Responsible Investment ('PRI') et Sustainable Development Goals ('SDG'). Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au KPIs for ESG, PRI et SDG mentionné dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

## Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans les annexes des comptes consolidés.

## Autre mention

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Berchem, le 7 mai 2018  
KPMG Réviseurs d'Entreprises  
Commissaire représentée par

Erik Clinck  
Réviseur d'Entreprises





Degroof  
Petercam

---

---

# Comptes sociaux

Les comptes sociaux abrégés repris ci-après sont les comptes de Banque Degroof Petercam SA dont le siège social est situé rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles.

Ces derniers sont établis en normes comptables belges. Les montants mentionnés sont en milliers d'euros.

Le commissaire a émis une attestation sans réserve sur les comptes annuels sociaux complets qui seront déposés à la Banque Nationale de Belgique dans les délais prescrits par la loi.

## Bilan après répartition

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
<b>Actif</b>			
I Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1.345.310	773.620	1.393.660
II Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	0	75.076	150.003
III Créances sur les établissements de crédit	223.378	287.863	373.751
<b>A À vue</b>	122.815	187.658	344.776
<b>B Autres créances (à terme ou à préavis)</b>	100.563	100.205	28.975
IV Créances sur la clientèle	1.304.905	1.168.168	1.111.667
V Obligations et autres titres à revenu fixe	1.466.881	1.860.003	1.265.813
<b>A Des émetteurs publics</b>	263.681	524.736	343.558
<b>B D'autres émetteurs</b>	1.203.200	1.335.267	922.255
VI Actions, parts et autres titres à revenu variable	8.447	4.574	1.715
VII Immobilisations financières	399.216	394.953	368.005
<b>A Participations dans des entreprises liées</b>	392.848	393.188	366.140
<b>B Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	2.750	600	699
<b>C Autres actions et parts constituant des immobilisations financières</b>	3.282	1.165	1.166
<b>D Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	336	0	0
VIII Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	9.163	11.922	14.019
IX Immobilisations corporelles	23.740	24.263	16.125
XI Autres actifs	33.663	33.154	19.743
XII Comptes de régularisation	87.784	68.651	61.350
<b>Total de l'actif</b>	<b>4.902.487</b>	<b>4.702.247</b>	<b>4.775.851</b>

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
<b>Passif</b>			
<b>Fonds de tiers</b>	<b>4.440.114</b>	<b>4.194.074</b>	<b>4.344.344</b>
<b>I</b> Dettes envers des établissements de crédit	290.720	299.816	362.946
<b>A</b> À vue	220.128	286.748	115.222
<b>C</b> Autres dettes à terme ou à préavis	70.592	13.068	247.724
<b>II</b> Dettes envers la clientèle	3.910.147	3.735.685	3.826.458
<b>B</b> Autres dettes	3.910.147	3.735.685	3.826.458
1 À vue	3.750.989	3.637.378	3.717.792
2 À terme ou à préavis	159.158	98.307	108.666
<b>III</b> Dettes représentées par un titre		0	3.000
<b>A</b> Bons et obligations en circulation		0	3.000
<b>IV</b> Autres dettes	167.901	79.583	141.713
<b>V</b> Comptes de régularisation	34.166	34.777	28.655
<b>VI</b> Provisions et impôts différés	27.080	34.113	32.052
<b>A</b> Provisions pour risques et charges	26.849	33.871	31.799
3 Autres risques et charges	26.849	33.871	31.799
<b>B</b> Impôts différés	231	242	253
<b>VII</b> Fonds pour risques bancaires généraux	10.100	10.100	10.100
<b>VIII</b> Dettes subordonnées		0	0
<b>Capitaux propres</b>	<b>462.373</b>	<b>508.173</b>	<b>370.927</b>
<b>IX</b> Capital	34.212	34.212	34.212
<b>A</b> Capital souscrit	34.212	34.212	34.212
<b>IX</b> Primes d'émission	115.919	115.919	115.919
<b>XII</b> Réserves	113.105	113.126	113.142
<b>A</b> Réserve légale	4.411	4.411	4.411
<b>C</b> Réserves immunisées	15.557	15.578	15.594
<b>D</b> Réserves disponibles	93.137	93.137	93.137
<b>XII</b> Bénéfice reporté (perte reportée (-))	199.137	244.916	107.654
<b>Total du passif</b>	<b>4.902.487</b>	<b>4.702.247</b>	<b>4.775.851</b>

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
<b>Postes hors-bilan</b>			
I Passifs éventuels	222.629	220.069	143.932
B Cautions à caractère de substitut de crédit	119.379	100.474	37.463
C Autres cautions	1.030	2.726	3.191
E Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	102.220	116.869	103.278
II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	245.364	216.078	255.617
A Engagements fermes de mise à disposition de fonds	0	0	0
B Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	23.881	18.722	84.707
C Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	221.483	197.356	170.910
III Valeurs confiées à l'établissement de crédit	48.783.157	48.843.507	45.051.803
B Dépôts à découvert et assimilés	48.783.157	48.843.507	45.051.803



## Compte de résultats

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
<b>Frais</b>			
<b>II</b> Intérêts et charges assimilées	5.247	4.566	10.422
<b>V</b> Commissions versées	4.498	4.800	5.218
<b>VI</b> Perte provenant d'opérations financières		0	0
<b>B</b> De la réalisation de titres de placement		0	0
<b>VII</b> Frais généraux administratifs	170.118	175.384	229.150
<b>A</b> Rémunérations, charges sociales et pensions	103.561	92.859	139.282
<b>B</b> Autres frais administratifs	66.557	82.525	89.868
<b>VIII</b> Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.160	7.691	7.177
<b>IX</b> Réductions de valeur sur créances et provisions pour les postes « I Passifs éventuels » et « II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	622	3.479	1.864
<b>X</b> Réductions de valeur sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	0	4.022	1.184
<b>XII</b> Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I Passifs éventuels » et « II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	760	5.421	10.020
<b>XV</b> Autres charges d'exploitation	18.574	19.217	13.229
<b>XVIII</b> Charges exceptionnelles	14.930	4.480	30.921
<b>A</b> Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	751	173	44
<b>B</b> Réductions de valeur sur immobilisations financières	10.592	0	7.970
<b>C</b> Provisions pour risques et charges exceptionnels : dotations	2.022	0	22.088
<b>D</b> Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	330	49
<b>E</b> Autres charges exceptionnelles	1.565	3.977	770
<b>XX</b> Impôts	1.221	1.457	11.297
<b>XXI</b> Bénéfice de l'exercice	70.123	137.245	50.894
<b>XXIII</b> Bénéfice de l'exercice à affecter	70.144	137.261	50.925

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015	
<b>Produits</b>				
I	Intérêts et produits assimilés	31.342	36.416	39.707
	dont : de titres à revenu fixe	14.445	14.087	15.046
III	Revenus de titres à revenu variable	75.232	29.913	93.509
	A D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	530	239	157
	B De participations dans des entreprises liées	74.106	29.389	93.256
	C De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	31	79	89
	D D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	565	206	7
IV	Commissions perçues	141.315	134.673	181.624
	A Courtages et commissions apparentées	26.057	26.799	39.218
	B Rémunérations de services de gestion, de conseil et de conservation	25.268	28.301	32.880
	C Autres commissions perçues	89.990	79.573	109.526
VI	Bénéfice provenant d'opérations financières	11.525	20.830	19.766
	A Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	9.089	12.068	16.589
	B De la réalisation de titres de placement	2.436	8.762	3.177
X	Reprises de réductions de valeur sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable	914	0	0
XI	Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « I Passifs éventuels » et « II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit » du hors bilan	5.096	584	0
XIV	Autres produits d'exploitation	24.956	25.890	23.488
XVII	Produits exceptionnels	3.810	118.922	13.269
	A Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	1	0	0
	B Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	10	2.318	0
	C Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	2.383	238	7.592
	D Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	96	115.521	153
	E Autres produits exceptionnels	1.320	845	5.524
XIX bis	B Prélèvements sur les impôts différés	11	11	13
XX	B Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	52	523	0
XXII	Prélèvements sur les réserves immunisées	21	16	31

(en milliers EUR)

	31.12.2017	31.12.2016	30.09.2015
<b>Affectations et prélèvements</b>			
<b>A</b> Bénéfice (perte (-)) à affecter	265.331	244.916	168.234
<b>1</b> Bénéfice (perte (-)) de l'exercice à affecter	70.144	137.261	50.925
<b>2</b> Bénéfice reporté (perte reportée (-)) de l'exercice précédent	195.187	107.655	117.309
<b>C</b> Affectations aux capitaux propres	0	0	0
<b>3</b> Aux autres réserves	0	0	0
<b>D</b> Bénéfice (perte (-)) à reporter	199.137	195.186	107.654
<b>F</b> Bénéfice à distribuer	(66.194)	(49.730)	(60.580)
<b>1</b> Rémunération du capital	(65.399)	(49.058)	(60.034)
<b>2</b> Administrateurs ou gérants	(795)	(672)	(546)



Private Banking ●  
Institutional Asset Management ●  
Investment Banking ●  
Asset Services ●

## BELGIQUE ●●●●

### **Banque Degroof Petercam (siège social)**

Rue de l'Industrie 44  
1040 Bruxelles  
T +32 2 287 91 11

Anvers  
T +32 3 233 88 48

Courtrai  
T +32 56 26 54 00

Gand  
T +32 9 266 13 66

Gosselies  
T +32 71 32 18 25

Hasselt  
T +32 11 77 14 60

Knokke-Heist  
T +32 50 63 23 70

Liège  
T +32 4 252 00 28

Louvain  
T +32 16 24 29 50

Namur  
T +32 81 42 00 21

Wavre  
T +32 10 24 12 22

### **Degroof Petercam Asset Management**

Rue Guimard 18  
1040 Bruxelles  
T +32 2 287 91 11

### **Degroof Petercam Corporate Finance**

Rue Guimard 18  
1040 Bruxelles  
T +32 2 287 97 11

## LUXEMBOURG ●●●●

### **Banque Degroof Petercam Luxembourg**

Zone d'activité La Cloche d'Or  
12, rue Eugène Ruppert  
2453 Luxembourg  
T +352 45 35 45 1

### **Degroof Petercam Asset Services**

Zone d'activité La Cloche d'Or  
12, rue Eugène Ruppert  
2453 Luxembourg  
T + 352 26 64 50 1

### **Degroof Petercam Insurance Broker**

Zone d'activité La Cloche d'Or  
14, rue Eugène Ruppert  
2453 Luxembourg  
T +352 45 89 22

## FRANCE ●●●

### **Degroof Petercam France**

44, rue de Lisbonne  
75008 Paris  
T +33 1 73 44 56 50

Lille  
T +33 3 20 74 53 96

Lyon  
T +33 4 26 99 59 00

Toulouse  
T +33 5 61 32 09 96

### **Degroof Petercam Finance**

44, rue de Lisbonne  
75008 Paris  
T +33 1 73 44 56 50

### **Degroof Petercam Gestion**

44, rue de Lisbonne  
75008 Paris  
T +33 1 73 44 56 50

ESPAGNE ●●●

**Bank Degroof Petercam Spain**

Playa del Ayuntamiento 26  
46002 Valencia  
T +34 96 353 20 94

Barcelona  
T +34 93 445 85 00

Bilbao  
T +34 94 679 23 02

Madrid  
T +34 91 523 98 90

**Degroof Petercam SGIC**

Avenida Diagonal 464  
08006 Barcelona  
T +34 93 445 85 80

**Degroof Petercam Asset Management  
Sucursal en España**

Paseo de la Castellana 141, Planta 19  
28046 Madrid  
T +34 9 157 20 36 6

PAYS-BAS ●●

**Bank Degroof Petercam  
Netherlands branch**

De Entree 238A 7th Floor  
1101 EE Amsterdam  
T + 31 20 573 5405

SUISSE ●●

**Banque Degroof Petercam Suisse**

Place de l'Université 8  
1205 Genève  
T +41 22 929 72 11

ALLEMAGNE ●

**Degroof Petercam Asset  
Management Zweigniederlassung  
Deutschland**

Mainzer Landstrasse 50  
60325 Frankfurt am Main  
T +49 69 274 015 295

ITALIE ●

**Degroof Petercam Asset  
Management  
Succursale Italiana**

Via Monte di Pietà 21  
20121 Milano  
T +39 02 86337 223